

Cahiers
Emmanuel Mounier
n°2

2015

Responsable de la publication : Jacques Le Goff.

Rédacteur en chef: Yves Roullière (yves.roulliere@neuf.fr).

Comité d'orientation : Marie-Étiennette Bély, Patrick Bizot-Espiard, Bernard Comte, Pierre-Baptiste Cordier, Yves Le Gall, Daniel Lindenberg, Gérard Lurol, Patrice Obert, Marc-Olivier Padis, Jean-François Petit, Maria Villela-Petit.

Prix : 10 euros

LES AMIS D'EMMANUEL MOUNIER
11, rue des 3 Forget – 29000 Quimper
<http://www.emmanuel-mounier.org>

Mise en page : lerouage.et.lafeuille@gmail.com

Dépôt légal : 2^e semestre 2015

ISSN : 0407-8330

SOMMAIRE

Présentation	5
---------------------------	---

Documents

Emmanuel Mounier et Charles Péguy (présenté et annoté par Yves Roullière)	7
---	---

Mounier et Péguy

Simone FRAISSE.....	7
---------------------	---

Articles de Mounier (1939-1948)	19
--	----

Un rapport de Mounier sur les prisons

(présenté et annoté par Bernard Comte)	49
--	----

Sur le régime des prisons

Documentaire

Emmanuel MOUNIER.....	52
-----------------------	----

Chroniques

Aux origines du personnalisme

Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE.....	83
----------------------------------	----

Une enquête auprès des membres de l'AAEM

Synthèse des réponses

Jacques LE GOFF.....	98
----------------------	----

Livres	109
---------------------	-----

Nouvelles	119
------------------------	-----

ESPRIT

FÉVRIER 2015



L'avenir du pouvoir local

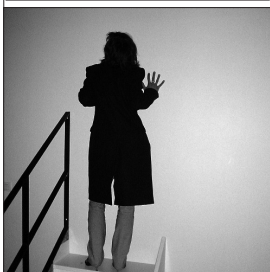
Pourquoi redécouper les régions ?

L'État et ses territoires

L'adieu à la commune

Quel ancrage démocratique ?

MARS-AVRIL 2015



Aux bords de la folie

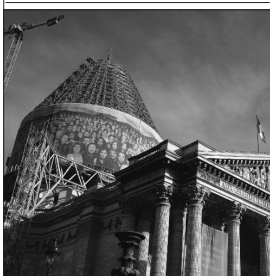
Pathologies mentales et malaise social

Histoire et avenir de la psychiatrie

La folie en littérature et au cinéma

Autisme, neurosciences, psychanalyse :
quels débats ?

MAI 2015



La République et ses héros

La panthéonisation, un rituel daté ?

Pierre Brossolette

Geneviève de Gaulle Anthonioz

Germaine Tillion

Jean Zay

PRÉSENTATION

La part essentielle de ce *Cahier Emmanuel Mounier* est consacrée à Péguy et bien entendu à Mounier.

Péguy pour une raison évidente : le centenaire de sa disparition le 5 septembre 1914 à trente kilomètres de Paris, au nord-ouest de Meaux, à l'avant du village de Villeroy, fauché par les « épaisses rafales de balles » des Allemands embusqués. Et l'on sait ce que Mounier et sa génération lui doivent. Il les a littéralement mobilisés et il n'y a rien d'étonnant à ce que le jeune philosophe ait fait le choix de lui consacrer, en 1931, son premier grand travail, *La pensée de Charles Péguy* qui reparait cette année aux Éditions du Félin. Comme le dit très bien Jean-Pierre Rioux dans le beau livre qu'il consacre au « lieutenant Péguy » : « Emmanuel Mounier et ses amis ont su qu'ils allaient "découvrir à neuf, dans une aventure inédite, en se battant, un prophète du temporel". »

Cette pensée si électrisante ne va pas les quitter. Ils ne cesseront d'y revenir dans un constant et fidèle ressourcement, comme en témoignent ces articles de Mounier. C'est l'histoire de cette fidélité qui est retracée dans ce dossier introduit et annoté par Yves Roullière et par Simone Fraisse dont nous reprenons l'excellente présentation qu'elle fit naguère des rapports entre Mounier et Péguy.

L'autre dossier remet en mémoire un important rapport rédigé par Mounier sur les prisons alors qu'il est détenu, au cours de l'été 1942, à la prison Saint-Paul de Lyon. Il fut publié dans *Esprit* en novembre 1945. Bernard Comte qui le présente, rappelle que, « serein et actif », Mounier a passé deux semaines à rédiger le rapport, en dépouillant en cachette les dossiers des aumôniers qui dévoilent « cette misère atroce, comme toutes les misères hérissée d'intrigues et de haines ». Le rapport fut adressé le 8 août au cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, puis à la Croix-Rouge et à d'autres instances qui le diffusent, sans susciter l'intérêt du ministère de la Justice. Chez Mounier, la rencontre dans l'année 1942 de la grande misère côtoyée et parfois partagée en prison a fortifié et enrichi son option, héritée de Péguy, pour « une solidarité irréductible avec les pauvres et les exclus ».

Par ailleurs, Jean-Louis Loubet del Bayle, bien connu sous nos latitudes pour son travail de référence sur *Les non-conformistes des années 30* (Seuil, 1969), revient sur « les origines du personnalisme » et, en soulignant la pluralité des inspirations personnalistes, réévalue l'apport d'Alexandre Marc. Cette contribution au débat ne manquera pas de susciter un certain nombre de réactions dont nous nous ferons l'écho dans le prochain numéro. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques.

Nous avons enfin jugé intéressant de publier le compte-rendu, par Jacques Le Goff, de l'enquête sur Mounier proposée aux membres de l'AAEM en 2012.

Que cette année inaugurée par un sinistre événement nous offre l'occasion de nous retrouver et de faire un peu plus association.

DOCUMENTS

EMMANUEL MOUNIER ET CHARLES PÉGUY

Dans la réédition de *La pensée de Charles Péguy* d'Emmanuel Mounier (Le Félin, Paris, 2015), le choix a été fait de présenter non seulement cette œuvre (avec une introduction de Nadia Yaka Kisukidi, qui a également conçu l'appareil critique avec Yves Roullière), mais aussi les cinq articles contemporains de la parution du livre (1930-1931). Si la marque philosophique, éthique, politique, littéraire, éditoriale de Péguy sur Mounier est considérable jusqu'en 1931, elle sera implicite dans les premières années d'*Esprit*, où Mounier n'écrit pas plus d'article sur Péguy qu'il ne le cite à l'appui de ses arguments. 1939 remet Péguy sur le devant de la scène à l'occasion d'un hommage qui lui est rendu en janvier : on verra que Mounier y défend Péguy contre toute tentative d'annexion.

Afin de bien situer les articles que nous présentons ici, nous reproduisons en ouverture un article de Simone Fraisse (1913-2004), spécialiste de Péguy et proche de Mounier.

Yves Roullière

Mounier et Péguy

Simone FRAISSE

(*Bulletin des amis d'Emmanuel Mounier*, n° 79, mars 1993)

Péguy est né en 1873, Mounier en 1905. Une génération les sépare. En 1916, les Éditions de la NRF commencent à publier les œuvres complètes de Péguy. En 1925, Mounier le découvre dans le livre des frères Tharaud, *Notre cher Péguy*. Après sa lecture, il écrit à sa sœur : « Péguy est une source de consolation et d'espérance¹. » Deux mots importants, qui orientent la comparaison de leurs destins. Notre recherche ne consiste pas à mettre en parallèle leurs doctrines (mot qu'ils n'auraient d'ailleurs pas aimé). De l'un à l'autre, il y a sans doute une filiation philosophique. Mais l'inté-

1. *Œuvres*, t. IV, Seuil, 1963, p. 419. (Toutes les notes de ce dossier sont d'Y. Roullière.)

rêt d'une confrontation est de suivre le cheminement d'une influence : comment Mounier a-t-il intégré l'exemple de son aîné dans son projet d'avenir, dans son combat pour changer la vie ?

L'année 1927-1928 fut décisive. Il est étudiant à Paris pour préparer l'agrégation, il perd son ami Georges Barthélemy. Plus tard, dans une lettre à une amie, il confiera le choc que fut pour lui cette mort : « Ce fut le départ d'une grande crise d'angoisse, Péguy m'en sauva. » L'agrégation passée, il reste à Paris, muni d'une bourse de doctorat qui lui laisse quelque liberté. Il hésite sur la voie qu'il va suivre, perd le goût d'une carrière dans l'enseignement supérieur. Retraçant en 1941 son itinéraire dans une lettre à Jérôme Martinaggi, il se souvient : « Alors Péguy intervint. Ce fut pendant les vacances de Noël 1928-1929. Je me rappelle bien que je piquais des deux fers dans son œuvre de prose [...]. Il cristallisait toute la part extra-universitaire de ma vie, et au surplus donnait un souffle à l'Universitaire². »

À partir de Pâques 1929, ses lettres – à sa sœur, à Jacques Chevalier – témoignent d'une intimité toujours plus grande avec le poète de Jeanne d'Arc. Il en lit « des tomes ». Il s'est « donné à Péguy » par « besoin de lui apporter une jeunesse nouvelle ». Il correspond avec Bergson ; bientôt il ira le voir chez lui. Il écrit à Jacques Chevalier que, sous son « patriarcat », il a vu d'un seul regard « la famille que forment Bergson, Péguy, Jeanne d'Arc ». Il avoue à sa sœur qu'il a lu les *Mystères* avec « ivresse » et que depuis cette lecture il est « possédé de Jeanne d'Arc ». Il a même défilé en l'honneur de cette dernière à Orléans, bien qu'il reconnaisse qu'en général il aime fort peu ce genre d'exercice. Tout cela, en vue d'une conférence qu'il va faire sur Péguy le 22 mai à la Maison de la jeunesse, au sein d'un cercle d'études péguystes dirigé par Jean Daniélou, en présence des Péguy, de Robert Garric et des normaliens « talas ». À la fin du mois d'août, devant les institutrices Davidées de Notre-Dame du Laus, il parle pendant quatre heures de Péguy « à des cœurs suspendus à ce cœur ». Suit un cheminement qu'il décrit ainsi : « Une conférence se gonfle en essai, qui se gonfle en bouquin. » Avec un groupe d'amis, il rêve d'un vaste projet dont il dira plus tard qu'il le « libéra de son adolescence³ ».

Il élabore donc peu à peu le schéma d'une étude d'ensemble qui serait confiée à plusieurs auteurs. Une lettre du 12 septembre 1929, dont le destinataire n'est pas nommé mais qui ne peut être que Jean Daniélou, trace le plan de cette œuvre collective. Elle propose trois grandes études : 1) De la méthode à la philosophie ; 2) La pensée religieuse ; 3) La pensée politique.

2. *Ibid.*, p. 468 et 452.

3. *Ibid.*, p. 445-446, 449 et 472.

Mounier indique qu'il a à peu près rédigé la première partie. Il propose au destinataire de la lettre de se charger de la deuxième. La troisième serait confiée à Georges Izard. On essaierait de faire publier l'ensemble par Grasset.

Ce livre, intitulé *La pensée de Charles Péguy*, ne devait paraître qu'en janvier 1931. Entre-temps, des changements étaient intervenus. Jean Daniélou, entré au noviciat des Jésuites, avait renoncé à participer au projet et cédé la place à son beau-frère Georges Izard. Marcel Péguy avait demandé à rédiger la troisième partie. Enfin, la publication avait été confiée aux éditions Plon, dans la collection « Roseau d'or » que dirigeait Jacques Maritain.

Au cours de l'année 1930, Mounier travaille activement à compléter ses informations. Ici encore, sa correspondance en témoigne. Chez Marcel Péguy, il a consulté toute la collection des *Cahiers de la Quinzaine* et découvert des inédits. Dès le mois de janvier, il est allé une première fois à Orléans interroger longuement la mère de Péguy. Elle l'a bien accueilli, s'est livrée à lui avec son savoureux parler populaire. Il a rapporté leur conversation dans ses *Entretiens*, carnets intimes où il consignait les échanges les plus fructueux de sa vie quotidienne⁴. Il récolte des fonds pour la création d'un buste de Péguy et, le 22 juin, se rend à nouveau à Orléans pour l'inauguration de ce buste. Cérémonie « simple et touchante » où se retrouvent la famille, les anciens des *Cahiers*, Porché, Copeau, Laurens, Massis, les Tharaud. Quelques jours plus tard, il va admirer, chez le peintre Pierre Laurens, le célèbre portrait de Péguy : il est frappé par « le regard mystique, les deux mains serrées sur les genoux, comme prêt à se lever, à partir, à attaquer⁵ ».

Dès le mois de mars, Maritain a revu le manuscrit du livre projeté, il s'est dit très content aussi bien de l'avant-propos (dont était chargé Mounier) que de la première partie : « Il y a vraiment une très riche substance spirituelle dans votre *Péguy*⁶. »

En attendant la sortie du livre, il multiplie les conférences sur Péguy : cinq causeries sont préparées pour les étrangers à Grenoble, en septembre 1930. Durant un voyage en Espagne, il en prononce une à Salamanque. De novembre 1930 à février 1931, il donne à la *Revue de culture générale* une série d'articles sur « Charles Péguy et les problèmes de l'enseignement⁷ ». Enfin, des extraits du livre à venir

4. Les Feuilles 84 et 85 de *L'Amitié Charles Péguy* ont reproduit le texte de ces *Entretiens* de janvier. Cette visite a aussi donné lieu à un article : « Mon garçon », *Aux Davidées*, n° 7, 1930 (rééd. *La pensée de Charles Péguy*, Le Félin, Paris, 2015, p. 181-187).

5. *Œuvres*, t. IV, p. 469-470.

6. *Ibid.*, p. 468.

7. Articles reproduits dans *La pensée de Charles Péguy*, p. 188-215. Il s'agit probablement de la reprise de ses causeries aux Davidées puis aux étudiants étrangers à Grenoble.

paraissent à la fin de 1930 chez les dominicains de *La Vie intellectuelle* et dans la *Revue universelle* d'Henri Massis.

Dans le livre de 1931, qui se veut une œuvre collective, la place de Mounier est prépondérante : deux cents pages sur quatre cents. L'avant-propos dont il est chargé trace de Péguy un portrait à la fois enthousiaste et nuancé. Écrivain « inachevé », il est « celui que l'on ne peut annexer ». S'il a de quoi mécontenter tout le monde, c'est que sa sévérité était guidée par l'amour des proches qui risquaient de trahir la vérité. Il est souvent injuste, mais « une grandeur hérissée de défauts domine d'une distance sans mesure la plus aimable médiocrité⁸ ». Ce n'est pas un saint que cherche en lui son admirateur, mais un modèle.

La partie qui revient à Mounier est intitulée *La vision des hommes et du monde*, ce qui lui permet d'embrasser un large horizon. Un préambule substantiel annonce l'intention de l'auteur : il ne fait pas l'histoire d'une vie, mais se propose de définir la démarche d'un homme dont la pensée et la vie ne pouvaient être isolées l'une de l'autre. « Du même mouvement [Péguy] pensait sa vie et vivait sa pensée [...]. Les idées ne lui apparaissaient pas au ciel de l'absolu [...]. Sa philosophie vivait autour de lui en un système d'amitiés et d'inimitiés où les concepts masquaient des hommes, des enthousiasmes et des brouilles. » Jugement que Maritain résuma par ces mots : « Il voyait toujours une idée dans un homme. » Péguy aimait à « s'entourer de mythes » et pensait à « partir d'eux ou contre eux ». De ces croisements pouvait naître un désordre apparent : il cache un ordre profond. « Péguy compose bien plus en musicien qu'en architecte, en poète qu'en philosophe, par des thèmes qui s'enflent, suggèrent des thèmes parents [...]. Il compose comme on prie et comme on vit. » Il faut fouiller pour en découvrir la plus secrète pensée. Mais cette fouille procure au lecteur attentif « un enchantement et une découverte de chaque instant⁹ ».

L'essai de Mounier comprend quatre chapitres. Le premier, qui a pour titre « La dénonciation de la pensée toute faite », met l'accent sur l'influence de Bergson, dont Péguy avait été l'auditeur attentif au Collège de France. Il décrit avec finesse les tâtonnements de Péguy autour de la notion d'intelligence. La pensée philosophique doit être fidèle à la raison, mais à une raison souple qui se démarque de l'intellectualisme (que Mounier, interprétant Péguy, appelle les « grimaces de l'intelligence »). Les intellectuels obéissent à la paresse engendrée par l'habitude. Bergson, en dénonçant le tout-fait, a ouvert la voie à la liberté. Prolongeant la pensée de son maître, Péguy combat l'idée de progrès intellectuel : les métaphysiques sont un concert de voix

8. *Ibid.*, p. 25 et 22.

9. *Ibid.*, p. 30, 33 et 38-39.

irremplaçables. Elles ne rivalisent pas entre elles. Les controverses des philosophes sont stériles, elles doivent être abandonnées au profit d'un affrontement serein entre de grandes pensées « revêtues de leur seule justice ». Mounier cite de longs passages de la *Note conjointe sur M. Descartes* (puisque c'est dans ce dernier *Cahier*, et non dans la *Note sur M. Bergson*, que Péguy, insoucieux des titres exacts, a défendu le bergsonisme). En passant, il règle son compte à Julien Benda qui, dans *La trahison des clercs*, parue en 1927, reprochait à Péguy d'avoir fait l'éloge de la vie guerrière. Mais le véritable adversaire de Péguy et de Mounier, c'est la Sorbonne, « la Sorbonne catholique avec la Sorbonne athée », domaine « de l'intransigeance doctrinale avec l'asservissement de l'esprit¹⁰ ».

C'est précisément ce titre, « L'asservissement de l'esprit », que Mounier donne à son deuxième chapitre. Un chapitre très riche d'oppositions et d'antithèses : sont successivement confrontés l'histoire et la mémoire, le réel et l'idée toute faite, le privé et le public, le spirituel et le temporel, enfin la mystique et la politique. Péguy illustre ces oppositions avec des polémiques auxquelles Mounier refuse de s'associer. Pas de « procès en appel ». Mais, sur le fond, il est d'accord. Il partage la défiance de Péguy à l'égard de l'histoire, qui peut tourner à la « momification », alors que seule la mémoire est vivante. Même prévention à l'égard des sciences positives, qui croient maîtriser le progrès. Tous deux opposent la fraîcheur, l'innocence de l'enfance au vieillissement que procure la pensée « habituée ». Du même mouvement, Mounier accepte les attaques de Péguy contre l'emploi des méthodes scientifiques pour la connaissance des littératures, méthodes qui préfèrent le commentaire à la lecture des textes : encore un des méfaits du déterminisme. Il insiste longuement sur les implications du mot *mystique*, appliqué par le fondateur des *Cahiers de la Quinzaine* à la fois à la naissance d'une cité et à l'élan spirituel qui commande une attitude religieuse. Quant au temporel, il « se résume en un mot et un régime : le règne de l'argent » (thème développé aussi dans la *Note conjointe* et non pas, comme on pourrait le croire, dans *L'Argent*). Ce régime se concrétise pour Péguy dans l'institution des Caisses d'épargne. Ainsi, l'habitude, la Sorbonne et la Caisse d'épargne sont enveloppées dans une seule condamnation. Ce que Mounier traduit, avec une sorte de joie intime, par une formule incisive : la Caisse d'épargne, « une Sorbonne pour le peuple ». Ou encore : « L'habitude est l'avarice du monde¹¹. »

Les deux derniers chapitres, « Au cœur de la misère » et « Le salut par l'espérance », donnent plus de place à l'homme Péguy, puis au chrétien Péguy. Sorti du peuple, du milieu des « petites gens », pauvre et fier de l'être, il s'est désolidarisé des

10. *Ibid.*, p. 51, 73-75 et 70.

11. *Ibid.*, p. 86 et 129-130.

bourgeois et des « assis ». Passionné de liberté, non pas seulement contre la pensée toute faite, mais aussi face aux mots d'ordre, Péguy est un rebelle, hérétique de tous les partis. Il a résisté à tous les embrigadements. Pas de tentation de puissance. Fidélité à la mystique, qu'elle soit républicaine ou religieuse. Refus de la politique (on dirait aujourd'hui la « politique politicienne »). Ce qui n'exclut pas l'engagement : « Il faut sauver sans cesse, tenir, attaquer¹². »

Ce Péguy qui a besoin de « gueuler la vérité » contre les faussaires de la raison est aussi celui qui a fait le plus grand effort pour résoudre les contradictions du monde. Après avoir opposé, il réunit. L'Incarnation est le symbole et en même temps le « principe » grâce auquel le temporel et le spirituel se rejoignent : « Le sens du réel chez Péguy, c'est le sens de Dieu même. » « Depuis longtemps, ajoute Mounier, personne n'avait souligné avec autant de précision [...] cet intime embrassement du ciel et de la terre. » Pour illustrer le dogme de l'Incarnation, il prolonge même la pensée de Péguy en une formule qu'il emprunte malicieusement au langage de Benda : « Dieu est le premier “clerc” qui ait “trahi”¹³. »

L'espérance retrouvée est la contre-habitude. Même si elle est greffée sur l'inquiétude et le combat, elle introduit au domaine de la joie. Mounier cite les beaux chants d'espérance des *Mystères*, d'*Ève*. À la fin de son essai, il compare Péguy à saint Paul, résumant son évolution en quelques lignes qui méritent d'être rapportées : « Par tempérament, un héros, c'est-à-dire un violent, tendu sur son action pour la régler selon son génie, orgueilleux de sa justice, ivre de son œuvre, prompt à défier l'épreuve et, du même mouvement, à céder au désespoir. Comment peu à peu il a laissé surmonter cette ardeur par tout ce qu'il portait en lui d'enfance confiante, comment peu à peu, avec des résistances, des raideurs, des révoltes, il a laissé entrer en lui la sainteté, c'est toute l'histoire de sa pensée, et l'histoire bien plus belle encore de sa vie¹⁴. »

Les parties suivantes, traitées respectivement par Marcel Péguy (*La pensée politique et sociale*) et par Georges Izard (*La pensée religieuse*), recensent avec précision la pensée de Péguy dans ces deux domaines, à grand renfort de citations judicieusement choisies. Elles se distinguent de l'essai de Mounier en ce que les auteurs, malgré leur approbation d'ensemble, ne cherchent pas en Péguy – du moins pas explicitement – un modèle auquel s'identifier. Chez Mounier au contraire, on perçoit à chaque page le frémissement de celui qui découvre en l'autre sa propre vie. La lecture de son aîné le confirme dans sa vocation. Spontanément il s'aligne sur lui. Les similitudes sont frap-

12. *Ibid.*, p. 158.

13. *Ibid.*, p. 148 et 147.

14. *Ibid.*, p. 172.

pantes. Péguy sort du peuple. Mounier aussi. Sans doute le premier était-il fils d'artisan, tandis que, pour le second, fils de pharmacien-chimiste, l'ascension sociale avait déjà commencé. Mais les quatre grands-parents étaient des paysans. Deux pages se font écho. En 1914, Péguy, dans la *Note conjointe*, revendique l'ancienneté d'une race pauvre et anonyme : « L'homme se retourne vers sa race, et aussitôt, après son père et sa mère, il voit s'avancer ce front de quatre, et aussitôt après, il ne voit plus rien [...]. Plus la terre est commune et plus il veut être poussé de cette terre. » Le 1^{er} mars 1950, quelques semaines avant sa mort, Mounier écrivait à Xavier de Virieu : « Souvent je me retourne avec reconnaissance vers mes quatre grands-parents paysans, des vrais tous quatre, avec de la terre à leurs souliers¹⁵. » Autre héritage capital : le refus de faire carrière, l'acceptation de la pauvreté. En 1898, Péguy décide de ne pas se représenter à l'agrégation ; il se voue alors à l'action sociale, qu'il réalise en 1900 par la fondation des *Cahiers de la Quinzaine*. Mounier, quoique agrégé, hésite à devenir professeur, c'est-à-dire fonctionnaire. Il vit d'abord d'une bourse de doctorat, complétée par des leçons chez M^{me} Daniélou. En 1931, il prend un poste à Saint-Omer. Il y renoncera en 1932 quand il entreprendra la publication d'*Esprit*. L'un et l'autre ont accepté l'insécurité d'une existence laborieuse, animée par le désir de servir. Revenons enfin sur un rapprochement mineur, mais curieux : tous deux ne manquent pas de dire leur mépris pour la Sorbonne. Le normalien Péguy n'en avait pas été l'élève ; il en voulait à Lavis et Langlois pour des raisons personnelles. Mounier, après avoir échappé, à Grenoble, au « sorbonnardisme » sous le patronage de Jacques Chevalier¹⁶, a préparé l'agrégation à Paris. En veut-il à l'idéalisme de Brunschvicg, qu'il traite de bourgeois « très assis » ? En tout cas, la Sorbonne demeure pour lui le lieu de la pensée désincarnée, le « moisi universitaire ». Aussi accueille-t-il favorablement les attaques de Péguy – à une réserve près, que soulignera Jean Lacroix en 1950 : « À la différence de Péguy, Mounier n'est pas l'ennemi du monde moderne¹⁷. »

En cette année 1931, Mounier est le spécialiste de Péguy. Le 20 janvier il en établit la bibliographie dans *Les Documents de la Vie intellectuelle*, sur une trentaine de pages¹⁸. Le 24 février, il prend part à une réunion contradictoire sur Péguy organisée au Studio franco-russe, avec Daniel Halévy, Stanislas Fumet, Jean-Pierre Maxence (auteur, lui aussi, d'un *Charles Péguy*), Henri Massis, « devant trois cents princes russes et hommes de lettres français (sans doute aussi quelques chauffeurs de taxis) », écrit-il avec humour à sa sœur. C'est la première fois qu'il improvise en public, et il

15. *Œuvres*, t. IV, p. 428 et 472.

16. Cf. *ibid.*, p. 418.

17. *Esprit*, décembre 1950, p. 842.

18. Bibliographie reproduite dans *La pensée de Charles Péguy*, p. 283-305.

estime qu'il s'en est assez bien tiré¹⁹. Il analyse la progression, dans l'œuvre de Péguy, des valeurs d'héroïsme aux valeurs de sainteté. Il proteste quand un des assistants croit déceler dans ses paroles l'apologie des « passions d'un bedeau ». Le 10 juillet, il répond dans *La Vie intellectuelle* aux critiques qui ont été faites à son livre, par un article intitulé « Dissonances sur quelques thèmes péguystes²⁰ ». Il réagit contre ceux qui seraient tentés d'affadir le message de *Notre jeunesse* ou, inversement, qui le font servir à des guérillas intellectuelles. Pour lui, il ne regrette pas d'avoir cédé à la magie... « Charme impérieux de Péguy qui se propage comme une grâce. »

En octobre 1932, il fonde la revue *Esprit*. Autour de lui, on interprète ce lancement comme une reprise des *Cahiers de la Quinzaine*. Mounier s'en défend : « Parce que j'ai écrit ce livre, on croira que... Et pourtant, quand ai-je songé à me comparer à lui, quand ai-je même cherché quelque analogie entre son mouvement et le nôtre, quelque soutien ou quelque orgueil dans cette comparaison²¹ ? » En 1939, il notera que sa revue n'a pas abusé des références à Péguy : « Nous lui devons trop pour faire de cette dette un placard de publicité²². » Pas de longues citations sans doute, mais de fréquentes allusions prouvent que les *Cahiers de la Quinzaine* sont toujours présents au directeur de la nouvelle revue. Quelques signes ici et là : l'appel au soutien financier est parfois adressé « à nos amis, à nos abonnés » (titre du *Cahier X-13* de Péguy) ; chaque année de la revue *Esprit* suit le rythme scolaire et commence en octobre, comme les *Cahiers de la Quinzaine*. Indices discrets, mais révélateurs.

En 1939, l'œuvre de Péguy connaît un regain de faveur. Les circonstances politiques s'y prêtent. L'antisémitisme des nazis, le danger de guerre appellent à une relecture de *Notre jeunesse* et de *L'Argent*. Le 1^{er} février, Mounier publie un éditorial : « Péguy prophète du temporel²³ ». Le temps est venu de puiser à nouveau dans « sa richesse à la fois surabondante et inachevée ». Le 25 janvier, une plaque a été apposée sur l'immeuble des *Cahiers* ; la cérémonie a été prolongée par une rencontre au collège Sainte-Barbe. Étaient présents les anciens amis de Péguy, la « vieille garde », conduits par Daniel Halévy et Jacques Copeau. Cette réunion a laissé Mounier sur sa faim : les moins de quarante ans, la « jeune garde », n'ont pas eu la parole, l'occasion a été manquée. Or c'est le moment : au lendemain de la guerre, Péguy paraissait un peu « pantalon rouge » ; le danger reparu, les pages de *L'Argent* sur la *pax germanica* redeviennent d'une actualité brûlante.

19. *Esprit*, décembre 1950, p. 977. Le texte de sa conférence est reproduit dans *La pensée de Charles Péguy*, p. 218-221.

20. Article reproduit dans *La pensée de Charles Péguy*, p. 228-241.

21. *Œuvres*, t. IV, p. 506.

22. *Esprit*, février 1939, p. 627 (voir *infra*, p. 19).

23. *Ibid.*, (voir *infra*, p. 19-25).

La chasse aux Juifs qui se développe outre-Rhin inquiète l'équipe d'*Esprit*. En septembre 1938, elle a fondé une feuille politique bimensuelle, *Le Voltigeur*. Le 1^{er} mars 1939, un numéro spécial est intitulé « L'antisémitisme contre la France²⁴ ». Il répond à une campagne de *Je suis partout* menée par Brasillach et Rebatet. Mounier s'est chargé de l'éditorial qui couvre la première page. Mais le fait le plus intéressant est qu'au cœur du numéro, pages 4 et 5, sur quatre grandes colonnes, s'étale une « Lettre ouverte de Charles Péguy à M. Robert Brasillach et autres petits rebatets²⁵ » dûment signée Charles Péguy. Cette longue lettre, qui prend la défense du peuple juif, est faite de paragraphes pris çà et là dans *Notre jeunesse*, habilement recousus pour former un tout. Elle a évidemment été composée par Mounier.

Le 1^{er} juin, c'est au tour de Wladimir Rabinovitch de se référer à Péguy dans un article véhément : « Charles Péguy, témoignage d'un Juif ». Il proteste contre l'indifférence des démocraties à l'égard des persécutions nazies : « Nous sommes seuls, nous sommes tragiquement seuls. Il n'y a plus de Péguy pour nous connaître et nous aimer. » Ce sont là les pages les plus vigoureuses d'un numéro que Mounier a intitulé « La parole est aux réprouvés ».

En 1940, l'actualité de Péguy s'accroît avec la défaite. Mais elle prend plusieurs visages. D'un côté, Edmond Michelet se réclame de *L'Argent suite* (en citant la phrase fameuse de Péguy : « Celui qui rend une place ne sera jamais qu'un salaud ») pour fonder le premier réseau de résistance. De l'autre, le maréchal Pétain s'empare de la figure de Péguy, chantre de la famille, du travail, de Jeanne d'Arc, et l'annexe à la « révolution nationale ». Henri Massis, Georges Lamirand, Gustave Thibon, bien d'autres, font chorus. Marcel Péguy, interprétant le concept de *race*, convertit son père au national-socialisme (*Le destin de Charles Péguy*). Pour Mounier, il importe d'attaquer le Statut des Juifs décrété par Vichy en opposant au Péguy officiel un Péguy résistant. Pourra-t-il le faire dans la revue *Esprit*, dont il poursuit la publication pendant quelques mois ? En janvier 1941, traçant un « Programme pour le mouvement de jeunesse française », il se fonde sur les traditions chrétienne, républicaine, socialiste, telles que Péguy les a définies²⁶. Rien là qui choque la censure. En février,

24. Reproduit dans les *Cahiers Mounier*, n° 1, 2014, p. 33-36.

25. Voir *infra*, p. 27-31.

26. « Péguy [...] a porté lui-même trois principales [traditions] : la chrétienne, la républicaine, la socialiste, toutes trois contre les politiciens qui en ont accéléré la décadence. La chrétienne, au lendemain de la défaite, jouit d'un regain de rayonnement de faveur publique ; elle ne pose donc pas de question. Il serait dangereux d'abandonner la républicaine et la socialiste, dans le sens le plus large de ces mots, au ressentiment et l'opposition politiques. L'esprit "républicain", ce goût des Latins pour la chose publique, et ce qu'on pourrait appeler chez les gouvernants ce sens de la famille publique, est

il se risque davantage. Sous le titre : « Charles Péguy et le problème juif²⁷ », il réunit quelques-unes des phrases les plus percutantes de *Notre jeunesse* : « Pauvre je porterai témoignage pour les Juifs pauvres. Je les ai trouvés d'une sûreté, d'une fidélité, d'un dévouement [...], d'une piété dans l'amitié inébranlables », ou : « Un état-major de Juifs et de chrétiens a trahi des troupes excellentes de Juifs et de chrétiens », etc. Mounier sait qu'il lance une provocation à la censure : de son propre aveu²⁸, il ne serait pas fâché de voir le gouvernement de Vichy refuser de belles pages de l'auteur qu'il a annexé indûment. Provocation réussie : les textes sont censurés. Mounier revient à la charge et, grâce à l'intervention de Pierre Dominique, l'éloge des Juifs par Péguy passe sous la rubrique « La pensée engagée ». En juin, quinze pages de la revue sont composées des bonnes feuilles du livre de Roger Secrétain, *Péguy soldat de la vérité* (*vérité* est remplacé par *liberté* dans l'édition canadienne). Le 1^{er} août – dernier numéro paru – Mounier recense la « littérature Péguy²⁹ », représentée par les livres de Daniel Halévy, Roger Secrétain et Pierre Péguy. Deux phrases à retenir : « Parlons-en [de la littérature Péguy] tant qu'elle n'est pas encore irritante comme une manie. » Puis, comme Secrétain, il insiste sur l'esprit « hérétique » de Péguy, qui par-delà sa mort « continue de protester contre toute annexion, contre toute maligne interprétation de son œuvre ».

En août 1941 encore, reprenant une note donnée à *Temps nouveau* le 17 janvier, après la mort de Bergson, Mounier contribue au livre collectif publié par Albert Béguin à Neuchâtel aux Éditions de La Baconnière et intitulé simplement *Henri Bergson*. Dans son article, « Péguy médiateur de Bergson³⁰ », il est beaucoup plus question du premier que du second. Comme en 1931, il évoque le combat de Péguy contre l'habitude, le « tout-fait », contre les historiens positivistes et les philosophes déterministes ; il dénonce à nouveau le règne de l'argent, « la plus vaste conspiration

antérieur à la démocratie parlementaire et même à la république comme forme de gouvernement : le mot n'est-il pas courant dans la littérature de l'ancien régime ? Il faut, au surplus, et si opposé fût-on au régime républicain, lire les pages de Péguy dans *Notre jeunesse* pour comprendre quelle ferveur puissante et généreuse a pu, dans de larges couches du peuple français, accompagner la décadence d'un régime dont l'odieux est qu'il ait trahi précisément tant de foi désintéressée. On sait aussi de combien le sentiment socialiste déborde les impuissances et les hérésies doctrinaires de la social-démocratie ; on sait plus précisément que la France a vu naître un socialisme autochtone qui, avant d'être écrasé par l'invasion marxiste, qu'il combattit sans relâche, se forma autour de l'instinct personnaliste du pays, et qu'il reste encore vivace à travers des années d'histoire » ; rééd. dans *Esprit* (de novembre 1940 à août 1941), éd. B. Comte, Éditions Esprit, Paris, 2004, p. 159-160 (293-294).

27. *Esprit*, p. 256-259 (428-431) (voir *infra*, p. 28-33).

28. *Entretiens*, XI.

29. *Ibid.*, p. 713 (1125) (voir *infra*, p. 34-36).

30. Voir *infra*, p. 36-42.

que le monde ait connue contre la liberté des enfants de Dieu ». Peut-être a-t-il un peu « pégyuifié » Bergson, comme le suggère Béguin, en prêtant à sa philosophie une résonance chrétienne qui n'apparaissait pas avant 1914. Mais, en ces temps de persécution, l'occasion est belle de voir, dans le Juif Bergson, un « Jean-Baptiste de la nouvelle rédemption ».

Esprit est interdit en août 1941. Mounier est arrêté en janvier 1942. À la prison Saint-Paul, en octobre, il fait une causerie sur Péguy devant ses camarades prisonniers. Il n'en reparlera plus qu'en 1945, après la Libération.

De 1945 à 1947, la Radiodiffusion française confie à Mounier une série d'émissions hebdomadaires destinées à l'étranger. Dès le 18 janvier 1945, à propos d'un éventuel transfert au Panthéon des cendres de Romain Rolland, Péguy et Bergson, il rappelle que Péguy a symbolisé pendant quatre ans la mystique de la résistance française. Le 28 janvier, sa conférence est intitulée « Péguy ressuscité³¹ ». De gros ouvrages viennent de paraître sur Péguy, dus à Jean Delaporte (*Connaissance de Péguy*) et André Rousseaux (*Le prophète Péguy*). On attend celui de Romain Rolland, peu suspect de sympathie pour Vichy. Mounier tire la leçon des rebondissements de l'opinion : « Voici que Péguy ressuscite de sa deuxième mort. Car il a bien été tué deux fois. La première fois, ce fut une mort glorieuse, à la Marne, en 1914. La seconde, une mort ignominieuse, une mort spirituelle : son utilisation et sa défiguration par la propagande de Vichy, en 1940. »

Pour faire oublier le « culte idolâtre » dont il a été l'objet dans le mensonge pendant quatre ans, Mounier invite à lui demander une « parole neuve et décisive ». Même si cette parole ne doit être entendue que « dans le silence de nos cœurs et de nos esprits ».

Le silence... Il est vrai qu'il ne paraîtra plus d'article sur Péguy dans la revue *Esprit* pendant les cinq années suivantes. On remarque aussi que Mounier est resté étranger aux efforts d'Auguste Martin pour créer une « Amitié Charles Péguy » en 1946. Manque de temps ? Ou plutôt désir de ne pas se lier les mains, crainte de retomber dans un culte trop officiel ? Il n'oubliait pas pour autant celui qu'il considérait toujours comme un prophète. Les allusions, les brèves citations de Péguy ne manquent pas dans *Esprit* jusqu'en 1950, soit sous sa plume, soit sous celle de Rabinovitch ou d'Albert Béguin (qui éreinta le *Péguy* de Romain Rolland en août 1945).

Sa fidélité est attestée par un dernier article, « Péguy le mal vaincu », publié en août 1948 dans les *Nouvelles de France*, revue française des Relations culturelles, et

31. Voir *infra*, p. 42-44.

reproduit par la suite dans diverses revues étrangères³². Article d'information et de mise au point, mais aussi tourné vers l'avenir. Mounier y rappelle les vicissitudes du péguysme au cours des années de guerre. Il fait confiance au rôle de Péguy, chrétien, socialiste et républicain, pour contribuer au redressement de la France – et de l'Europe, ajoute-t-il –, au cours du xx^e siècle.

Mort en 1950, Mounier n'a pas connu les cinq volumes d'inédits de prose édités entre 1952 et 1955, ni les *Quatrains*, ni *Véronique*, « dialogue de l'histoire et de l'âme charnelle ». Son jugement en aurait-il été modifié ? Cela est peu probable. Aurait-il été atteint par la violence des attaques contre Marc Sangnier contenues dans *Un poète l'a dit ?* Il savait que Péguy polémiste pouvait être injuste, il avait pris son parti de ses « faiblesses », estimait qu'elles comptaient peu au regard de la force qu'il communiquait à ses lecteurs. Par contre, il aurait été touché au plus profond de lui-même par les douloureux aveux des *Quatrains* et par le christianisme tragique du « Dialogue charnel ». À la lecture de tels textes, sa ferveur n'aurait pu que grandir. Dans l'ensemble, il a été marqué avant tout par *Notre jeunesse*, les *Mystères*, la *Note conjointe*.

En 1950, Mounier avait quarante-cinq ans. Péguy est mort à quarante et un ans. Dernier parallélisme entre les destins de ces deux hommes. Leurs tempéraments étaient différents. Mounier n'a jamais pratiqué la polémique avec la colère – souvent excessive – de son aîné. Leurs revues ne se ressemblaient pas. *Esprit*, publication régulière, dense, fruit d'une équipe de spécialistes, se distinguait des *Cahiers de la Quinzaine*, aux coups de génie créateurs mais à la composition capricieuse, aux dates de parution irrégulières. En 1950, après la mort de Mounier, Albert Béguin refusait d'appeler son ami un « disciple » de Péguy. Il préférait parler d'une « relation d'homme à homme », relation « séminale », ou « filiation³³ ». Quelques mois plus tard, en décembre, dans un numéro spécial consacré au disparu, le même Béguin, désormais directeur d'*Esprit*, estimait que la revue, entre 1935 et 1938, période difficile entre toutes, avait été placée dans des « situations péguystes » : problèmes financiers, attaques de la droite catholique³⁴. Oui, Péguy et Mounier se situaient de façon analogue dans les combats qu'ils menaient pour une cité meilleure. Refusant de se réfugier dans l'absolu, indifférents à leur fortune matérielle, ils s'étaient mis au service des réprouvés pour lutter contre l'injustice du monde, mais n'avaient pas séparé leur engagement social d'une intime conviction religieuse³⁵.

32. Voir *infra*, p. 45-48.

33. « Vies parallèles de Péguy et de Mounier », *Feuillets de l'Amitié Charles Péguy*, mai 1950.

34. *Esprit*, décembre 1950, p. 993-1003.

35. Consulter aussi l'article de Jean-Yves Guérin, « De la situation faite à Péguy par la revue *Esprit* », dans *La réception de Charles Péguy en France et à l'étranger*, Centre Charles-Péguy, Orléans, 1988.

ARTICLES DE MOUNIER SUR PÉGUY (1939-1948)

Péguy prophète du temporel (*Esprit*, février 1939)

Nous n'avons pas abusé, depuis qu'est née cette revue, des références à Péguy. Nous lui devons trop pour faire de cette dette un placard de publicité. Nous avons un sentiment trop exact de sa taille, un respect trop vif de sa richesse à la fois surabondante et inachevée pour consommer un détournement peut-être, pour assumer en tous cas un ridicule spécialement odieux en revendiquant son héritage. Nous aurions entendu, si nous en avons été tentés, le son même de sa voix, de sa voix nous disant que jeune homme on ne continue pas, on ne recommence pas, on accueille un élan, puis on oublie sa trace, et on le découvre à neuf dans une aventure inédite, en se battant.

Mais une fois n'est pas coutume, puisque l'occasion nous en est donnée. Pour une heure, cette semaine, la première fois sans doute, Péguy rassemblait au bas de la rue de la Sorbonne, puis au parloir jaunâtre de Sainte-Barbe, la petite escouade de ses camarades survivants et celle de ses nouveaux amis : ceux de vingt à trente-cinq¹. Les deux troupes ne s'étaient jamais rencontrées en corps. Nous regardions ces yeux fervents, ces barbes grises – c'est vrai, il serait presque un vieillard ! – qui scandaient les moments pathétiques de la cérémonie. Nous ne les connaissions pas, ils ne nous

1. Le 25 janvier 1939, à l'initiative de vieux amis de Péguy, fut inaugurée une plaque commémorative au 6, rue de la Sorbonne : « Charles Péguy (1873-1914) installa et dirigea ses *Cahiers de la Quinzaine* (1900-1914) dans la boutique ci-dessous. » Daniel Halévy (1872-1962) lut un message d'Henri Bergson (reproduit dans *Écrits philosophiques*, PUF, Paris, 2011, p. 857-859), puis Jacques Copeau (1879-1949) un texte de Péguy et Jean Tharaud (1877-1952) un hommage au collège Sainte-Barbe où les trois hommes avaient été élèves avec Péguy. À cette occasion, Halévy rendit public le projet d'une plaque commémorative à l'emplacement exact où Péguy était mort au champ d'honneur, à Villeroy, dans la région de Meaux.

connaissaient pas. Qu'importaient entre nous les quelques notables plus ou moins académiciens, si justement, si péguystement perdus dans le tout-venant ; personne ne s'était occupé de les faire monter au premier rang, on ne les voyait pas : c'étaient des amis, comme les autres, ou de petits creux, de petits tourbillons de trahison qui se dissimulaient entre les amis. On ne voyait autour d'eux que cette rencontre précaire, sans lendemain, de la vieille garde obscure et de la jeune relève, jeunes gens aux yeux nets, perdus au travers de la salle. (Votre seule erreur, Halévy, a été de ne pas faire parler l'un deux ; combien Péguy eût aimé, à côté de cette simplicité fraternelle que vous avez employée à déritualiser votre initiative, à côté de la rude voix de Copeau et de cette grave consécration par son Maître qui l'eût, vivant, rendu fou de joie², combien il eût préféré l'enthousiasme véhément et un peu maladroit, de quelque jociste anonyme à des évocations cabotines ou à des apologies d'une distinction suprême). Les uns et les autres, vieille garde et jeune garde, ils auraient eu beaucoup à se dire, sans doute, ceux qui en dessus et en dessous des quarante ans avaient tâché de ne pas glisser de mystique en politique. Ils s'entr'apercevaient. (Encore un conseil, Halévy : à Meaux, en septembre, il faudra les jeter ensemble dans quelque auberge de campagne). Et l'on sortit avec un peu le sentiment d'une occasion manquée.

Cette boutique où un restaurateur chinois s'ingéniait à tirer de l'aubaine quelque clientèle supplémentaire, une trentaine d'années nous y séparaient de l'époque que l'on y célébrait. Les temps n'avaient guère changé. Il fallut contourner, pour se rendre à Sainte-Barbe, une Sorbonne toujours massive, longer une file de chômeurs loqueteux attendant une soupe populaire, coudoyer quelques nouveaux théologiens ; et comme à un enterrement, chacun murmurait de la guerre qui vient, – c'était la journée de Barcelone³, – sous la pesante détresse de l'Espagne.

Mais, c'est bien moins à la permanence qu'à la nouveauté de Péguy que je voudrais en ce moment rappeler quelques-uns de ceux, peut-être, qui s'en croient les plus fervents disciples. Quand nous l'avons connu, après guerre, il y avait certaines parties de son œuvre dont les circonstances ne nous disposaient pas à percer le revêtement d'époque. Au moment où nous n'entendions autour de nous que matamores perchés sur le butin de victoire, invectivant le vaincu, refusant, avec un aveuglement de petits bourgeois parvenus, d'enrichir l'Europe par la force de la magnanimité et par l'intelligence de ses destins, Péguy, si graves d'accent fussent ses diatribes militaires,

2. Allusion probable à ce passage de la lettre de Bergson : « Que n'eût-il pas fait [, Péguy,] pour nous s'il avait vécu ! Dans les ténèbres où nous marchons à tâtons depuis vingt ans, je me suis plus d'une fois interrogé sur ce point. Et toujours je me répondais à moi-même que les grands cœurs, les hommes qui transcendent l'humain, doivent laisser derrière eux quelque chose qu'ils ont imprégné de leur esprit, qui reste vivant et redeviendra agissant. » (*Ibid.*, p. 858.)

3. Le 25 janvier, Barcelone est tombé définitivement entre les mains des troupes nationalistes.

nous semblait pour tout dire un peu pantalon rouge. Nous connaissions une France gorgée, – il vivait dans une France menacée ; nous portions l'espoir d'un renouvellement, – il buvait l'eau amère d'une décadence. Aujourd'hui que notre pays est rentré au grand royaume de pauvreté, de fait, sinon encore de cœur, aujourd'hui que, tous nos espoirs piétinés, nous voyons revenir en tête de nos malheurs les mêmes profiteurs patentés du monde de l'argent et de la république, réconciliés, adaptés une fois de plus, nous comprenons. Ce que les méditations françaises de Péguy peuvent garder d'éloquence jacobine, cette expérience qui leur manque, et qu'il n'eût pas faite en vain, de la guerre mécanique, de la guerre prolongée, tout cela s'efface derrière l'autorité de son affirmation centrale. Par-dessus tout, pour ceux qui le relisent cette année, Péguy apparaît comme le prophète du temporel, aussi actuel contre l'idéalisme d'hier que contre le prétendu réalisme d'aujourd'hui.

J'ai reçu, depuis septembre⁴, l'une ou l'autre lettre de cette encre : « Hé quoi ? Oublieriez-vous votre mission ? N'êtes-vous pas désignés (vous, *Esprit*) pour distancer les problèmes, hausser les débats, confronter leurs aspects et multiplier les postes d'observation ? N'est-ce pas dans cette absence de passion, dans cette ubiquité du jugement que consiste la fonction de l'esprit ? Va-t-on lire chez vous maintenant de mots d'ordre ? Vous que nous avons approchés par goût pour cette liberté souveraine, allez-vous nous écarter pour des querelles de diplomates ? »

Il y a, sous de tels étonnements, deux confusions, toutes deux si essentiels qu'il faut une fois de plus y revenir.

La plus élémentaire est de croire qu'autour de Munich nous avons pris une position principalement politique. Quand ces regrets viennent d'un camarade, ou de quelqu'un qui s'apprêtait à l'être, que signifient-ils exactement ? Ils disent : « Nous reconnaissons en commun certaines valeurs spirituelles, que nous nous accordons à trouver menacées, à vouloir sauver d'un danger imminent, bien au dessus l'ordre intérieur et impur du politique. Et c'est le moment que vous choisissez pour nous diviser sur ce moins quand nous sommes unis à la vie et à la mort sur la sauvegarde de ce plus. » À l'adresse d'une revue, dont la réalisation politique n'est pas l'objet immédiat, l'argument serait sans réplique si nous prétendions en effet imposer une option politique ou une appréciation de fait. Tout en marquant nos préférences. Je

4. Septembre 1938 : date des accords de Munich, auxquels Mounier réagira dans un article sous ce titre : « Lendemain d'une trahison » (*Esprit*, n° 73, octobre 1938). Les nombreuses lettres que reçut Mounier ont été en partie recueillies dans *La trahison de Munich : la grande débâcle des intellectuels* (préf. M. Winock, éd. N. Benkorich, CNRS Éditions, Paris, 2008).

ne vois pas pourquoi, ici, nous excluons de notre amitié quiconque porterait sur les forces, les risques ou les tactiques des jugements divergents.

Mais les positions défendues par nous à la suite des événements de septembre situent nos campagnes à un tout autre niveau. Il n'est pas plus ridicule que, évoquant Munich, de demander à des révolutionnaires sans passé, sans responsabilités de gouvernement, à la fois antiversaillais et antifascistes pour des raisons métapolitiques : « Auriez-vous osé ne pas signer ? » Hé oui ! si nous eussions été des politiciens radicaux, ne sachant trop ce qu'ils pensent de Versailles ni du fascisme, héritant de vingt ans d'erreurs et lourds de six mois de lâcheté, pas pour un sou métapolitiques, et révolutionnaires encore moins, « il ne nous fût resté », comme dans une addition automatique, qu'un résultat automatique à soussigner.

Mais c'est précisément parce que nous ne sommes point tout cela, et parce que nous nous élevons contre tout cela, qu'il revient à d'autres de tirer le trait sous les fatalités, à nous de les pourchasser. Qu'un homme, matériellement, soit « munichois » ou « antimunichois », peu nous importe en soi. De bons amis à nous l'ont été – la plupart ne le sont plus. Ce qui nous importe, c'est l'homme qu'ils manifestent, et finalement la croyance qu'ils affirment dans la manière qu'ils ont d'être l'un ou l'autre.

– Regardez qui vous côtoie.

– Précisément, vous vous trompez en ce que nous sommes aussi étrangers à ces gens-là qu'aux néo-défaitistes des salons bien-pensants. L'aveuglement des uns, la duplicité des autres, et ces rodomontades qui ne changent rien à la réalité de notre pays et à ses possibilités réelles en Europe sont, sous le langage de la force, un des éléments de notre faiblesse. Nous ne rions ni n'exultons quand ils en remettent sur Caporetto⁵ et sur la mandoline, avec la suffisance vulgaire de ces adultes qui précipitent un enfant fragile dans le désarroi à force de lui rappeler ses faiblesses : comme si le Français n'avait jamais reculé sur ces champs de bataille ou ne provoquait jamais le ridicule. Et pendant que nous sommes au ridicule, nous aimerions bien voir mettre une sourdine à cet impérialisme de dactylos dont s'étourdit depuis peu l'âme radicale-socialiste, à court d'enthousiasme. Ils ont eu le bon goût (ils : quelques intérêts coloniaux, dit-on), dans les couloirs de nos métros, de placarder sur trois mètres de haut et en capitales tricolores l'appel au sentiment de la grandeur de l'Empire côte à côte avec une affiche nous invitant à visiter « nos frères tchécoslovaques ». Je ne sais quel Ubu méconnu – solution miraculeuse, n'est-il pas vrai ? – proposait ces jours-ci de donner à M. Lebrun, par une loi de la république, le titre de président d'Empire. Le plus plaisant est de voir les hommes du « repli français », les premiers à condamner

5. Caporetto (actuellement Kosarid en Slovénie), où, du 24 octobre au 9 novembre 1917, les troupes germano-autrichiennes menèrent une offensive victorieuse contre l'Italie.

– un peu tard – notre défunte politique d’hégémonie, faire de la politique d’Empire le symbole du repli, comme s’il y avait Empire sans hégémonie !

Nous sommes bien loin de donner leur congé aux réalités que représente aujourd’hui la France eurafricaine⁶. Nous avons été quelques-uns d’*Esprit* à signer récemment un manifeste pour la défense de son intégrité. Nous avons signé, à vrai dire, un acte plutôt qu’un texte. Nous ne pensons pas que pour dire : « pas ça », « pas maintenant », « pas à vous », « pas ainsi », ou même « jamais », il soit désigné de faire comme si la réalité coloniale n’était qu’un rayonnement édénique de civilisation et de spiritualité : exactement pas plus qu’il n’est opportun de contester la valeur de civilisation que prend stratégiquement notre empire face aux impérialismes voisins. Mais c’est ici, autour de notre défense nécessaire, ici, à *Esprit*, que doit être dénoncée une littérature inutile et pharisaique, dont *Le Temps* du 22 janvier nous fournit le modèle :

La politique dite d’« association » [...] reçoit aujourd’hui, après avoir fait la preuve de sa pleine efficacité, une éclatante récompense. Les peuples dont la France a pris en charge les destinées, auxquels elle s’est donné la mission d’apporter la civilisation et d’ouvrir les voies du progrès, donnent, à la face du monde, le démenti le plus catégorique aux contempteurs et aux censeurs de notre expansion, en même temps qu’ils montrent la vanité des revendications dirigées contre l’intégrité et l’unité de l’empire français. C’est en vertu du principe même de libre disposition que ces peuples revendiquent le droit de rester sous notre tutelle, de vivre à l’ombre du drapeau tricolore...

Quand tout ceci est dit, l’essentiel reste à dire, *aujourd’hui*. L’essentiel, c’est ceci :

Hier, tant que notre pays a pris la tête du conservatisme européen le plus entêté et le plus aveugle, tant qu’il a été riche, plus riche que ses forces, avec des égoïsmes et des vanités de riche, nous avons combattu sans répit cet égoïsme et cet aveuglement. Nous ne combattons pas notre pays, nous combattons son illusion, ses fautes, sa faiblesse vêtue de force. Nous luttons pour sa force réelle, celle qui est faite d’ajustement et de justice. Aujourd’hui que notre pays est menacé non plus dans ses usurpations mais dans son être, *intus et extra*, dans son moral et dans ses frontières, *c’est du même mouvement* que nous défendons, en tâchant de lui donner un sang neuf, l’espace spirituel que représente dans le monde l’intégrité de ses frontières, la continuité de sa présence, la solidité de sa résistance. Et nous pensons bien que rien, aujourd’hui, n’est défendu *par* la guerre moderne. Mais nous savons aussi que rien n’est défendu *sans risque* de guerre, que rien n’est créé au spirituel, dans un monde qui repousse le spirituel, sans risque grave et permanent de conflit, et que vouloir à *tout prix* éliminer ce risque, c’est se décider à y mettre le seul prix que l’adversaire

6. Dès son arrivée au pouvoir, Hitler réclama la restitution des anciennes colonies allemandes en Afrique perdues en 1918, notamment le Cameroun. Léon Blum semblait favorable à ce compromis pour éviter la guerre.

demande, qu'il demandera jusqu'au dernier sou : l'abandon de ces valeurs, jusqu'au suicide moral d'abord, jusqu'au suicide physique ensuite. Nous croyons qu'entraîner le spirituel dans cette défection, au nom des valeurs de paix, que méconnaître le prix de l'espace temporel où le spirituel pour nous est engagé, au nom des dangers de cette liaison, ce n'est pas prendre une position politique, c'est trahir la charte fondamentale qui nous unit à *Esprit*. Nous croyons ... Mais puisque nous sommes partis avec Péguy, finissons le chemin avec lui. Si l'on veut savoir les phrases qui s'agitent en nous ce mercredi matin 25 février, devant le 6 de la rue de la Sorbonne, les voici :

Le soldat mesure la quantité de terre où on parle une langue, où règnent des mœurs, un esprit, une âme, un culte, une race. [...] C'est le soldat qui mesure le berceau temporel. C'est le soldat qui mesure la quantité de terre temporelle qui est *la même* que la terre spirituelle et que la terre intellectuelle. [...]

Un Auguste aisément peut faire des Virgiles. Non, mais c'est un Auguste, un César, qui *fait* la quantité de terre temporelle où un Virgile se fait entendre, où un Virgile n'est pas mort, où un Virgile peut espérer une temporelle immortalité spirituelle. [...]

Il faut aller plus loin. [...] Il fallait qu'il y eût la voûte et l'empire et la tortue et le *vallum* pour que le monde chrétien prît cette forme temporelle qu'il devait recevoir et garder. C'est la forme de radoub. [...] C'est certainement un des plus grands mystères du monde, et c'en est peut-être le plus grand, que cette inquiétante, que cette mystérieuse place laissée au temporel dans le mécanisme total et ainsi dans le gouvernement, dans le sort du spirituel. Quelle ne faut-il pas que soit cette importance. Quelle ne faut-il pas que soit cette gravité pour que la plus grande création spirituelle qu'il y ait jamais eue dans le monde ait été ainsi versée dans un moule temporel que le soldat avait préalablement établi. [...]

C'est un système fort connu, et que l'on a toujours nommé le système de la paix à tout prix. C'est une échelle des valeurs où l'honneur est moins cher que la vie. On peut le déterminer d'un mot en disant que c'est un système qui prend exactement le contrepied du système cornélien... [...]

Si c'est un système de la peur, mon Dieu je veux bien, mais qu'on le dise. Qu'on dise : Il n'y a pas de question d'Alsace-Lorraine parce que nous avons peur de l'Allemagne, de la force allemande. Et il y a une question des nègres de l'Angola parce que nous n'avons pas peur de la force portugaise.

[...] J'y consens, mais ce qu'il y a de saugrenu, ce qu'il y a d'intenable, c'est de mettre un pacifisme, et si je puis dire un pacifisme intégral, sous l'égide, et sous l'invocation de la Déclaration des droits de l'homme. Je ne suis pas chargé de mettre de l'ordre dans la cervelle de M. de Pressensé, mais enfin la Déclaration des droits de l'homme a justement été faite, elle a été justement introduite dans le monde pour expliquer que le droit passait avant tout, et par conséquent notamment avant la paix. [...]

Il faut être ce que l'on appelle un niais quand on veut être poli et ce que l'on appelle un imbécile quand on n'a pas la même préoccupation pour croire que l'on peut présenter et vouloir introduire un droit quelconque, un point de droit sur la surface de la Terre sans qu'aussitôt il en naisse, il en vienne, en même temps, en cela même, par cela même, indivisiblement, un point de guerre. [...]

Non seulement la justice mais la charité même est pleine de guerre. [...]

La *pax germanica* est dure, dit M. de Pressensé, *mais c'est tout de même une paix*. À ce compte la paix russe aussi est une paix ; et la paix turque était une paix ; et la paix belge en Afrique et la paix portugaise. La Ligue des droits de l'homme n'est pas chargée de nous enseigner la *pax germanica*. Ni la *pax teutonica*. Elle est chargée de nous enseigner la *pax juridica*⁷.

Il n'est pas inutile de rappeler que le signataire de ces textes est mort pour son pays le 5 septembre 1914 et qu'il est parti un mois avant, écrivant à sa plus vieille amie : « Nous partons, soldats de la république, pour le désarmement général et la dernière des guerres. Nous n'avons pas péché. Nous n'avons pas failli. »

Lettre ouverte de Charles Péguy à M. Robert Brasillach, et autres petits rebatets

(Le *Voltigeur*, n° 11, 1^{er} mars 1939)

Ce montage de citations extraites de *Notre jeunesse* de Péguy⁸ illustre en quelque sorte l'article de Mounier paru en première page de ce numéro du *Voltigeur* : « L'antisémitisme qui n'ose pas dire son nom⁹ ». Ce numéro spécial était une réaction à un numéro de *Je suis partout* (animé par Robert Brasillach et Lucien Rebatet) consacré à : « Les Juifs et la France ».

Je vais dire une énormité : LES ANTISÉMITES NE CONNAISSENT POINT LES JUIFS. Ils en parlent, mais ils ne les connaissent point. Ils en souffrent, évidemment beaucoup, *mais ils ne les connaissent point*. Les antisémites riches connaissent peut-être les Juifs capitalistes. Les antisémites d'affaires connaissent peut-être les Juifs d'affaires. Pour la même raison je ne connais guère que des Juifs pauvres et des Juifs misérables. Il y en a. Il y en a tant que l'on n'en sait pas le nombre. J'en vois partout.

Il ne sera pas dit qu'un chrétien n'aura pas porté témoignage pour eux. Il ne sera pas dit que je n'aurai pas témoigné pour eux.

Depuis vingt ans je les ai éprouvés, nous nous sommes éprouvés mutuellement. Je les ai trouvés toujours solides au poste, autant que personne, affectueux, solides, d'une tendresse propre, autant que personne, d'un attachement, d'un dévouement, d'une piété inébranlable, d'une fidélité, à toute épreuve, d'une amitié, réellement mystique, d'un attachement, d'une fidélité inébranlable à la mystique de l'amitié.

7. *L'argent suite* (1913), dans *Œuvres en prose complètes*, t. III, Gallimard, Paris, 1992, p. 901-903 et 934-936.

8. Dans *ibid.*, p. 50-54, 56, 132-137.

9. Article reproduit dans les *Cahiers Mounier*, n° 1, p. 33-36.

Ils y ont d'autant plus de mérite, ils y ont d'autant plus de vertu qu'en même temps, en plus de nous, ils ont sans cesse à lutter contre les accusations, contre les inculpations, contre les calomnies de l'antisémitisme, qui sont précisément toutes les accusations du contraire.

Des riches il y aurait beaucoup à dire. Je les connais beaucoup moins. Ce que je puis dire, c'est que depuis vingt ans j'ai passé par beaucoup de mains. Le seul de mes créanciers qui se soit conduit avec moi non pas seulement comme un usurier, mais ce qui est un peu plus, comme un créancier, comme un usurier de Balzac, le seul de mes créanciers qui m'ait traité avec une dureté balzacienne, avec la dureté, la cruauté d'un usurier de Balzac n'était point un Juif. C'était un Français, j'ai honte à le dire, c'était hélas un « chrétien », trente fois millionnaire. *Que n'aurait-on pas dit s'il avait été Juif.*

Les politiciens, les rabbins, les communautés d'Israël, pendant des siècles et des siècles de persécutions et d'épreuves, n'avaient que trop pris l'habitude, politique, le pli de sacrifier quelques-uns de leurs membres pour avoir la paix, la paix du ménage politique, la paix des rois et des grands, la paix de leurs débiteurs, la paix des populations et des princes, la paix des antisémites. Ils ne demandaient qu'à recommencer. Ils ne demandaient qu'à continuer. Il ne demandaient qu'à sacrifier Dreyfus pour conjurer l'orage. La grande majorité des Juifs est comme la grande majorité des (autres) électeurs. Elle craint la guerre. Elle craint le trouble. Elle craint l'inquiétude. Elle craint, elle redoute plus que tout peut-être le simple dérangement. Elle aimerait mieux le silence, une tranquillité basse. Si on pouvait s'arranger moyennant un silence entendu, acheter la paix en livrant le bouc, payer de quelque livraison, de quelque trahison, de quelque bassesse une tranquillité précaire. Livrer le sang innocent, elle sait ce que c'est. En temps de paix elle craint la guerre. Elle a peur des coups. Elle a peur des affaires. Elle est forcée à sa propre grandeur. Elle n'est conduite à ses grands destins douloureux que forcée par une poignée de factieux, une *minorité agissante*, une bande d'énergumènes et de fanatiques, une bande de forcenés, groupés autour de quelques têtes qui sont très précisément les prophètes d'Israël. Israël a fourni des prophètes innombrables, des héros, des martyrs, des guerriers sans nombre. Mais enfin, en temps ordinaire, le peuple d'Israël est comme tous les peuples, il ne demande qu'à ne pas entrer dans une époque. Quand il est dans une période, il ne demande qu'à ne pas entrer dans une crise. Quand il est dans une bonne plaine, bien grasse, où coulent les ruisseaux de lait et de miel, il ne demande qu'à ne pas remonter sur la montagne, cette montagne fût-elle la montagne de Moïse. Israël a fourni des prophètes innombrables ; plus que cela elle est elle-même prophète, elle est elle-même la race prophétique. Toute entière, en un seul corps, un seul prophète. Mais enfin elle ne demande que ceci : c'est de ne pas donner matière aux prophètes à s'exercer.

Elle sait ce que ça coûte. Instinctivement, historiquement, organiquement pour ainsi dire elle sait ce que ça coûte. Sa mémoire, son instinct, son organisme même, son corps temporel, son histoire, toute sa mémoire le lui disent. Toute sa mémoire en est pleine. Vingt, quarante, cinquante siècles d'épreuves le lui disent. Des guerres sans nombre, des meurtres, des déserts, des prises de villes, des exils, des guerres étrangères, des guerres civiles, des captivités sans nombre. Alors, obscurément, ils aimeraient mieux qu'on ne recommence pas. Ils ont peur des coups. Ils en ont tant reçu. Ils aimeraient mieux qu'on n'en parle pas. Ils ont tant de fois payé pour eux-mêmes et pour les autres. On peut bien parler d'autre chose. Ils ont tant de fois payé pour tout le monde, pour nous. Si on ne parlait de rien du tout. Si on faisait des affaires, de(s) bonnes affaires. Ne triomphons pas. Ne triomphons pas d'eux. Combien de chrétiens ont été poussés à coups de lanières dans la voix du salut. C'est partout pareil. Ils ont peur des coups.

Toujours et toujours des ruines ; un amoncellement de ruines ; habiter, passer dans un peuple de ruines, dans une ville de ruines.

Je connais bien ce peuple. Il n'a pas sur la peau un point qui ne soit pas douloureux, où il n'y ait un ancien bleu, une ancienne contusion, une douleur sourde, une cicatrice, une blessure, une meurtrissure d'Orient ou d'Occident.

Il y a une politique juive. Pourquoi le nier. Ce serait le contraire qui serait suspect. Elle est sotte, comme toutes les politiques. Elle est prétentieuse, comme toutes les politiques. Elle est envahissante, comme toutes les politiques. Elle est inféconde, comme toutes les politiques. Elle fait les affaires d'Israël comme les politiciens républicains font les affaires de la République. Elle est surtout occupée, comme toutes les politiques, à étouffer, à dévorer, à supprimer sa propre mystique, la mystique dont elle est issue. Et elle ne réussit guère qu'à cela.

C'est bien mal connaître la politique juive, au moment même qu'on en parle, que de supposer que ce soit la politique juive et le parti juif qui aient jamais soulevé une affaire comme l'affaire Dreyfus. Au contraire. Ce ne sont jamais eux qui soulèvent les tumultes. Ils ne demandent, ils ne recherchent que le silence. Ils ne demandent qu'à se faire oublier. Sauf quelques écervelés, ils ne recherchent que l'ombre et le silence.

Quand la famille de M. Dreyfus, pour obtenir une réparation individuelle, envisageait un chambardement total de la France, et d'Israël, et de toute la chrétienté, non seulement elle allait contre la politique française, mais elle n'allait pas moins contre la politique juive qu'elle n'allait évidemment contre la politique cléricale. Une mystique peut aller contre toutes les politiques *à la fois*. Ceux qui apprennent l'histoire ailleurs que dans les polémiques, ceux qui essaient de la suivre dans les réalités, dans la réalité même, savent que c'est en Israël que la famille Dreyfus, que l'affaire Dreyfus naissante,

que le dreyfusisme naissant rencontra d'abord les plus vives résistances. La sagesse est aussi une vertu d'Israël. S'il y a les Prophètes il y a l'Écclésiaste. Beaucoup disaient à *quoi bon*.

Ils ont tant fui, tant et de telles fuites, qu'ils savent le prix de ne pas fuir. Campés, entrés dans les peuples modernes, ils voudraient tant s'y trouver bien. Toute la politique d'Israël est de ne pas faire de bruit, dans le monde (on en a assez fait), d'acheter la paix par un silence prudent. Sauf quelques écervelés prétentieux, que tout le monde nomme, de se faire oublier. Tant de meurtrissures lui saignent encore. Mais toute la mystique d'Israël est qu'Israël poursuive dans le monde sa retentissante et douloureuse mission. De là des déchirements incroyables, les plus douloureux antagonismes intérieurs qu'il y ait eu peut-être entre une mystique et une politique. Peuple de marchands. Le même peuple de prophètes.

Aussi, contrairement à ce que l'on croit, contrairement aux plus fausses, aux plus précieuses des apparences, le Juif, quand on le connaît bien, trouve toujours que c'est encore bien comme ça, que c'est toujours ça de pris, qu'on est bien heureux d'avoir au moins eu ça, et qu'il est même étonnant qu'on l'ait eu.

La méconnaissance des prophètes par Israël et pourtant la conduite d'Israël par les prophètes, c'est toute l'histoire d'Israël.

La méconnaissance des saints par les pécheurs et pourtant le salut des pécheurs par les saints, c'est toute l'histoire chrétienne.

La méconnaissance des prophètes par Israël n'a d'égal, n'a de comparable, bien que fort différente, que la méconnaissance des saints par les pécheurs.

On peut même dire que la méconnaissance des prophètes par Israël est une *figure* de la méconnaissance des saints par les pécheurs.

Quand le prophète passe, Israël croit que c'est un publiciste. Qui sait, peut-être un sociologue.

Si on pouvait lui faire une situation en Sorbonne. Ou plutôt à l'École (*pratique* (?) (!)) des hautes études. Quatrième section. Ou cinquième. Ou troisième. Enfin section, des *SCIENCES religieuses*. À la Sorbonne, *au bout de la galerie des Sciences*, escalier E, au premier étage. On pourra toujours. On est si puissant dans l'État français.

C'est faire beaucoup d'honneur au monde moderne, c'est aussi pour ainsi dire en un certain sens le méconnaître, méconnaître justement son modernisme, sa modernité, ce qu'il est, c'est en méconnaître le virus que de dire : Le monde moderne est une invention, une forgerie, une fabrication, le monde moderne est inventé, a été inventé, monté, de toutes pièces, par les juifs sur nous et contre nous. C'est un régime qu'ils ont fait de leurs mains, qu'ils nous imposent, où ils nous dominent, où ils

nous gouvernent, où ils nous tyrannisent ; où ils sont parfaitement heureux, où nous sommes, où ils nous rendent parfaitement heureux.

Nul n'en profite et tout le monde en souffre. *Dans le monde moderne tout le monde souffre du mal moderne.* Ceux qui font ceux que ça leur profite sont aussi malheureux, plus malheureux que nous. *Tout le monde est malheureux dans le monde moderne.*

Les Juifs sont plus malheureux que les autres. Loin que le monde moderne les favorise particulièrement, leur soit particulièrement avantageux, leur ait fait un siège de repos, une résidence de quiétude et de privilège, au contraire le monde moderne a ajouté sa *dispersion* propre moderne, sa dispersion, sa dispersion intérieure, à leur dispersion séculaire, à leur dispersion ethnique, à leur antique dispersion. Le monde moderne a ajouté son trouble à leur trouble ; dans le monde moderne ils cumulent ; le monde moderne a ajouté sa misère à leur misère, sa détresse à leur antique détresse ; il a ajouté sa mortelle inquiétude, son inquiétude incurable à la mortelle, à l'inquiétude incurable de la race, à l'inquiétude propre, à l'antique, à l'éternelle inquiétude.

C'EST PAS FACILE D'ÊTRE JUIF. *Vous leur faites toujours des reproches contradictoires. Quand leurs riches ne les soutiennent pas, quand leurs riches sont durs vous dites : C'EST PAS ÉTONNANT, ILS SONT JUIFS. Quand leurs riches les soutiennent, vous dites : C'EST PAS ÉTONNANT, ILS SONT JUIFS. ILS SE SOUTIENNENT ENTRE EUX. – Mais, mon ami, les riches chrétiens n'ont qu'à en faire autant. Nous n'empêchons pas les chrétiens riches de nous soutenir entre nous.*

C'est pas facile d'être Juif. Avec vous. Et même sans vous. Quand ils demeurent insensibles aux appels de leurs frères, aux cris des persécutés, aux plaintes, aux lamentations de leurs frères meurtris dans tout le monde vous dites : *C'est des mauvais Juifs.* Et s'ils ouvrent seulement l'oreille aux lamentations qui montent du Danube et du Dniepr vous dites : *Ils nous trahissent. C'est des mauvais Français.*

Ainsi vous les poursuivez, vous les accablez sans cesse de reproches contradictoires. Vous dites : *Leur finance est juive, elle n'est pas française.* – Et la finance française, mon ami, est-ce qu'elle est française.

Est-ce qu'il y a une *finance* qui est française.

Vous les accablez sans cesse de reproches contradictoires. Au fond, ce que vous voudriez, c'est qu'ils n'existent pas.

Charles Péguy et le problème juif (*Esprit*, février 1941)

Cet article a paru au sein de la rubrique « La pensée engagée ». On en consultera l'édition critique, œuvre de Bernard Comte, dans *Esprit* (novembre 1940-août 1941), p. 428-431 et 475-478. Pour en comprendre le contexte, on se reportera également au livre de Jean Bastaire, *Péguy contre Pétain : l'appel du 17 juin*, Salvator, 2000.

Inépuisable Péguy. Il n'est pas un des thèmes que l'époque propose à notre réflexion, sur lequel nous ne trouvons chez lui des lumières décisives. Le Maréchal Pétain le proposait, il y a deux mois, à l'audience de tous les petits écoliers de France. Ceux qui ne sont plus écoliers, et qui ne connaissent le fils de la rempailleuse que par un seul de ses aspects, iront de surprise en surprise s'ils essaient de l'explorer tout entier. Péguy a été tué, en 1914, d'une balle à la tête, qui visait juste cette pensée indomptable. On me raconte qu'un éclat d'obus l'a frappé une seconde fois à Orléans, blessant à l'arcade sourcilière le buste du faubourg de Bourgogne¹⁰. Quel mort, cependant, est plus vivant que lui ?

C'est dans *Notre jeunesse* et dans la *Note conjointe* qu'il évoque le destin du judaïsme. Il ne s'en masque aucune tare : « Il y a une politique juive. Pourquoi la nier. Ce serait le contraire au contraire qui serait suspect. Elle est sotte, comme toutes les politiques. Elle est envahissante, comme toutes les politiques. Elle est inféconde, comme toutes les politiques. Elle fait les affaires d'Israël, comme les politiciens républicains font les affaires de la République. Elle est surtout occupée, comme toutes les politiques, à étouffer, à dévorer, à supprimer sa propre mystique, la mystique dont elle est issue. Et elle ne réussit guère qu'à cela¹¹. »

Cette politique, on lui reproche assez communément d'être offensive et entreprenante. Péguy lui reproche bien plutôt d'être une politique d'abandon temporel et de démission. Il rattache cette forme de tentation à des caractères séculaires : « Le Juif trouve naturel d'être malade. Il sait que le travail spirituel se paye par une sorte propre de fatigue inexpiable », et il trouve que c'est bien comme ça, « que le Seigneur est encore bien bon comme ça, de ne pas être pire ». « Il compte les jours où il va bien. Il les admire. » Contrairement à l'idée courante qui fait du chrétien un résigné et du juif un révolté, le chrétien, pour Péguy, est un perpétuel révolté, il est celui qui n'accepte

10. Ce buste, inauguré en 1930 (cf. *La pensée de Charles Péguy*, p. 26), fut frappé par un éclat d'obus lors des bombardements de juin 1940 sur Orléans.

11. *Notre jeunesse*, dans *Œuvres en prose complètes III*, p. 50.

jamais ; le juif est celui qui accepte : « Le Juif est vaincu depuis septante et nonante siècles : là est son éternelle force. Et là aussi sa victoire éternelle¹². »

Aussi, « sauf quelques écervelés, ils ne recherchent que l'ombre et le silence ». À force d'en recevoir, le Juif a peur des coups. D'où la conduite déconcertante devant le danger de ces grands juifs, notables de la synagogue ou de la puissance, qui ont pris « l'habitude, politique, de sacrifier quelques-uns de leurs membres pour avoir la paix, la paix du ménage politique, la paix des rois et des grands, la paix de leurs débiteurs, la paix des populations et des princes, la paix des antisémites ». Le peuple d'Israël est comme tous les peuples, il ne demande pas à entrer dans un temps extraordinaire. « Il ne demande que ceci : c'est de ne pas donner matière aux prophètes de s'exercer. Il sait ce que ça coûte... Vingt, quarante, cinquante siècles d'épreuves le lui disent. » D'où la politique de ses politiciens : ne pas faire de bruit. « Quand le prophète passe, continue Péguy, Israël croit que c'est un publiciste. Qui sait, peut-être un sociologue. Si on pouvait lui faire une situation en Sorbonne¹³. »

« La méconnaissance des prophètes par Israël, c'est toute l'histoire d'Israël¹⁴. » Comme la méconnaissance des saints par les pécheurs est toute l'histoire de la Chrétienté. Peut-être, pour compléter cette perspective, faudrait-il parler d'une certaine tendance à démarquer le prophétisme dans la vie politique, analogue à la tentation qu'ont certains chrétiens de surnaturaliser les données de l'action politique. Il ne s'agit plus alors de « politique » au sens péguyste, d'exploitation intéressée, mais d'une sorte de court-circuit spirituel qui par les plus pures intentions peut mettre le feu à la solidité des cités. Le prophétisme, comme le surnaturel, restent indépendants, bien entendu, de ces transpositions.

C'est encore à l'histoire juive que Péguy rattache deux autres traits du peuple juif : l'intellectualisme et l'internationalisme.

Qu'il remonte « à quelque marchand d'allumettes du Bas Empire ou d'Alexandrie ou de Byzance ou à quelque bédouin du désert, le Juif est d'une race où l'on trouve toujours quelqu'un qui sait lire ». Lire, pour lui, dans le Livre et dans ses commentaires, est une opération sacrée. C'est pourquoi tous les juifs sont « lecteurs », « visuels, et visionnaires ». « Le Juif est un homme qui lit depuis toujours, le protestant est un homme qui lit depuis Calvin, le catholique est un homme qui lit depuis Ferry¹⁵. » Il en résulte un certain piétinement de l'esprit par la lettre, en même temps que chez ceux où la lettre n'a pas tué l'esprit, une perpétuelle inquiétude spirituelle, une fébrilité dialectique propices aux grandes philosophies.

12. Note conjointe sur M. Descartes, dans *ibid.*, p. 1290-1292.

13. *Notre jeunesse*, dans *ibid.*, p. 50, 51, 53 et 56.

14. *Ibid.*, p. 56.

15. Note conjointe, dans *ibid.*, p. 1296-1297.

C'est de Bernard-Lazare que Péguy nous disait la passion pour tout ce qui est communications, déplacement, rapidité. « *Être ailleurs*, le grand vice de cette race, la grande vertu secrète ; la grande vocation de ce peuple. » La maison la plus confortable ne compte pas pour eux : « Ils sont toujours sur le dos des chameaux. » Bernard-Lazare disait à Péguy : « *Voyez-vous, Péguy, je ne commence à me sentir chez moi que quand j'arrive dans un hôtel.* Il le disait en riant, ajoute Péguy, mais c'était vrai tout de même. » Mais le Juif n'est pas seulement lié d'un bout de l'univers à l'autre par l'inquiétude motrice des vieux peuples nomades. Son cœur est constamment sollicité, tiraillé entre les quatre directions de l'horizon. Relisons le portrait de Bernard-Lazare : « Un homme qui sautait sur un journal et qui sur les quatre pages, sur les six, huit, sur les douze pages d'un seul regard comme la foudre saisissait une ligne et dans cette ligne il y avait le mot "Juif", un être qui rougissait, pâlisait, un vieux journaliste, un routier du journal (isme) qui blêmait sur un écho, qu'il trouvait dans le journal, sur un morceau d'article, sur un filet, sur une dépêche, et dans cet écho, dans ce journal, dans ce morceau d'article, dans ce filet, dans cette dépêche il y avait le mot "Juif" ; un cœur qui saignait dans tous les ghettos du monde [...] ; un cœur qui saignait en Roumanie et en Turquie, en Russie et en Argentine, en Amérique et en Hongrie, partout où le Juif est persécuté, c'est-à-dire, en un certain sens, partout ; ainsi est le juif ; un tremblement de colère, et c'est pour quelque injure subie dans la vallée du Dniepr. [...] Un être perpétuellement tendu [...] ; toute une race, tout un monde sur les épaules, une race, un monde de cinquante siècles sur les épaules vouées¹⁶... »

Il reste le problème aigu du Juif d'argent. C'est le plus visible, le plus nocif. Mais Péguy nous met en garde de le voir où il n'est pas : « Pauvre je porterai témoignage pour les Juifs pauvres. Dans la commune pauvreté, dans la misère commune pendant vingt ans, je les ai trouvés d'une sûreté, d'une fidélité, d'un dévouement, d'une solidité, d'un attachement, d'une mystique, d'une piété dans l'amitié inébranlables. » Il ne faut pas dire que tous les Juifs sont riches. « Ce qu'il faut dire, c'est qu'un état-major de juifs et de chrétiens a trahi des troupes excellentes de juifs et de chrétiens. Et ce qu'il faut dire aussi, c'est que c'est toujours comme ça. » Quand on connaît la violence de Péguy contre les hommes d'argent, on ne s'attendra pas à le voir ménager ce genre d'exploiteurs. Il nous demande seulement de considérer la source de leur corruption, l'argent, le même qui détruit en tout cœur le sentiment de la patrie avec le respect de la personne : « Vous dites : *Leur finance est juive, elle n'est pas française.* – Et la finance française, mon ami, est-ce qu'elle est française. Est-ce qu'il y a une *finance* qui est française¹⁷. »

16. *Notre jeunesse*, dans *ibid.*, p. 64-65 et 80-81.

17. *Ibid.*, p. 129, 135 et 137.

Nous n'ajouterons pas aux réflexions de Péguy, et n'essaierons pas de supputer s'il y eût ajouté quelque chose aujourd'hui. Sans solliciter sa pensée, nous pouvons cependant constater qu'il nous mettrait en garde contre deux dangers.

Le premier serait de ne point considérer la question juive d'un œil positif, et, en France, où elle est bien délimitée, de lui référer l'ensemble de nos mésaventures. En gros, d'imaginer le monde moderne comme une machinerie montée par les Juifs : « C'est en méconnaître bien gravement, écrit-il, (bien légèrement), le virus, toute la nocivité. C'est bien en méconnaître toute la misère et toute la détresse. Premièrement le monde moderne est beaucoup moins monté. Il est beaucoup plus une maladie nouvelle. Deuxièmement cette maladie naturelle est beaucoup plus grave, beaucoup plus profonde, beaucoup plus *universelle*¹⁸. » Les Juifs en cumulent l'inquiétude avec leur inquiétude propre.

Le second serait d'oublier nos propres responsabilités sous des responsabilités déléguées, qui ne sont qu'une partie du réel. Une méditation de Péguy s'achève souvent sur une gaminerie. Voici le petit exercice de société qu'il nous propose ici : « Il consiste à retenir certains faits, nombreux, à mesure qu'ils passent, et à dire, à se demander, de l'auteur, ce que nous venons par exemple de nous demander une fois : *Qu'est-ce qu'on dirait s'il était Juif*¹⁹. » Péguy applique l'épreuve à Jaurès, à Thalamas²⁰. Il la propose comme un exercice d'assouplissement, un instrument de rectification merveilleux. Essayons donc autour de nous.

Charles Péguy
***Situations* (Gallimard)**
(*Esprit*, juillet 1941)

Sous ce titre bien peu péguyste dans son tour abstrait, les Éditions Gallimard ont réuni un certain nombre de textes de Péguy parmi les plus touffus qui soient (*De la situation faite aux intellectuels dans le monde moderne, De la situation faite à l'histoire et à la sociologie*, etc.). Ces cahiers nous ont toujours paru les plus vulnérables aux arguments de ceux qui accusent Péguy d'impuissance littéraire et de bafouillage. Certaines pages sont un fouillis indéfendable. Cependant quelle actualité mordante garde la plupart d'entre elles ! Nulle part ailleurs Péguy n'a plus durement attaqué l'inertie qui est à l'origine des raidissements politiques, la lâcheté qui se refuse à rompre avec

18. *Ibid.*, p. 132.

19. *Ibid.*, p. 138.

20. Amédée Thalamas (1867-1953), professeur qui enseignait que Jeanne d'Arc était sujette à des hallucinations auditives.

des camarades de combat du moment où ils détournent de son esprit une victoire commune. Nulle part il n'a plus précisément décrit la formation de « partis intellectuels », par le glissement de l'ambition intellectuelle à l'ambition politique. Nulle part il n'a désigné quelques-uns des maux les plus virulents de la France de 1910 : ils ne sont pas encore éteints.

La littérature Péguy (*Esprit*, août 1941)

Parlons-en tant qu'elle n'est pas encore irritante comme une manie. Aussi bien les deux principaux ouvrages qu'elle nous donne aujourd'hui étaient-ils prêts à imprimer à la veille de la guerre.

– Daniel HALÉVY : *PÉGUY ET LES CAHIERS DE LA QUINZAINE* (Grasset). – Un des traits les plus justement notés par M. Halévy dans le destin de Péguy c'est la part qu'y tient l'attente. De même qu'à certains semblent se refuser, comme par une sorte de volonté secrète de l'événement, la gloire, ou le commandement, ou le mal, Péguy semble voué, à la fois par un goût et par un sort, aux réponses différées. Il laisse dans la première *Jeanne* les pages blanches que comblera le *Mystère*, il retarde son adhésion de fidélité à la Foi découverte et aimée, si longtemps qu'il n'en fera jamais les gestes, et il aura fallu un quart de siècle pour que sa voix, perdue sur la montagne Sainte-Geneviève entre de puissants haut-parleurs, atteigne la jeunesse française massivement. Peut-être tenons-nous ici la clef de ce paradoxe, qu'un ami aussi proche de Péguy que fut M. Halévy éprouve le besoin, pour la troisième fois, de refaire le portrait qu'il en a tracé dès 1910²¹, et trouve, dans le temps même de l'impression de son œuvre, motif à un appendice de regrets et de correctifs. Tous ceux qui ont une fois écrit sur Péguy, très tôt dans leur jeunesse, au moment où Péguy emporte une adhésion sans critique, sentent ce mot impérieux reprendre constamment en eux le message qu'il leur a une fois livré, leur commander comme s'il était présent les ordres que l'événement compose avec l'esprit de son œuvre.

Il y a, comme il se doit, un Péguy de M. Halévy, qui n'est qu'un Péguy parmi d'autres. La frappe n'en a ni la légèreté déplaisante de l'image des Tharaud, ni la pureté non moins agaçante de l'hagiographie qui entoure trop souvent cet indomptable annexé de bien des orthodoxies. Elle accentue comme jamais il n'avait été encore souligné le versant âpre et sombre de cet homme si lumineux par ailleurs. M. Halévy n'idéalise ni cette humeur provocante qui fit presque détester le jeune Péguy à Normale et qui n'est pas étrangère à tant d'amitiés brisées, ni ce fiel que

21. La première édition de l'ouvrage date de 1918 (chez Payot).

malgré tout il mêlait aux pamphlets les plus purs, ni ce pesant accablement que les soucis quotidiens d'une vie ingrate faisaient peser sur ses journées. On est tenté de croire la couleur un peu forcée, quand on évoque la sérénité, la fraîcheur, l'innocence qui sortent de tant de pages comme une vertu oubliée par le siècle. Mais on se rappellera que Péguy déclarait, de l'Espérance qu'il chantait avec un tel feu dans le *second Mystère* : « Je n'y croyais pas encore. » Les couleurs de M. Halévy peignent sans doute l'homme sans l'œuvre que Péguy détachait de quelque transcendance intérieure. Au surplus, M. Halévy a sur le lecteur posthume l'avantage d'avoir connu son modèle de fréquentation vivante. De toutes façons, historiquement, la correction est heureuse. Ce *Péguy* reste de beaucoup la meilleure biographie que l'on puisse conseiller à ceux qui viennent aujourd'hui vers Péguy. L'auteur a le bonheur et ajoutons le mérite de ne pas laisser l'actualité en déformer les perspectives, s'il ne les a pas toutes mises en valeur avec une égale compréhension.

– Roger SECRÉTAIN : *PÉGUY, SOLDAT DE LA VÉRITÉ* (éd. du Sagittaire). – Ce n'est plus un Péguy connu d'homme à homme, dont un témoin essaye de retracer le visage et le destin, c'est déjà un Péguy historique, un porteur d'idées et de messages que nous représente notre ami Secrétain²². Cependant Secrétain est, lui aussi, trente ans après Péguy, fils du faubourg de Bourgogne. Sa mère a appris le catéchisme avec Péguy à Saint-Aignan, son beau-père fut un des premiers abonnés des *Cahiers*. Voilà une « filiation », eût dit Péguy, qui permet à l'écrivain, sans avoir connu son personnage, d'en retrouver la voix et le cœur par une ligne de mémoire intérieure qui ne trompe pas.

Elle ne trompe pas, mais elle a, elle aussi, son axe et ses frontières. C'est bien le Péguy du faubourg de Bourgogne que restitue d'abord Secrétain. Sur l'écolier appliqué, sur le lycéen, sur l'entourage familial, rien n'avait encore été dit d'aussi complet. Le Péguy central, pour Secrétain, est le Péguy de la vingtième année, républicain et anarchiste, celui qui, à travers sa découverte de la vieille France et de l'Église, restera un héros de l'an II et un hérétique. « L'hérétique » : tel est en effet le chapitre final du livre, et ses dernières lignes, que l'on a lues ici il y a deux mois : « La protestation est inséparable de sa personne. Par-delà sa mort, il continue de protester contre toute annexion, contre toute maligne interprétation de lui-même. » On crie : bravo, tant il est coutumier à certains de louvoyer aujourd'hui avec la réalité totale de Péguy, et de lui refuser cet effort unique qu'il a mené inlassablement pour lier la France de la tradition et la France de la Révolution, contre tous les conformismes satisfaits. Mais nous parlons d'un effort *unique*. N'est-ce pas cette unicité qui a partiellement

22. R. Secrétain (1902-1982), journaliste et écrivain, proche d'*Esprit* depuis 1935. Des extraits de l'ouvrage ici recensé ont été publiés sous le titre : « Les fiertés de Péguy » dans *Esprit*, juin 1941, p. 536-550 (éd. Comte, p. 862-876).

échappé à Secrétain, parce que du christianisme il tend à ne garder que l'inquiétude et la puissance de souffrir et parce qu'il ne voit le profond nationalisme de Péguy qu'à travers l'excitation facile de l'esprit cocardier ? À la lumière du temps, Péguy nous révèle une république meilleure que la république, un nationalisme plus solide que les nationalismes, un christianisme d'une extrême rigueur sous son indiscipline apparente. Secrétain ne va pas toujours jusqu'à ces nœuds où la position de Péguy ne ressemble à nulle autre. Il excelle au contraire à nous dépendre le Péguy frondeur et quaranthuitard, le garçon mal élevé que les salons, non, jamais les salons n'arriveront à annexer.

– C'est un but plus pédagogique que poursuit Pierre PÉGUY²³ dans les deux petits livres de 80 pages qu'il vient de nous donner : *POUR CONNAÎTRE LA PENSÉE DE PÉGUY* (éditions de la France Nouvelle) et *PÉGUY PRÉSENTÉ AUX JEUNES* (Gallimard) ; le premier, plus didactique, est un peu sommaire, semble-t-il, pour sa matière ; le second, plus historique, scrupuleux et juste, rendra les plus grands services à qui cherchera une initiation rapide et des renseignements précis. On le verrait volontiers illustré à l'usage des adolescents.

M. Pierre Péguy publie enfin chez Gallimard un nouvel opuscule d'extraits des œuvres de son père : *Saints de France*, qui fait suite à *Prières, Pensées, Souvenirs et La France*.

Péguy, médiateur de Bergson
(*Henri Bergson*, éd. A. Béguin et P. Thévenaz,
La Baconnière, Neuchâtel, 1941)

Je ne sais quel nom savant se donnera la science des filiations le jour où elle sera constituée, et grosse de sa première portée de thèses. Il n'est pas un disciple qui n'ait de quelque manière trahi son Maître, il n'en est pas un qui ne nous apporte sur lui quelque clarté nouvelle. Un de ces postes est privilégié. Tout près du Maître, l'historien rencontre parfois un disciple des disciples – point toujours le plus glorieux ou le plus littéral – qui est au maître ce que Bergson disait de cette image sous laquelle une heureuse intuition symbolise une grande pensée, plus proche que le plus pénétrant commentaire. Péguy vivant a été pour le bergsonisme cette image privilégiée.

Les techniciens de la philosophie s'en offusqueront peut-être mais non les philosophes. Car la sagesse aime ses enfants sauvages, qui sont souvent ses meilleurs enfants. Bergson, d'ailleurs, en a témoigné lui-même, le jour où il disait de Péguy

23. P. Péguy (1903-1941), second fils de Charles, enseignant et ami de Mounier au début des années 1930.

aux Tharaud : « Il avait un don merveilleux pour franchir la matérialité des êtres, la dépasser et pénétrer jusqu'à l'âme. C'est ainsi qu'il a connu ma pensée la plus secrète, telle que je ne l'ai pas exprimée, telle que j'aurais voulu l'exprimer. »

Péguy, de son côté, avait ses idées là-dessus, qui étaient des idées bergsoniennes. Il savait que le génie projette en étoile un foisonnement de possibilités divergentes et même parfois contrariées, qui contiennent le meilleur et le pire. Fatras, si l'on veut, disait-il, mais ce fatras vivant vaut mieux qu'un ordre mort. Fatras, ajoutait-il, est le petit nom de la liberté. Évidemment, il exagérait un peu : mais Charles Andler avait parlé du fatras des *Cahiers*, et ce sont de ces aménités que, venant de la Sorbonne, Péguy ne laissait pas passer. Toutefois, dans ce fatras, il distinguait. Pour lui, il ne se classait pas dans l'arrière-vague de romantisme que firent naître plusieurs contre-sens trop célèbres sur l'intuition bergsonienne. Je ne dis pas que, par certains traits de son style, par l'incohérence tumultueuse de ses écrits, il n'ait participé aux tics de ce mauvais bergsonisme. Mais on ne le surprendra nulle part à faire, comme tant d'autres, un système de ses défauts. Il allait droit à ce regard bouleversant, porteur de vérité profonde, que jette sur nous une grande pensée le jour où nous en avons su découvrir le visage au lieu de ne la juger qu'à ses scolastiques prétentieuses ou même à ses explorations tâtonnantes. Et je ne sache pas qu'il en soit avant lui, ou mieux que lui depuis, qui ait aussi définitivement innocenté Bergson de ces disciples – il les appelait « les inépuisables bafouilleurs tièdes » – dont le lyrisme exubérant a si lourdement grevé la philosophie même de la justesse.

Que reprochait à Bergson le parti de l'Intelligence (ainsi qu'il se nommait lui-même) ? De noyer les disciplines de la pensée dans une apologie décadente de la souplesse, de la mouvance, de la confusion et de la complaisance sensible. Il lui opposait la dureté de pensée, la rigueur logique, l'éclat de la raison abstraite. Mais

C'est un préjugé, répondait Péguy, qui veut qu'une raison raide soit plus une raison qu'une raison souple ou plutôt qui veut que de la raison raide soit plus de la raison que de la raison souple. [...] C'est le même préjugé qui veut qu'une logique raide soit plus une logique qu'une logique souple. Et qu'une méthode scientifique raide soit plus une méthode, et plus scientifique, qu'une méthode scientifique souple. [...] C'est comme si on disait que les mathématiques de la droite sont plus des mathématiques que les mathématiques de la courbe.

Il est évident au contraire que ce sont les méthodes souples, les logiques souples, les morales souples qui sont les plus sévères, étant les plus serrées. [...] Une logique raide peut laisser échapper des replis de l'erreur. Une méthode raide peut laisser échapper des replis de l'ignorance. [...] C'est une logique souple, une méthode souple, une morale souple qui poursuit, qui atteint, qui dessine les sinuosités des fautes et des déficiences. [...] La raideur est essentiellement infidèle et c'est la souplesse qui est fidèle²⁴.

24. Note sur M. Bergson, dans *Œuvres en prose complètes III*, p. 1276-1277.

Contre-attaquant les critiques de Bergson, il les accusait de « prêcher le classique en romantiques²⁵ », et le romantisme, derrière eux, d'avoir pendant un siècle confondu la clarté avec la raison, la profondeur avec la turbulence.

Il faut renoncer à cette idée que la passion soit trouble (ou obscure) et que la raison soit claire, que la passion soit confuse et que la raison soit distincte. Nous connaissons tous des passions qui sont claires comme des fontaines et des raisons au contraire qui courent toujours après les encombrements de leurs trains de bagages. On ne peut même pas dire que la passion est riche et que la raison et que la sagesse est pauvre, car il y a des passions qui sont plates comme des billards et il y a des sagesse et il y a des raisons qui sont pleines et mûres comme des grappes²⁶.

Le bergsonisme, selon Péguy, n'est donc pas une querelle faite à la raison, ou à la logique, ou à l'intelligence. Il n'est pas une apologie du pathétique. Il ne consiste pas à « déplacer des royaumes »²⁷, à découronner la raison pour couronner l'instinct. Il opère parallèlement, à l'intérieur du pathétique et à l'intérieur de la raison, une révolution de l'organique contre le factice, de l'authentique contre le plaqué, de la justesse contre la raideur. Il n'est pas un irrationalisme, il est un nouveau rationalisme, plus exigeant que le rationalisme qu'il combat, et c'est ce rationalisme prétendu qui durcit, sclérose, et finalement blesse à mort l'intelligence : « Le bergsonisme ne consiste pas à s'interdire les opérations de la pensée. Il consiste à les modeler constamment sur la réalité dont il s'agit à chaque fois²⁸. » Il veut, disait encore Péguy, que la pensée ne travaille pas sur confection, mais sur mesure. Et c'est dans cette critique du « tout fait » qu'il voit l'*instauratio magna* de la pensée bergsonienne. Faisant front à des attaques passionnées qui dénonçaient dans l'œuvre de Bergson une entreprise de décomposition, Péguy y découvrait un message de santé et de rigueur.

Il est un sens – mais un sens seulement – où l'on peut parler de l'augustinisme de Péguy et de Bergson : leurs pensées sont inséparables d'une perspective spirituelle, leur philosophie d'une doctrine du péché et du salut.

Plus tôt que Bergson, dont on sait la discrétion qu'il garda jusqu'au bout sur les derniers aboutissants de ses démarches, Péguy a mis l'accent sur cette racine chrétienne du bergsonisme. Jamais cependant, en découvrant cette résonance chrétienne, présente et non encore avouée, au cœur de l'œuvre de son maître, il ne donne à penser à une indiscretion apologétique, il ne résout la pensée qu'il interprète en des formules dont la généralité semblerait plaquée sur elle par le préjugé. Non : il lui fait plutôt rendre un son nouveau en percutant là où personne encore n'a essayé d'éprouver le

25. *L'Argent*, dans *ibid.*, p. 810.

26. *Note sur M. Bergson*, dans *ibid.*, p. 1248.

27. *Ibid.*, p. 1246.

28. *Note conjointe*, dans *ibid.*, p. 1447.

métal. Un élève ne commence à compter, écrivait-il, que du jour où il introduit une résonance nouvelle dans la pensée de son maître ; alors il en descend par les voies vivantes de la filiation, et non par les voies scolaires de l'élevage.

Le péché de la philosophie, pour Péguy comme pour Bergson, c'est le tout-fait. Il n'est pas une erreur logique, mais un relâchement spirituel, comme était pour Descartes la confusion ou pour Pascal l'indifférence religieuse. Quand il se donne une métaphysique, le déterminisme ou le mécanisme, alibi des « logiques raides » et d'un monde de confection, il ne fait pas un acte de pensée, mais une opération de parti, semblable à ces motions de Congrès où la doctrine est invoquée avec ardeur pour couvrir des manquements, des lâchetés et des paresse. En frappant au déterminisme, Bergson a touché l'avarice centrale du monde moderne : l'avarice d'un monde qui recule devant la création, devant le danger d'être libre, le système de sécurité intellectuelle qui répond à l'immense désir bourgeois de sécurité temporelle. C'est pourquoi Péguy est entré dans une si grande colère quand, à la veille de la grande guerre, il vit le « parti intellectuel » prêt à triompher en obtenant une sorte de mise officielle de Bergson au ban de la pensée chrétienne. Jamais il n'écrivit avec plus de violence contenue, de passion grave et alarmée. Tout ce qu'on enlèvera à Bergson, protesta-t-il, n'ira pas au christianisme, mais retournera à Spencer et au mécanisme et au monde moderne.

C'est qu'il voyait en Bergson plus qu'un philosophe : un prophète sans nom, sans Église, afin d'avoir plus vaste qualité pour défendre toutes les mystiques, la païenne, la juive, la chrétienne, l'ancienne France et 89, la chevalerie et les soldats de l'an II, Polyeucte et Hugo, contre l'Antéchrist moderne ; le monde qui nie la durée, et donc la création, le monde qui accumule, économise, vend l'avenir dans l'attente stupide du progrès, et la liberté pour de l'argent ; le monde de l'interchangeable, et par suite de la vénalité ; le monde de l'ordre contre la justice ; d'un mot bien péguyste, le monde de l'habitude. En y fichant sa théorie de la durée, Bergson, à l'imitation de Napoléon, s'est placé au cœur de l'ennemi pour le battre de toutes parts.

L'originalité de Péguy sur Bergson, c'est qu'il a mené jusque sur la place publique un combat spirituel que Bergson, par une sorte de réserve universitaire et peut-être aussi en grand seigneur de la pensée, n'a livré qu'avec des théories d'état-major. Qu'il l'ait fait (quelques injustices réservées, inévitables) avec cette justesse de visée, traçant un trait si ferme et si lumineux du principe menacé aux responsables menaçants, constitue plus qu'un témoignage unique : au déclin d'une époque où la pensée se complaisait dans l'irresponsabilité et faisait, à la moindre alerte, l'apologie de la tour d'ivoire, Péguy se dresse debout, ainsi que sur le champ de bataille la balle de l'ennemi le trouva, comme le premier modèle d'une époque nouvelle, du clerc qui ne trahit pas.

Ce qu'il appelle le monde moderne lui apparaît comme un système de bastions, le plus redoutable qui ait jamais été dressé, au service de la mort spirituelle. Pour

comprendre tout à fait Péguy et le Bergson de Péguy, où *Les deux sources* nous révèlent après Péguy le Bergson essentiel, il faut les regarder tous deux sous la lumière de saint Jean. Par derrière lui, ce sont les fidèles d'une piété singulière pour le Christ de la Grâce, pour Celui qui est venu parmi les hommes « afin qu'ils aient la Vie et l'aient surabondante ». Bergson, au moment où l'avarice du monde de l'argent et du rationalisme sont près de dessécher les dernières postérités du Christ, c'est un peu pour Péguy le plus récent prophète du johannisme. Péguy est son capitaine, il mène en son nom les batailles temporelles.

Premier adversaire : l'Histoire. Celle de la Sorbonne, qui passe avec ses fiches le long de l'événement au lieu de le remonter du dedans. « Objective », au lieu d'être chroniqueuse et mémorialiste, matière au lieu d'être mémoire. Chacun de nous devient ainsi « historien », au bout de sa vie, quand il regarde sa vie comme un public, au lieu de l'habiter au dedans. Il est « historien », chaque jour, de tant de doctrines et de partis et d'événements qu'il joue, sans les vivre. Toute une conspiration publique, que renforce l'immense débauche de l'imprimé et de la presse, refoule ainsi de tous côtés non pas seulement la vie, mais la vérité de la vie. « Et une parole remonte à l'homme du fond des temps : *La lettre tue*²⁹. » Le péché mortel de la Sorbonne, c'est d'avoir, elle la gardienne éloignée du spirituel, constitué à l'encontre de sa mission la métaphysique et la technique de cette décadence : le déterminisme, qui veut nous faire croire « que l'homme et que la nature a dit son dernier mot³⁰ », que le monde a tari pour toujours sa ressource ; c'est d'avoir imaginé à son service la trop fameuse « méthode historique » dont MM. Langlois et Seignobos sont les prêtres pour l'éternité³¹. Le sociologisme a parachevé la constitution de ce « Parti intellectuel » aux flancs duquel Péguy voyait accrochés comme deux postes avancés de l'esprit, de chaque côté du sévère bâtiment gris, la célèbre salle du Collège de France et la boutique des *Cahiers*.

Comme il avait éclairé par l'opposition de la matière à la mémoire l'acharnement des historiens contre la vie des temps révolus, il jette la lumière bergsonienne, aux environs de 1900, sur le combat politique le plus actuel. Il avait connu, il avait chanté dans *Notre jeunesse* la république « mystique », comme il disait. La mystique, ce n'était pas pour lui, comme on l'entend aujourd'hui, une sorte d'enthousiasme frénétique. C'était la phase de jeunesse et de générosité créatrice des doctrines et des institutions. Vient un jour où les « politiques » s'en emparent, où « ce qui était pour nous, pour nos pères, un instinct, une race, des pensées, est devenu pour eux des propositions, ce qui était pour nous organique est devenu pour eux logique³² ». Tel

29. *Ibid.*, p. 1305.

30. Zangwill, dans *Œuvres en prose complètes I*, Gallimard, 1987, p. 1419.

31. Cf. *L'Argent*, p. 840.

32. *Notre jeunesse*, dans *ibid.*, p. 14.

est le point de vieillissement où commencent les conciliations et les compromissions. En ce point se greffe aussi la tentation de la puissance temporelle, car il ne reste plus que la force pour imposer ce qui ne s'impose plus par la ferveur de la fidélité. Tout régime meurt ainsi de « sa politique », comme toute foi. Le mouvement de « dérépublicanisation » de la France est le même mouvement que le mouvement de sa « déchristianisation » : un même mouvement de « démystification ».

Plus près encore des derniers refuges de la liberté spirituelle, les « gens moraux » forment une troisième garde. La morale est à la sainteté ce que l'histoire est à la mémoire. « La morale est une propriété, un régime et certainement un goût de propriété. La morale nous fait propriétaires de nos pauvres vertus³³. » Chacun s'y réfugie, comptant les intérêts (et sachant que Dieu « rend » au centuple), s'y protège contre le prochain, s'y défend contre la Grâce. Leur morale leur fait une peau, dit Péguy dans un de ses passages intarissables, un enduit qui les rend imperméables à la Grâce. L'homme de la morale sauve sa vie comme on sauve un trésor, en l'épargnant. Le chrétien sauve sa vie comme on perd un trésor, en la dépensant.

On voit le vocabulaire du monde de l'argent pénétrer peu à peu toute cette critique. Il ne s'y introduisait pas du dehors par une sorte d'indiscrétion polémique. Il en achevait la courbe. Le règne de l'argent, c'est le mécanique à l'état pur, l'administration technique de la Mort, l'Antéchrist. « Ce n'est point au hasard, écrit Péguy, que le monde moderne, d'une part, est le monde de l'avarice et de la vénalité et que, d'autre part, il est le monde du mécanisme, de l'intellectualisme, du déterminisme et du matérialisme et de l'associationnisme³⁴. » La morale codifie la métaphysique, et l'économique est un aménagement de la morale. « L'intellectualisme » monnaie l'intelligence vivante en signes interchangeable qui préparent le chemin des spéculations infécondes de l'esprit aux spéculations malhonnêtes de la Bourse. La dureté du propriétaire consolide l'avarice du cœur. Le règne de l'argent est la plus vaste conspiration que le monde ait connue contre la liberté des enfants de Dieu, la grâce des choses et la grâce des cœurs, et, par elles, contre la Grâce de Dieu. Il est proprement l'Antéchrist. Et il est à peine outré de dire que Péguy voit dans Bergson le saint Jean-Baptiste de la nouvelle Rédemption.

Que cette précipitation des idées pures dans la lice de l'actuel se soit faite sans outrances, voire sans quelques petits scandales critiques que les professeurs ne manqueront pas de relever, qui l'affirmerait ? Mais Péguy, qui honorait l'honnête métier de professeur quand il est tenu honnêtement, n'était pas un professeur. Infiniment plus que Bergson, il avait l'âme prophétique. N'est-ce pas lui qui, en pleine

33. Note conjointe, dans *ibid.*, p. 1313.

34. *Ibid.*, p. 1432.

campagne antisémite, réagissait le premier contre le poncif de l'inquiétude juive et de la résignation chrétienne ? C'est le juif au contraire qui est un résigné, disait-il, et le chrétien un perpétuel inquiet, lui, qui au lieu d'attendre perpétuellement une rédemption inévitable, n'a jamais fini de sauver une rédemption accomplie de la menace perpétuelle des morts coalisées. De fait, le révolutionnaire des deux, au sens temporel du mot, ce n'est pas Bergson. Mais il n'apparaît pas que cette transcription ait du tout faussé les ressorts de l'inspiration bergsonienne. Si Péguy a un peu trop creusé le fossé de la mystique à la politique, de la morale à la vie spirituelle, du monde de l'argent à la Grâce, c'est dans la mesure même où l'on trouve chez Bergson un écart excessif entre la matière et la mémoire, la religion statique et la religion dynamique, la cité close et la cité ouverte. On ne peut nier que l'effort de l'un et de l'autre, la profonde santé de leur inspiration ne les aient constamment poussés à réduire ce dualisme tout en sauvant une transcendance qui est le sens même du monde.

Et ce général, et ce capitaine, plus d'un drame se déroulant actuellement sous nos yeux, les réservent en promesse au monde de demain. La tempête, au surplus, a reconnu ses victimes désignées : de ses deux coups de bourrasque, elle a tenté de se débarrasser d'eux. Mais leur race est de celle qui enterrera toute race.

Péguy ressuscité

(*La Vie de l'esprit*, 28 janvier 1945)

« La vie de l'esprit » était une chronique hebdomadaire du service des émissions vers l'étranger de la Radiodiffusion française. Mounier la tiendra du 24 décembre 1944 au 23 avril 1946. La présente chronique a été publiée dans le n° 12 du *Bulletin des amis d'Emmanuel Mounier* (1958).

Une maison d'édition parisienne publie sur Péguy une sorte de thèse considérable, en deux volumes³⁵. On annonce un *Péguy* posthume de Romain Rolland³⁶. Voici que Péguy ressuscite de sa deuxième mort.

Car il a bien été tué deux fois. La première fois, ce fut une mort glorieuse, à la Marne, en 1914. La seconde, une mort ignominieuse, une mort spirituelle : son utilisation et sa défiguration par la propagande de Vichy, en 1940.

Je ne sais pas ce qui est passé, à l'étranger, du visage de Péguy, à travers les visages que nous en ont livrés l'un après l'autre ses amis et ses disciples. Vous rappe-

35. Allusion probable à l'ouvrage de Jean Delaporte (1901-1973), *Connaissance de Péguy*, 2 vol., Plon, Paris, 1944 (rééd. sous le titre *Péguy dans son temps et dans le nôtre*, 10-18, Paris, 1967).

36. Cf. R. Rolland, *Péguy*, 2 vol., Albin Michel, Paris, 1944 (rééd. La Découverte, Paris, 2014).

lez-vous ? Cela commença par une gracieuse, émouvante, amusante image d'Épinal, sous la plume de Jérôme et Jean Tharaud³⁷. Trop gracieuse, trop amusante. De jeunes hommes, qui n'avaient pas connu Péguy, découvraient dans son œuvre la révélation, d'une pensée, d'une politique, d'un style de vie, un rajeunissement de leur conscience de la France. Ils réagirent contre un Péguy d'anecdote. Ils parlèrent d'un maître et commencèrent à rechercher ses traces dans une France qui perdait le sens de son destin.

C'est à ce moment que l'influence de Péguy commença à gagner dans la jeunesse française. Tous ceux qui unirent à une soudaine conscience révolutionnaire le souci de sauver, dans la Révolution du XX^e siècle, les valeurs humaines vinrent plus ou moins se grouper sur les points de rassemblement fixés par l'auteur de *Notre jeunesse*.

Mais cette influence n'atteignait pas encore le grand public. Elle était trop vigoureuse pour un pays à demi sommeillant. Sans même que la volonté des hommes y eût une part principale, elle devait attendre un drame collectif pour que lui soit offert un climat favorable. On se tromperait si l'on imaginait que la propagande Péguy, en 1940 et 1942, est sortie tout armée des services de Vichy. C'est spontanément que les jeunes Français sont allés à cette amitié. Elle leur apportait, en même temps que la prophétie des malheurs de leur pays, des idées dures, des sentiments robustes, et une fraîcheur apaisante dans un climat d'unité et de ferveur nationale : ce dont ils avaient besoin précisément dans leur désarroi. Vichy n'a fait que recueillir ce succès et l'introduire dans les voies de son mensonge.

Quel Péguy nous fallut-il subir pendant des mois ! On soulignait avec empressement sa critique des politiciens de la République ; on oubliait qu'il avait consacré des livres entiers à chanter une mystique républicaine à la fois tendre et héroïque, comme il l'avait apprise dans son enfance. On exaltait son patriotisme traditionnel : on oubliait de dire que, contre les partisans de la « paix à tout prix », contre ces généraux en retraite qui décourageaient le respect, en perdant le respect d'eux-mêmes, il avait écrit des pages d'une cinglante actualité. On ne citait pas, et pour cause, le long éloge inspiré qu'il faisait du peuple juif, à travers son ami Bernard-Lazare, ni la liaison constante qu'il établissait entre la mystique juive et la mystique chrétienne, ni ses pages définitives contre l'antisémitisme. De ce paysan hardi, dont l'œil dur cachait mal la révolte, constante, obstinée, contre la moindre parcelle d'injustice, contre la moindre ombre de mensonge, on faisait un bon paroissien de l'ordre établi, un honnête conservateur de l'hypocrisie morale. De ce chrétien entier et légèrement anarchiste (comme Roger Secrétain a eu le courage de le peindre en pleine occupa-

37. Cf. *Notre cher Péguy*, Plon, Paris, 1926 (rééd. Ad Solem, Paris, préf. C. Riquier, 2014).

tion), on faisait un patron du cléricisme le plus malhonnête et de la soumission passive au pouvoir tyrannique.

Il fallut accepter cette imposture en silence. D'ailleurs, notre bonhomme était trop fort pour ses nouveaux disciples. Il les lassa. On n'en entendait plus parler, Dieu merci, quand la Milice se trouva des dieux plus directs.

Nous n'avons pas, en réaction, à encourager une sorte d'idolâtrie péguyste. Elle ne serait qu'un moyen de plus de nous évader des responsabilités de notre temps. Péguy a ses faiblesses, de grandes faiblesses. Il serait passionnant qu'elles soient un jour précisées par une plume amie. Il reste, malgré tout, par dix côtés, un homme du XIX^e siècle. Mais ce n'est pas un dogme spirituel ou politique qu'il nous apporte, c'est un mouvement de recherche, une ligne de marche, pour prendre une de ces images militaires qu'il aimait.

Il est avant tout le seul, parmi tous nos maîtres contemporains, qui ait su faire surgir de soi si spontanément, et poussé aussi loin une synthèse radicale de toutes les traditions françaises : la tradition chrétienne, la tradition révolutionnaire et socialiste, la tradition républicaine et paysanne. La France est un pays complexe. Seule une vision à la fois complexe et puissante d'elle-même lui donnera la lucidité de son destin. Péguy est là, pour nous empêcher de déchirer la France en autant de partis que de désirs qui s'agitent en elle.

Au surplus, le premier de tous, d'abord socialiste et humaniste, puis socialiste et chrétien, il a mis au porche de la grande révolution qui s'avance dans le monde cette banderole : « La Révolution sera morale ou ne sera pas³⁸. » « Morale » est un mot qui, en cette matière, date un peu. Nous dirions aujourd'hui : la Révolution sera une révolution pour l'homme, ou ne sera pas. Le premier de notre temps, Péguy nous a indiqué que, dans une profonde révolution seulement, nous sauverions les plus hautes valeurs de l'esprit, mais que cette révolution devait avoir la volonté de les sauver.

C'est par cette double inspiration qu'à travers tous ses défauts, Péguy reste un prophète pour la jeunesse française. Et si, pour faire oublier le culte idolâtre dont on nous a lassés dans le mensonge pendant quatre ans, si c'est dans le silence de nos cœurs et de nos esprits que nous allons lui demander la parole, nous n'oublions pas que cette parole est une parole neuve et décisive.

Péguy, le mal vaincu
(*Nouvelles de France*, 1948)

38. Phrase imprimée en tête de tous les *Cahiers de la Quinzaine*.

Nouvelles de France était la revue française des Relations culturelles vers l'étranger.

Il est des destinées marquées au signe du succès, d'autres le sont au signe de l'échec. Encore y a-t-il des races de l'échec. Certains échecs trahissent une vie trop faible, ou gaspillée, ou plus profondément rongée par un ver invisible. Mais de certains échecs, si obstinés, si lourds de sens qu'ils semblent une volonté divine, l'historien ne se débarrasse pas avec des facilités. L'impuissance de Péguy, mort comme vivant, à faire une percée historique proportionnée à sa taille, le relègue ou bien plutôt le hausse au rang de ces personnages mystérieux de l'histoire universelle, qui nous semblent d'autant plus proches de son secret qu'ils restent un peu en retrait de son cérémonial.

Cela semble bien partir. Le fils de la rempailleuse de chaises, le petit écolier d'Orléans, est remarqué par un de ces admirables instituteurs qui servirent l'école républicaine naissante, ces « hussards noirs de la République », comme il les appela plus tard. Il est envoyé comme boursier au merveilleux royaume qui commence par *rosa la rose* pour étaler dans la vaste plaine du génie les dix mille vers d'Ève. Il remporte les prix et traverse les concours à toute volée. Ce beau mécanisme se casse à l'École normale supérieure. Jeanne d'Arc appelle à voix basse ce petit normalien têtue et incroyant. Il s'attache à ses pas, dernier retardataire de la piétaille paysanne qu'elle entraîna de Chinon à Domremy, et sous le drapeau de cette autre vaincue, il commence à casser la tige de sa vie à mesure qu'elle s'élève. Il quitte l'École et manque la grande carrière universitaire que l'on pourrait sans peine lui supposer s'il n'avait été, heureusement, Péguy. Par fidélité à un ami mort, il se précipite dans un mariage qui ne lui apporte point la paix du cœur. Par fidélité à cette fidélité, il se prive de l'amour quand il le rencontre. Les *Cahiers* sont un fiasco commercial continu. Ce cœur tendre, généreux, laisse derrière lui, selon le mot des Tharaud, un « long fracas d'amitiés brisées ». Le socialisme rénové qu'il attendait de la crise Dreyfus, il le voit s'enliser dans le marais parlementaire. Il ne cessait, il est vrai, de resurgir de l'échec, plus fort que l'événement, et plus fort par l'événement. Aujourd'hui, quiconque se sent dérangé d'un léger désespoir l'étale en philosophie bruyante sur la place publique. Lui, abreuvé d'amertume et de défaites, il écrivait des poèmes sur l'espérance. « Et le facile et la pente est de désespérer et c'est la plus grande tentation³⁹. » Mais son destin le suit, ombre contre ombre. Parvenu à la foi chrétienne, des obstacles privés l'empêchent de trouver sa place au milieu des fidèles. Quand éclate la guerre de 1914, il pense que du moins l'épreuve trempera le pays, balaiera les décadents, sauvera l'éter-

39. *Le Porche du mystère de la deuxième vertu*, dans *Œuvres poétiques et dramatiques*, Gallimard, 2014, p. 637.

nel par la victoire temporelle. Mais il tombe au point extrême de l'avance allemande, la veille même de l'offensive de la Marne.

La mort venue, ce destin acharné ne renonce pas. Après la victoire de 1918, Péguy connaît quelque gloire accidentelle. Mais son œuvre poétique n'est connue que d'un mince public. Vers 1930, l'œuvre en prose était encore massivement ignorée. Une dernière infortune voulut que les jeunes Français – cela au moins était dans l'ordre – prissent conscience de la présence de Péguy du sein d'un grand désespoir, en 1940, et qu'un gouvernement à la recherche de garants s'emparât de cette secrète alliance : la première grande réussite temporelle de Péguy devait être patronnée, organisée par le gouvernement de Vichy. Suprême dérision ! Nous fûmes quelques-uns à nous rappeler les textes, devenus à ce moment fulgurants d'actualité, qui pourfendaient les signeurs de paix à tout prix, les vieillards qui prétendent au respect sans avoir le souci d'être d'abord respectables, les mystifications de l'antisémitisme. La vertu même de l'œuvre de Péguy, d'ailleurs, mit fin à cette exploitation. Elle était suffisamment indomptable pour qu'on ne réussît pas à la dompter. Mais un effet restait : comme le renouveau de la chanson populaire, l'Europe, et quelques autres idées prisonnières, l'œuvre de Péguy avait souffert d'une promiscuité contrainte. Il faut attendre que le souvenir s'en efface, alors qu'intacte, elle eût pu servir plus que nulle autre à exprimer et à souder cet esprit de la résistance qui ne réussit jamais tout à fait à se trouver une seule âme comme il avait animé un seul corps.

L'esprit de Péguy chemine cependant par des voies plus lentes, plus sûres aussi, que celles de la mode et de l'effusion littéraire. À la suite de l'abondante littérature péguyste, les années d'après-guerre ont vu naître des ouvrages un peu écrasants peut-être, mais par là même signes du sérieux qui s'applique au sujet : les deux volumes de Delaporte, les trois volumes d'André Rousseaux⁴⁰. À leur suite, les *Cahiers Charles Péguy*⁴¹ vont assurer une continuité de la recherche péguyste.

Et certes, pour rester péguyste, cette littérature ne doit être rien moins qu'apologétique ou hagiographique. Il n'y a plus rien à révéler de Péguy, de sa pensée, de son art. Mais il y a à vivre, comme il l'eût vécue lui-même et dans son esprit, l'aventure qui chaque jour se propose à nous, et reste dans une continuité étroite avec les bouleversements dont il annonça les premiers symptômes. Péguy ne fut ni proprement un penseur, non plus un politique, mais un poète et un prophète, au sens où ces deux mots se rapprochent au point qu'ils viennent presque fusionner. Impossible de l'emboîter dans le développement des philosophies, des écoles littéraires, des socialismes, des idées religieuses. Et cependant, sur tous ces terrains, il a jeté de telles lumières

40. Cf. A. Rousseaux (1893-1973), *Le prophète Péguy*, 3 vol., La Baconnière, Neuchâtel, 1942-1946.

41. Le premier *Cahier de l'Amitié Charles Péguy* a paru en 1947.

que, si l'on consent à le fréquenter assez pour oublier ce qu'il a dit dans ce qu'il fut, on en voit, à travers lui, toutes les perspectives renouvelées.

Dites qu'il fut bergsonien, et vous n'aurez rien dit. Bergson lui-même a suggéré beaucoup plus : « Il a connu ma pensée la plus secrète, *telle que je ne l'ai pas exprimée*, telle que j'aurais voulu l'exprimer » (c'est nous qui soulignons). Il a saisi sous le bergsonisme beaucoup plus que le bergsonisme : l'existence d'une dialectique spirituelle de l'univers non moins importante que sa dialectique économique ou sociologique : une sorte de « mal d'être », comme on dira plus tard, qui amortit perpétuellement l'existence en habitude, la pensée en formule, la « mémoire » en « histoire », la « mystique » en « politique », la vie spirituelle en moralisme. L'affirmation spirituelle, à contre-courant de cette entropie généralisée, est un mouvement de perpétuel arrachement et de perpétuel rafraîchissement de l'être. Tout cela sera dit par l'existentialisme contemporain, avec un lourd appareil qui ajoute assez peu de réalité aux intuitions de ce poète-philosophe.

Mais aussi Péguy, existentialiste sans le nom, eût dénoncé la tentation où verse l'existentialisme d'aujourd'hui, dans cette perspective, de décrire toute existence selon un dessein qui ne s'applique pleinement qu'à l'existence artistique. Paysan autant que poète, il était, l'a-t-on assez répété, l'homme de l'insertion charnelle et de la fidélité. Personne moins que lui n'imaginait qu'exister, c'est se refuser toujours, s'arracher sans cesse, être possédé par le seul souci de fuir l'engluement des choses et de la vie. Homme de croyance et homme de constance, esprit incarné, « terreux » comme il disait, et esprit attaché : foi et fidélité étaient dans sa pensée et dans sa vie à peu près le même mot. « Parlez-moi surtout d'une certaine fidélité à la réalité que je mets au-dessus de tout⁴². » Tout en dégageant l'essence révolutionnaire de son époque, il préparait déjà le classicisme de demain : par là dominant haut l'histoire tout en la perçant au cœur, du même geste profond, homme de rebroussement et homme de continuité.

Toute fidélité se lie à une fidélité suprême. Comme Pascal, comme Bloy, comme Bernanos, Péguy se dresse en chevalier de l'absolu sur une époque qui, par lâcheté, confusion d'esprit, et aussi, à vrai dire, par incertitude de ses chemins, signe tant de compromis avec l'indifférence ou avec l'inhumain. Ah ! qu'on les eût entendues claquer, ses nouvelles *Provinciales*, ou ses *Nouveaux théologiens (suite)*, depuis dix ans, contre toutes les dialectiques subtiles de trahison, de tactique ou de lassitude ! Nul plus que lui n'avait le sentiment que « ce sont les méthodes souples, les logiques souples, les morales souples qui sont les plus sévères, étant les plus serrées⁴³ ». Mais il écrivait aussi :

42. *Note sur M. Bergson*, p. 1270.

43. *Ibid.*, p. 1276.

« Celui-là se fait complice du mensonge et de l'erreur. » Le grand débat moderne du témoignage et de l'efficacité, il le posait ainsi dans toute sa dramatique ampleur.

Au-dessus encore de toutes les attitudes de l'esprit ou de l'action, son actualité la plus évidente est peut-être dans la profondeur à laquelle il a pensé l'unité possible de ce siècle encore instable, qui se cherche à travers des héritages multiples une âme nouvelle et un corps nouveau. Ce qu'il en a écrit n'était pas seulement valable pour la France, mais sans doute pour l'Europe. Il discernait à son berceau trois grandes mystiques : la mystique chrétienne, la mystique socialiste, la mystique républicaine. Il est commun de les opposer deux à deux. Lui qui ne détestait rien plus que la confusion, les « inépuisables bafouilleurs tièdes »⁴⁴, les pacifistes « à tout prix », il avait saisi, par-dessus toutes les conciliations inconsistantes, qu'il y avait entre ces trois mystiques une profonde unité de destin. Il se demandait un jour si le mouvement de déchristianisation auquel il assistait en France n'était pas le même que le mouvement de « dérpublicanisation »⁴⁵ ; tous deux ensemble constituant, dans son langage, un mouvement de « démystification », une perte de vitesse spirituelle affectant toutes les régions maîtresses de l'âme collective. Il voyait le cléricalisme, le formalisme et l'amour de l'argent décomposer de l'intérieur l'esprit chrétien, l'esprit politicien dévitaliser le socialisme, l'installation au pouvoir assoupir la ferveur républicaine. Ainsi les trois grandes mystiques françaises étaient attaquées, de l'extérieur et de l'intérieur, par les mêmes ennemis. N'était-ce pas le signe que la France (il dirait aujourd'hui l'Europe) ne pouvait être complète que si elle les acceptait toutes trois, dans leurs convergences profondes comme dans leurs dissonances ? Il pressentait un avenir où elles trouveraient, sinon leur unité sans doute impossible, du moins cette fraternité et cette émulation, historique sans quoi il manque un éclairage essentiel à notre visage historique.

Après lui, nous avons une première fois devant le nazisme senti cette fraternité de trois familles. Faudra-t-il de plus grands malheurs pour nous la faire connaître plus avant ? En tout cas, Péguy a donné la direction d'une des recherches les plus fécondes de notre temps. Comme Jeanne d'Arc, il est tombé au combat, en apparence battu par l'histoire. Mais comme elle, au-delà de la défaite, il pourrait bien à nouveau tirer son pays du siècle le plus dramatique qu'il ait connu depuis le lugubre XIV^e siècle.

44. *Lettre du Provincial*, dans *Œuvres en prose complètes I*, p. 293.

45. *Notre jeunesse*, p. 38.

UN RAPPORT DE MOUNIER SUR LES PRISONS

Détenu à la prison Saint-Paul de Lyon dans l'été 1942, Mounier y rédige un rapport sur le régime carcéral français en novembre 1945. Redevenu directeur d'*Esprit* à Paris en 1944, il publie le texte (p. 697-728). Nous le présentons ici.

Installé à Lyon en 1940 pour y continuer la Revue, il avait choisi l'activité publique en zone non-occupée et repris son travail d'éducation personaliste, en s'exprimant à mi-mot sous un pouvoir autoritaire, mais non totalitaire. Celui-ci n'a pas toléré plus de dix mois son hostilité envers le national-socialisme et la collaboration, ni son opposition à la dictature et aux mesures antisémites. *Esprit* indépendant a été interdit en août 1941 et Mounier écarté des organisations de jeunesse.

Sans militer dans les groupements de résistance naissants, il avait transmis à leurs chefs les études du groupe qu'il animait sur les réformes futures. Arrêté le 15 janvier 1942 après la saisie de papiers du mouvement clandestin « Combat » qui le citaient, il est considéré, étant la seule personnalité connue, comme un des chefs de l'organisation séditieuse et incarcéré à la prison Saint-Paul de Lyon parmi les « droit commun » avant d'être transféré à celle de Clermont-Ferrand, plus clémente, puis placé en liberté provisoire. En avril le gouvernement Laval décrète le placement en internement administratif à Vals-les-Bains de ce suspect. Sans défense contre cette mesure arbitraire qui suspend toute procédure judiciaire, il entreprend, aux côtés de Bertie Albrecht, une grève de la faim, jusqu'à l'épuisement. Devant le scandale public, Laval finit par céder, en ramenant les grévistes en prison en vue d'un procès. Le 7 juillet, amaigri et affaibli, Mounier retrouve Saint-Paul où il tient un agenda de sa vie quotidienne, « précieux témoignage¹ », et rencontré l'aumônier dévoué qui sollicite son aide. Il subit près de quatre mois de détention, jusqu'au procès où un verdict de relaxe lui permet de se faire oublier à Dieulefit.

1. *Prison Saint-Paul à Lyon et procès de « Combat » (7 juillet-octobre 1942)*. Le carnet manuscrit (40 pages de petit format) a été partiellement reproduit dans « Journaux de prison d'Emmanuel Mounier » (*Esprit*, décembre 1950, n° spécial *Emmanuel Mounier*, p. 765-775), ainsi que les carnets précédents relatant le bref séjour à Saint-Paul après l'arrestation et la grève de la faim à Vals (*ibid.*, p. 721-764).

Relançant *Esprit* en décembre 1944, il publie d'abord le dernier texte rédigé avant son arrestation, « Déclaration des droits des personnes et des collectivités » élaborée par son groupe lyonnais², puis les réponses à une enquête sur ce sujet et un texte amendé³. C'est le couronnement du travail accompli pour les résistants de « Combat » trois ans plus tôt, et maintenant offert aux futurs constituants. Il publie ensuite des dossiers sur les réformes nécessaires (de l'enseignement aux nationalisations, en esquissant lui-même celle de l'armée⁴), et des témoignages d'amis juifs et d'animateurs des organismes de jeunesse⁵.

En novembre 1945, il joint à une série d'importantes « Études constituantes » le rapport écrit en 1942, à la demande de l'aumônier des prisons de Lyon François Marty, pour décrire et dénoncer une situation scandaleuse et suggérer des réformes. Il évite de le signer, n'en ayant été que le rédacteur, et le présente modestement comme « documentaire » diffusé en hommage à son concepteur, le prêtre défenseur des prisonniers et particulièrement des « droit commun », dont on vient alors d'apprendre la mort en déportation. Documentaire militant, en fait, qui témoigne des découvertes de Mounier lors de ses détentions (surtout la première à Saint-Paul parmi les droit commun) : « Avant de venir ici, a-t-il écrit, je n'avais pas idée de la misère profonde, scandaleuse, inféconde, qui règne sur un bourg de 1800 habitants, campé en pleine ville, ignoré d'elle, et que la ville des chrétiens elle-même semble avoir abandonné à son destin sans espoir. [...] Une certaine indifférence nous sera à jamais impossible, après le passage dans cette maison plus accablée par les murs de l'indifférence que par ses murs de pierre. Aussi ai-je mis tout mon cœur à la tâche sollicitée par le P. Marty⁶. »

Ce « tout mon cœur » n'est pas chez Mounier agitation sentimentale (il écarte celle des utopies) mais effort pour comprendre et juger, pour appeler les responsables, « tout membre de la communauté nationale, particulièrement les mieux lotis », à adopter « un esprit nouveau », ouvert aux réformes inspirées par le souci de la dignité des personnes et la conscience du social (« guérir et récu-

2. E. Mounier, « Faut-il refaire la Déclaration des Droits ? », suivi de « Projet d'une déclaration des droits des personnes et des collectivités », *Esprit*, décembre 1944.

3. Réponses à l'enquête publiées sous le même titre en mars, avril et mai 1945, suivies d'un « Projet rectifié de Déclaration des droits des personnes et des collectivités », signé par Mounier.

4. « Éléments d'une réforme de l'armée » (*ibid.*, juillet 1945), texte écrit en prison à Clermont (février 1942) à la suite d'échanges avec son co-détenu, le lieutenant Maurice Chevance.

5. « Les Juifs parlent aux nations », *ibid.*, septembre 1945 ; « Mouvements et institutions de jeunesse », *ibid.*, octobre 1945.

6. Lettre au cardinal Gerlier accompagnant l'envoi du rapport (de la prison Saint-Paul, 8 août 1942, Archives Archevêché de Lyon).

pérer »). Après ce pressant exorde, il décrit les situations concrètes de détresse et de déshumanisation recensées par les aumôniers-reporters et analyse leurs causes en sociologue : encombrements créés par les verdicts de longues peines et l'abus des détentions préventives, déficit de nourriture et d'hygiène dans la promiscuité et l'oisiveté, absence de formation du personnel de surveillance. Il suggère enfin des mesures raisonnables de réforme sur chacun de ces points.

Surpris par une arrestation inopinée (« motif stupide, accusation ahurissante », a-t-il écrit⁷), il a subi d'abord « le circuit », du commissariat à Saint-Paul, où l'accueil des arrivants est réglé par une « technique de l'humiliation » : attentes, déshabillages et fouilles répétés, bousculades sous les coups de gueule des gardiens. C'est ensuite l'entassement à quatre dans des cellules étroites à l'odeur infecte, avec des promenades de vingt minutes le matin et une très maigre nourriture. Il considère calmement « ce petit incident personnel » (en fait catastrophique pour sa famille sans ressources) comme le prix à payer pour son engagement dans le combat pour la dignité et la liberté : après avoir beaucoup manié les mots et signé des articles, il rejoint maintenant dans la « communauté de peine » européenne tant de victimes de la prison ou de la mort. Il y ajoute, en croyant, qu'il est salutaire pour le chrétien, « devenu hier un homme qui n'allait plus en prison », d'apprendre « qu'en période troublée la prison est un de ses lieux naturels⁸ ».

Retrouvant Saint-Paul jusqu'au jugement du 30 octobre, il bénéficie du traitement moins brutal des politiques et s'en réjouit, mais, ajoute-t-il, « le seul fait de n'être plus noyés parmi les droit commun, hélas, fait de nous une caste [...] séparée des autres par l'épaisseur insondable de la damnation, par cette humiliation que j'ai connue en janvier [...] ». Serein et actif, il a passé deux semaines à rédiger le rapport, en dépouillant en cachette les dossiers des aumôniers qui dévoilent « cette misère atroce, comme toutes les misères hérissée d'intrigues et de haines ». Le rapport est adressé le 8 août au cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, puis à la Croix-Rouge et à d'autres instances qui le diffusent, sans susciter l'intérêt du ministère de la Justice. Chez Mounier, la rencontre dans l'année 1942 de la grande misère côtoyée et parfois partagée en prison a fortifié et enrichi son option, héritée de Péguy, pour une solidarité irréductible avec les pauvres et les exclus.

Bernard Comte

7. Les mots ou passages placés entre guillemets sont des citations des carnets de prison de Mounier.

8. Notes de Mounier, premier journal de prison (à Clermont, 27 janvier 1942). « Je suis *profondément* heureux d'être passé ici. Il manque à un homme d'avoir connu la maladie, le malheur ou la prison », écrit-il alors à ses parents (lettre du 30 janvier).

SUR LE RÉGIME DES PRISONS DOCUMENTAIRE

Tous ceux qui ont plus ou moins longuement séjourné à la prison Saint-Paul de Lyon, au cours des années 1940-1943, ont connu et aimé le P. Marty. Il fut pour les politiques d'un dévouement infatigable. Mais ils n'absorbaient pas son souci. Ils n'étaient même pas sa préoccupation dominante. Depuis des années, il était rongé par une vocation : la cause des prisonniers de droit commun. Rongé n'est pas trop fort : le feu dont chacun de leurs drames brûlait en lui, son impatience d'un régime pénal qui ne sait qu'aggraver le mal par le mal, sa révolte contre l'indifférence égoïste et l'opposition pharisienne des gens du dehors (d'une certaine bourgeoisie lyonnaise, notamment) à la cause qu'il leur plaidait, l'usaient jusqu'à la dépression. Qui a vu, dans quelque couloir sombre, entre deux rangées de portes hostiles, passer dans son regard le court éclair d'une colère sacrée, ou dans sa voix douce, habituée aux chuchotements, que tamisait encore la barbe, frémir la rage contenue de l'indignation et de l'impuissance, celui-là savait que la plus belle des expressions de l'homme peut être celle qui mêle la dureté de la passion de la justice à la douceur de la charité.

Un jour, le P. Marty décide de prendre le mal de front. Il fit ce qu'il pouvait, dans son domaine et dans son milieu. Les aumôniers de prison sont des prêtres affairés, à qui le service d'une prison est donné en surcharge d'une activité paroissiale et éducatrice déjà lourde. Ils ne peuvent pas aider avec sérieux et continuité des hommes qui leur sont livrés par centaines, et dont chaque cas est un écheveau délicat à débrouiller. Ils n'avaient, récemment encore, aucune liaison entre eux pour s'instruire mutuellement de leur activité et de ses problèmes, aucun statut défini ne garantissait leur indépendance. Le P. Marty décida de saisir le problème des prisons par le côté qui lui était accessible : il convoqua le premier congrès national des aumôniers pénitentiaires. Il comptait perpétuer le lien ainsi créé dans une association durable. Il s'occupait en même temps de susciter un service social des prisons. Avec une discrétion modèle, il savait que l'aumônier assumait et assumerait quelque temps des charges qu'il ferait mieux dès que possible de transmettre à des institutions laïques, pour que sa mission spirituelle conserve aux yeux de tous avec évidence son

désintéressement. Il prévoyait et préparait ce passage, quand les bases d'une organisation sortaient à peine de terre.

Le destin a voulu qu'il restât un précurseur. Déporté en 1943, nous avons appris cet été qu'il était mort là-bas, comme tant d'autres qu'il avait vu partir.

À l'occasion du congrès suscité par lui, il demanda des participants un rapport sur la prison dont chacun était le titulaire. Il recueillit ainsi un abondant dossier sur le régime des prisons en France dans les années 40. Ce dossier était son cauchemar, tant par les misères qu'il révélait que par l'impuissance où lui-même se trouvait, par le surcroît de ses charges, à en tirer le rapport dont il voulait faire la pièce à conviction décisive, auprès des autorités morales et administratives, du scandale de notre régime pénitentiaire. Quand j'arrivai à Saint-Paul, en 1942, il me demanda de rédiger ce rapport. Aux pièces qu'il me communiqua, je joignis des expériences et des informations personnelles. Pour ce qui concerne le régime des femmes, je dus à une complicité intérieure des notes de Bertie Albrecht, depuis lors victime des Allemands ; une commune grève de la faim, un mois auparavant, nous avait habitués aux ruses de la correspondance clandestine. Le P. Marty revit mon texte, élimina scrupuleusement tous les faits dont il ne pouvait personnellement répondre. J'étais encore en cellule que le rapport, ronéotypé, circulait déjà. Plusieurs l'auront lu. Je le donne tel quel, sauf des corrections de détail, y compris un chapitre sur l'Aumônerie qui, pour n'intéresser qu'un aspect plus particulier du problème, doit survivre ici en hommage au P. Marty qui l'a pensé entièrement.

Tant de sollicitudes ont participé avant moi à l'élaboration du contenu de ce rapport que ce serait outrecuidance de le signer de mon nom. Je le dédie à la mémoire du P. Marty sans qu'il ne serait pas, et ne serait pas ce qu'il est.

Le régime des prisons était, jusqu'à la guerre, à peu près inconnu de l'opinion. Il ne touchait alors qu'une partie infime du pays, vivant en marge du reste. Depuis 1940, les lois de contrainte économique et de répression politique ont accru, dans des proportions considérables, le nombre des détenus ; elles en ont modifié du même coup la qualité. On estime que la population des prisons et des maisons d'arrêt était, en 1942, de trois à six fois ce qu'elle était avant la guerre. À la prison de Lyon, des cellules de 3 m 90 sur 2 m 75, prévues pour loger un seul détenu, en logeaient quatre, cinq, et parfois six, qui s'y mouvaient à grand'peine. Une partie importante des détenus s'est recrutée, de ce moment, non plus parmi les repris de justice et les délinquants habituels, mais, par le marché noir et les délits politiques, dans tous les milieux sociaux. Les désordres qui, jusqu'ici, restaient enfouis dans le monde sans fenêtres d'un milieu fermé, ont été brusquement révélés à la conscience publique d'un pays qui, sous tous les régimes, a toujours été sensible à l'extrême quand une

certaine dignité de l'homme se trouve en jeu. Le fait est d'autant plus dangereux que l'encombrement des prisons ajoute, à des maux déjà anciens, des causes sérieuses d'aggravation.

Le moment semble venu de prévenir les redoutables conséquences de cette situation. Mais avant de l'examiner de plus près, il convient d'assurer l'esprit dans lequel nous la regarderons.

Nécessité d'un esprit nouveau

La cause est ingrate et encore impopulaire, il ne faut pas se le dissimuler. Dans l'état d'esprit public et pénitencier moyen, la prison est une sorte de pourrissoir, situé, comme les dépôts d'ordures, à la périphérie des villes, où la vie sociale entasse ses déchets, les dissimule aux regards honnêtes et les laisse se décomposer lentement sur place. Il paraît évident qu'un tel état d'esprit se ferme à l'avance au problème que nous posons. La psychologie moderne nous a montré comment, par une sorte de défense instinctive, nous enfouissons dans l'inconscience les souvenirs trop cuisants pour nous. Les collectivités ressemblent aux individus. Crimes et délits jalonnent des échecs de l'organisation sociale. Peut-être même éveillent-ils des reproches plus insistants. La conscience sociale semble parfois vouloir s'en abriter par une volonté forcenée d'oubli. Ce n'est peut-être pas l'effet du hasard si nous la trouvons communément aussi ignorante qu'insouciant des réalités de la prison.

On ne combattra pas cette indifférence égoïste par un sentimentalisme opposé dont les excès ne sont pas moins irritants. Depuis le XVIII^e siècle jusqu'à ce jour, les utopies pénitentiaires ont proliféré. Certains esprits ardents, mais légers, semblent vouloir à toute force nier les perversions irréductibles, les tares psychologiques, les nécessités de l'intimidation sociale, la valeur même de la peine afflictive, quand elle est infligée avec justice et intelligence. Les considérations qui inspirent notre enquête sont étrangères à cet idéalisme intempérant aux yeux duquel il ne faut, au condamné, faire nulle peine même légère.

S'il faut nous tenir également écartés d'une dureté pharisaïque et d'un apitoiement irréfléchi, quels motifs plaiderons-nous en faveur d'un examen urgent de la réforme du régime des prisons ?

Il n'est, hélas ! pas besoin de plaider. Les faits dont nous avons recueilli le témoignage dans l'expérience quotidienne des aumôniers et des détenus dignes de foi dépassent l'imagination, et le cœur le plus mesuré n'y peut rester insensible. Ils sont de ceux qu'à première information on croit agrandis et déformés par l'émotion ou par le ressentiment. Leur authenticité est établie cependant par de multiples attestations,

et naguère encore (juillet 1942) le Congrès des aumôniers de prisons de la zone libre apportait des précisions effarantes à ce que la rumeur publique chuchotait jusqu'alors.

Certaines routines, pourtant, s'en accommodent sans y trouver sujet à scandale. Aussi bien ne pourra-t-on espérer de leur part que des correctifs insuffisants si l'on ne recourt pas à un esprit radicalement nouveau qui soit la négation même de l'indifférence et de la routine. Nous n'ignorons pas que, parmi les réformes qu'un minimum d'hygiène, notamment, exigerait pour que la prison ne soit pas l'école du vice, certaines sont provisoirement exclues parce qu'elles sont chères. Mais la question de ce qui est immédiatement ou non réalisable n'est pas de celles qui bloquent le problème ici soulevé. Il faut d'abord savoir si nous sentons le besoin de le résoudre, comme une exigence nationale et comme une exigence d'élémentaire humanité. Dans l'affirmative, si modestes que soient les premières réalisations, elles achemineront une solution d'ensemble et vraiment radicale. Dans la négative, quelques satisfactions d'apparence ne freineront pas des dangers chaque jour plus redoutables.

Le prisonnier figure, avec le pauvre et le malade, au premier rang de la prière et de la charité chrétienne, à travers toute l'histoire. La France se doit de le rappeler par son exemple à un monde que guide, trop fréquemment aujourd'hui, une certaine dureté utilitaire.

Quand bien même cet argument resterait sans valeur pour certains, les raisons ne manquent pas, sur un plan réaliste, de sonner l'alarme sur la situation actuelle des prisons.

On verra plus loin dans quelles conditions déplorables d'hygiène vivent les détenus. Les médecins ont, en plusieurs endroits, averti les Commissions de surveillance qu'une épidémie sur un tel terrain ferait des ravages qui ne tarderaient pas à déborder des prisons sur les populations civiles des agglomérations environnantes. Au moment où une population sous-alimentée présente elle-même une surface particulièrement vulnérable à l'épidémie, ces foyers de culture doivent être supprimés avec la dernière énergie. Dans la lutte engagée pour régénérer la race française, le passage au contrôle des prisons, chaque année, de dizaines de milliers de détenus devrait être, comme le passage au régiment, une occasion privilégiée de dépister et de guérir les affections contagieuses, et notamment les affections vénériennes. Tout contribue, au contraire, à les y propager. Danger d'autant plus inquiétant que de nombreux Français, qui n'eussent jamais été contaminés, ont fait, depuis quatre ans, pour des délits non infamants, politiques ou économiques, de plus ou moins longs séjours dans les prisons. Ils risquent d'en emporter le poison qui les rongera, eux, leur famille et leur descendance.

La prison ne devrait pas être seulement une école d'hygiène et de discipline, mais un centre de rééducation physique et sociale. S'il est un petit nombre de récidivistes, socialement irrécupérables, il est un nombre croissant de délinquants légers

qui ne peuvent être, en aucune façon, considérés comme des déchets sociaux. Voici, au hasard, la composition d'un « atelier » de seize prévenus dans une prison centrale, en 1942 :

Un vol de bicyclette pendant la débâcle ; un trafic de vingt louis d'or par un père désireux de doter modestement sa fille ; l'intermédiaire qui a fait le change ; un avortement présumé (naissance illégitime, mari prisonnier ; le père espérait prévenir un drame) ; un blocage de compteur à gaz par un consommateur chargé de famille qui espérait augmenter son maigre rationnement familial ; un abattage non déclaré d'une tête de bétail ; un vol de 6 kg de pommes de terre par un chômeur ; sept gaulistes ; deux vols sérieux. Sans les circonstances exceptionnelles qui résultent des événements, les quatorze premiers n'eussent sans doute jamais connu la prison. Les deux derniers, bien que plus gravement délinquants, ne se présentaient pas, cependant, comme de mauvais garçons. Ce serait donc une très grave erreur sociale, pour la majeure partie de la population des prisons, que de l'abandonner à une sorte de décomposition collective.

En dehors de tout vain sentimentalisme, la prison doit guérir et récupérer. Or, dans son fonctionnement actuel, elle corrompt et avilit. Les détenus en ont conscience ; entrés souvent par une simple faiblesse, ils accumulent l'esprit de révolte. Ils ne sont que trop portés déjà, pendant et par leur séjour, à s'innocenter et à rejeter sur la « société » et sur le régime la responsabilité de leur chute. Qu'on les traite comme du bétail humain, et ce sentiment, au lieu de s'apaiser, s'exacerbera. Qu'on leur adjoigne des prisonniers politiques ou des délinquants légers de marché noir en trop grand nombre, ils y trouvent de nouveaux arguments à s'exciter entre eux sur l'injustice sociale. On forme ainsi, comme à plaisir, à l'insu de l'État et dans des bâtiments qui portent son sceau, de véritables foyers de révolte. Le grand nombre de détenus politiques et de marché noir mis en contact avec un régime de détention qui blesse tous leurs réflexes d'hommes policés propage ce ressentiment dans tous les milieux. Chaque détenu, si l'on veut bien y songer, est le centre d'un groupe social qui, en dehors de la prison, reflète et exagère même ses sentiments. Il y a là un foyer d'infection civique aussi grave que le foyer d'infection physiologique dénoncé plus haut.

Enfin, on ne saurait négliger ce fait que le régime des prisons françaises est en retard considérable sur celui de nombreux pays étrangers, notamment : Suisse, Belgique, pays nordiques, Amérique, Allemagne, etc. Plusieurs fois, les œuvres internationales de secours des pays actuellement neutres ont laissé apparaître devant témoins le scandale que provoquaient, dans leurs pays respectifs, certaines carences graves de l'organisation de nos camps d'internement et de nos prisons d'État.

Nous ne croyons donc pas qu'il soit inopportun d'attirer l'attention des pouvoirs sur ce problème. Médicalement, techniquement, socialement, nationalement, il est, au contraire, de première urgence.

Pour décongestionner les prisons

La décongestion des locaux pénitentiaires est la première mesure à prendre dans les conditions actuelles. Non seulement elle ne coûterait rien, mais elle présenterait de sérieuses économies pour le budget public. Elle peut être, enfin, réalisée sans compromettre la sécurité publique et en liaison avec les premières dispositions d'une réforme organique du régime pénitentiaire.

La construction de nouveaux locaux n'est qu'une fausse solution. Elle doit, d'ailleurs, se heurter aujourd'hui à des difficultés capitales. Nous signalons, au passage, l'erreur que représente, à nos yeux, la construction, comme celle qui est projetée ou en cours à Marseille, de prisons monumentales – celle-là, dit-on, pour près de 11 000 prisonniers. L'industrie a fait la preuve que, dans les immenses casernes centralisées, toute action se déshumanise par une sorte de fatalité du gigantisme, l'individu ne pouvant manquer d'y être écrasé par le rouage. Toute œuvre de discipline vivante et de rééducation efficace ne se fait que dans des groupes humains limités. Si des raisons militent en faveur de ces grandes centralisations pénitentiaires, au moins faudrait-il, jusque dans les plans d'architectes, en prévoir le fractionnement en cellules autonomes ayant leur vie propre, un peu à l'image des ateliers des usines « Bata » ou des maisons de l'École des Roches.

Mais des remèdes plus immédiats se présentent dans l'état actuel des locaux :

1° Il serait, semble-t-il, opportun d'*attirer l'attention des juges sur la portée des peines qu'ils attribuent.*

Leur conscience professionnelle est hors de cause. Mais sont-ils tenus au courant de la vie des prisons de manière suffisamment concrète et détaillée pour qu'en prononçant leurs condamnations, ils pensent autant au sort qu'ils décident qu'au texte qu'ils appliquent : redoutable épreuve pour la santé du détenu comme pour son avenir physiologique, perte de sa situation, difficultés cruelles pour les siens s'il est chargé de famille ? Tant de menaces pèsent sur le prisonnier que, chaque fois qu'il serait possible, la peine de prison devrait être remplacée par des peines aussi exemplaires, mais socialement moins lourdes. Dans les affaires de marché noir de dimension courante (hormis quelques exemples à faire à la tête), il semble que l'élévation des amendes à des taux assez considérables, la fermeture des commerces, etc., devraient suffire à écarter la tentation. Les vols de denrées alimentaires, même par

petites quantités, comme un passant peut le faire en longeant un jardin, sont souvent frappés d'un à deux ans d'emprisonnement : le taux n'est-il pas excessif ?

Cette proportion de la peine à la cause n'est pas favorisée, il est vrai, par un autre encombrement : celui des tribunaux. Mais nous ne pouvons que signaler cette difficulté : elle entraîne des réformes de structure dans un autre domaine.

2° Un autre moyen de diminuer, à l'entrée, la population des prisons, serait possible par l'application du système de l'*épreuve*. Le voici, par exemple, tel qu'il fonctionne en Angleterre depuis 1907, pour certains délinquants qui ne paraissent pas profondément corrompus. Un engagement leur est demandé de se bien conduire. Ils sont placés, en même temps, sous la surveillance d'un assistant-délégué du tribunal, spécialement formé pour ce travail. Celui-ci se fait un tableau complet de la vie et du milieu du coupable. Il en fait un rapport au magistrat qui décide avec lui si l'on fait essai de l'*épreuve*. Si l'inculpé accepte, l'assistant devient pour lui un aide et un ami. À la fin de la période de l'*épreuve*, où le prévenu vit en liberté surveillée, l'assistant fait son rapport. S'il est favorable, le délinquant est libéré de toute obligation. Sinon, le tribunal arrête une mesure disciplinaire. Il est à signaler que le système présente 90 % de réussites dans certaines régions. Au surplus, l'assistant, qui a autorité sur un quartier, arrive à résoudre beaucoup de litiges avant qu'ils n'entraînent des actes délictueux. Cette solution exige évidemment un corps d'assistants doués de grandes qualités de dévouement, de psychologie et de sens social. Mais le chômage intellectuel des jeunes permettrait sans doute de dépister des vocations.

Quel que soit le système adopté, il est certain qu'à l'égard de nombreux délits, il y a place pour des solutions qui évitent l'automatisme de la peine d'emprisonnement.

3° Il conviendrait d'étudier les moyens de diminuer *la durée de prévention* que l'engorgement des tribunaux rend aujourd'hui d'une longueur anormale, et où le prévenu trouve une de ses principales causes d'irritation. Ne pourrait-on, plus largement, distribuer les libertés provisoires, en prenant, au besoin, par l'exigence de la caution et les mesures de résidence forcée, les précautions nécessaires pour que le prévenu n'échappe pas à l'action de la justice ?

4° Pour les condamnés légers et amendables, un régime de *libertés sursitaires* pourrait être appliqué d'office, sauf conduite manifestement mauvaise, à tout condamné primaire qui aurait purgé *au moins un quart* du total de sa peine. S'il venait à être condamné à nouveau dans les cinq ans suivant cette libération, il devrait alors subir toute la peine remise.

5° À ces diverses mesures pourrait être adjoint, notamment dans un délai proche, pour les peines actuellement acquises, un usage très large de *grâces sursitaires ou définitives* à l'occasion des fêtes nationales, anniversaires marquants, etc. Un examen

des dossiers permettrait de décongestionner largement les prisons de leurs détenus actuels de droit commun.

6° Enfin, pour les délits proprement politiques (nous ne parlons pas des crimes de droit commun à incidence nationale), ne pourrait-on multiplier l'internement administratif dans des conditions de confort supérieur et des vexations moins blessantes, avec cette clause, toutefois, qu'en cas d'inculpation et de condamnation pour le motif même qui a décidé de l'internement, le temps de l'internement soit compté comme temps de prévention ?

7° Des *groupements disciplinaires* pourraient être prévus en dehors de la prison proprement dite : pour les jeunes, convocation anticipée à des chantiers disciplinaires, camps de rééducation et d'apprentissage, pour les enlever à leur milieu, ou convocation anticipée au service militaire ; pour les détenus politiques, régime politique dans les casernes désaffectées, chantiers de travail.

L'hygiène du prisonnier

La situation hygiénique de nos prisons est à peine croyable. Les faits nombreux et criants qui nous parviennent de toutes parts montrent cependant que le mal est général et profond.

Mortalité

Une statistique est plus éloquente que toute autre : celle de la mortalité. D'octobre 1941 à mars 1942, il y a eu 52 morts dans une prison, sur une population moyenne de 280 détenus. Dans une autre, ayant un effectif de 240 détenus, 35 sont morts de faim, de froid, rongés par la vermine, du 1^{er} janvier au 20 février 1942. Là, on signale des cas de mort subite par inanition, ailleurs des épidémies catastrophiques. Ces chiffres comprennent les morts survenues à l'intérieur de la prison et les morts de détenus survenues à l'hôpital où, généralement, les malades graves sont conduits au dernier moment. Certaines Commissions de Surveillance ont écrit dans leurs rapports : « Une condamnation à un an de prison équivaut, dans les circonstances actuelles, à une condamnation à mort. »

Nourriture

Le rationnement type des prisons se compose ainsi : 400 grammes de pain (une demi-boule) et, deux fois par jour, à 9 heures et à 15 heures, la « gamelle », soit 19 à 25 cuillerées à soupe de potage. Pendant les années de guerre, ce potage a été d'une valeur nutritive minimale. Ici, l'aumônier parle d'une « gamelle d'eau verdâtre » avec quatre ou cinq feuilles d'épinards flottant dans le liquide. Ailleurs, dans un liquide

tout aussi clair, on trouvait invariablement, le matin, quelques tranches de rutabaga, l'après-midi deux petites pommes de terre. Peut-être certaines prisons ont-elles été plus favorisées. Il ressort de notre enquête que, si elles existent, elles furent une très rare exception. Il convient de signaler ici que jamais les gamelles des détenus n'ont connu la quantité de légumes que nous avons pu voir indiquée dans certains rapports de commissions de surveillance. Il ne nous appartient pas de savoir d'où provient ce désaccord entre les documents officiels et la réalité des faits ; il est, en l'espèce, trop considérable pour qu'on puisse l'attribuer seulement à l'habitude des servants de prélever, pour leur compte et pour celui des détenus employés, la partie la plus épaisse du bouillon. Le dimanche et le jeudi, pour les prévenus, une seule fois par semaine pour les condamnés, un morceau de viande s'ajoute au menu ; il est théoriquement de 110 grammes. En fait, il s'agit de bas morceaux bouillis, de qualité nutritive inférieure, où il ne reste pas plus de 50 à 70 grammes de viande à consommer quand ont été éliminées les parties nerveuses ou tendineuses.

Un seul fait illustrera l'état d'esprit où peut conduire cette sous-alimentation permanente. Dans une grande prison, les détenus d'une cellule ont réussi à cacher pendant trois jours la mort d'un de leurs camarades de cellule, dans le seul dessein de toucher sa ration alimentaire pendant ce temps.

Certaines prisons, Lyon notamment, ont, à la suite des réclamations, amélioré la qualité de la gamelle et ont introduit deux potages aux pâtes par semaine. Nous ne savons dans quelle mesure ces améliorations, très légères d'ailleurs, ont été généralisées.

Avant la guerre, les prisonniers avaient la ressource des cantines. Or les cantines sont pratiquement dépourvues, aujourd'hui, de tout produit alimentaire. On y peut acheter seulement de la bière, quelquefois une pâte de fruit et, le matin, soit un « café » dans certaines prisons, soit, dans d'autres, un bouillon fait avec les ersatz actuels de kub ou de viandox.

Jusqu'à l'hiver 1941 les colis étaient proscrits. Depuis autorisés, ils permettent à ceux qui en reçoivent une alimentation à peu près normale. Encore le régime en est-il plein de bizarreries : accordés sans limite de nombre aux prévenus dans telle prison, ils sont, dans telle autre, limités à un par semaine ou par quinzaine ; ici ne sont admis que les colis postaux (de 3 kg), là les colis par chemin de fer (5 kg) ; là est interdite l'expédition de certains produits (chocolat, poivre, moutarde, etc.) qui est autorisée ailleurs. Pourquoi oblige-t-on les familles habitant la ville à envoyer par la poste des colis qu'elles pourraient remettre à l'entrée, économisant ainsi les frais de port ? Enfin, il faut noter qu'une large tranche de la population des prisons ne vit qu'à l'ordinaire, soit que les familles n'aient pas les moyens d'envoyer des colis à leurs détenus, soit

qu'elles les aient abandonnés, comme il arrive souvent, pour manifester leur réprobation, soit qu'ils soient seuls au monde.

À Lyon, il est à peine besoin de parler du « panier » que le prévenu peut faire venir du restaurant. Il constitue souvent une véritable exploitation du détenu, auquel, pour un prix élevé, il ne fournit pas toujours l'équivalent de l'ordinaire. Aussi ne comptait-on naguère que huit paniers pour une prison qui compte plus de 1 100 détenus.

En matière alimentaire, le danger le plus sérieux est donc limité aux sans-colis, mais là, de l'avis même unanime des médecins, il est, malgré l'inaction des détenus, d'une extrême gravité. La pesée qui a été instituée marque une déperdition régulière de poids. Les tuberculoses sont innombrables. Dans une grande prison, en avril 1942, a éclaté une épidémie de diarrhée très suspecte, ressemblant au choléra. De nombreux détenus, disent les rapports médicaux, présentent un état avancé de misère physiologique, asthme, asthénie et amaigrissement extrêmes, épuisement, collapsus, œdèmes carenciels, parasitoses le plus souvent infectées à cause de la saleté.

Un certain nombre de mesures semblent s'imposer pour remédier à cette sous-alimentation :

1° Estimation par une commission médicale du minimum alimentaire nécessaire pour le maintien d'une résistance moyenne. Relèvement des rations actuelles.

2° Mesures très sévères de contrôle dans la répartition des vivres et dans leur distribution équitable aux détenus, un surveillant assistant obligatoirement à la distribution par les servants. Suppression rigoureusement sanctionnée de toutes les dîmes prélevées sur la nourriture des détenus.

3° Élévation du nombre des colis autorisés à deux par semaine pour prévenus et condamnés, tant que le rationnement alimentaire démunira les cantines. Uniformisation du régime des colis.

4° Pour les sans-colis, création (voir plus loin) d'un service social les assurant, en plus de l'ordinaire amélioré, d'au moins un colis par quinzaine.

Logement

Dans les conditions actuelles d'engorgement, le cubage d'air dont dispose chaque prisonnier est nettement insuffisant.

Il faut compter, en effet, pendant les saisons fraîches, soit avec l'impossibilité d'ouvrir les fenêtres par grands froids (la plupart des prisons n'étant pas chauffées), soit avec la crainte trop répandue que l'on a chez nous de la fenêtre ouverte, notamment pendant la nuit ; le détenu qui en sent la nécessité est généralement minoritaire. Les fenêtres haut situées, l'absence de courant d'air ne favorisent pas le renouvellement de l'atmosphère. D'avis médical, les cellules qui comptent actuellement cinq ou six pensionnaires ne devraient pas en avoir plus de trois. Cet entassement encou-

rage, au surplus, une âpre concurrence vitale qui n'est guère propice au bon esprit du détenu.

Dans la plupart des prisons, la vermine abonde : poux, punaises, morpions, gale. Un minimum d'hygiène devrait l'éliminer définitivement, surtout en une période où l'on doit envisager, en plus de ses inconvénients évidents, les dangers d'épidémie qu'elle fait courir. Les paillasses des détenus leur sont souvent livrées dans un état de saleté repoussante. L'épouillage par la tondeuse se fait dans les cours même de récréation, où, à un autre moment de la journée, parfois quelques minutes après, les détenus allant aux douches déposent leurs vêtements sur le même sol. Les vestiaires des douches sont partout connus comme des centres de contamination. De même les couvertures de dortoirs qui, dans telle prison, restent dans un dortoir privé de soleil, sans être jamais battues ni désinfectées.

Le prisonnier reçoit, en principe, des draps. En fait, il en touche aujourd'hui très rarement : il doit dormir à même la paillasse qui traîne sur le sol, à même une couverture qui a déjà servi à dix détenus avant lui. On nous cite un dortoir où les draps n'ont pas été lavés depuis neuf mois. Il est attribué, par homme, une seule couverture, même l'hiver, et à des organismes sous-alimentés.

L'aménagement des locaux est notoirement insuffisant pour que les détenus puissent actuellement y assurer un minimum d'ordre et de propreté dans leurs affaires personnelles. Les cellules prévues pour un détenu restent pourvues d'un unique petit casier ouvert de 50 sur 40 cm, formant une seule étagère abritée. En dessous, deux ou trois patères : cela, aujourd'hui, doit servir à cinq ou huit personnes, et les objets personnels doivent être entassés soit dans les cartons des colis, là où ils sont autorisés, soit à même le sol. La situation est semblable dans les prisons à salle commune ; les risques de vol s'y multiplient au surplus.

La plupart des prisons n'ont pas l'eau courante à l'intérieur des locaux. Elle est souvent dans la cour. Les détenus attendent la récréation pour faire leur toilette : ils se pressent alors à vingt ou trente autour d'un étroit lavabo ; si leur tour de sortie ne vient que l'après-midi, ils doivent attendre jusque là sans se décrasser, ou le faire dans l'eau grasse des gamelles, s'il leur en reste. L'hiver, les robinets extérieurs étant souvent paralysés par le gel, le restant d'eau des gamelles est le seul moyen de faire toilette.

Les besoins naturels sont satisfaits par l'institution répugnante de la tinette. Il s'agit d'un récipient à couvercle que les servants vident deux fois par jour. Les détenus en font usage l'un après l'autre, s'exposant ainsi à toutes les contaminations ; et ils en usent, évidemment, en présence de tous. Ils en gardent le contenu et ses émanations à longueur de journée et de nuit. Les cellules aujourd'hui chargées de quatre à six détenus ont encore le calibre de tinette prévu pour un seul, et on a vu par suite

des prisonniers utiliser la nuit pour leurs besoins, faute de place, les gamelles où ils prenaient leurs repas.

Il est inutile d'ajouter que toute décoration est exclue des locaux, toute note qui pourrait rappeler aux détenus qu'ils sont des hommes et qui les encouragerait à se constituer un petit coin de vie et de souvenir. Des murs sans défaut aux cours sans verdure, il semble que l'on ait voulu stériliser à leurs yeux le goût même de revivre. Le personnel ne veille d'ailleurs qu'à une propreté grossière du plancher des cellules. Les faits nous suggèrent eux-mêmes les améliorations qu'ils appellent :

1° Par suite des mesures de décongestion précédemment exposées, limitation des occupants à trois par cellule. Dégagement analogue dans les prisons à salle commune.

2° Lutte permanente et impitoyable contre la vermine, au lieu des simulacres qui, trop souvent, en tiennent place. Désinfection périodique.

3° Attribution à chaque détenu de deux draps régulièrement lavés et de deux couvertures chaudes pour l'hiver.

4° Attribution à chaque détenu d'un casier-armoire fermé (propreté, vol), voire, comme dans certains pays, d'une petite armoire pouvant aussi contenir ses vêtements ou tout au moins de planches à paquetage.

5° Établissement à prévoir et à réaliser progressivement de l'eau courante dans chaque cellule. Elle est déjà installée dans certaines prisons (Nice, un bâtiment sur huit à Lyon). En attendant, qu'il soit alloué à chaque cellule un grand arrosoir d'eau, au lieu d'une maigre ration, polluée au surplus par les gamelles grasses, plus un seau qui permette aux détenus de se débarrasser de l'eau sale ailleurs que dans une tinette déjà trop exigüe pour son usage. Ainsi, plusieurs lavages (mains, gamelles, etc.) seront possibles dans la journée.

6° Suppression de la tinette, agent de transmission microbienne et d'émanations malsaines. Installation dans les locaux de W.-C. à fosse, tout au moins d'urinoirs dans les cours.

7° Encouragement à décorer les locaux et les abords, ce qui permettrait d'occuper une partie du temps des détenus et leur donnerait le goût de tenir propre un lieu qui ne serait plus pour eux seulement une chiourme. On pourrait faire, comme au régiment, un exercice de discipline de l'entretien d'une propreté impeccable.

Vaisselle

Le détenu ne dispose que d'une gamelle qui n'est jamais lavée à l'eau chaude. Extrêmement rares sont ceux qui la portent même au robinet de la cour. La plupart mangent ainsi sur un revêtement de graisse malaxé de poussière. Quant aux marmites où l'on sert la soupe, on peut citer une prison où elles sont lavées au même évier où

l'on vide la tinette, le couvercle posé à plat à même le sol. Les gamelles devraient être lavées à l'eau chaude deux fois par semaine.

Chaque détenu devrait toucher automatiquement avec la gamelle : une cuiller, un quart et un couteau de prison sans danger.

Linge de corps et vêtements

Le détenu dont la famille habite la ville où est située la prison peut faire prendre livraison de son linge sale et recevoir du linge de rechange. Mais le règlement de certaines prisons interdit l'expédition du linge sale par la poste. Beaucoup de détenus n'ont donc pas de linge de rechange. Ils s'habituent ainsi à vivre dans un état de saleté permanent, ne disposant ni de temps ni de place pour laver leur linge, fût-ce à l'eau froide, dans la cour. Que ce soit par du linge de la prison ou par les facilités à accorder pour les expéditions familiales, il doit être donné à chaque détenu la possibilité de changer une fois de linge par semaine.

Quant aux vêtements, ils devraient être désinfectés à l'entrée et à la sortie. Pour les condamnés, ils devraient tous utiliser l'uniforme de la prison et recevoir intacts, en sortant, réparés au besoin, comme cela se fait dans certains pays, les effets avec lesquels ils sont entrés.

Hygiène corporelle

Nous avons dit combien la parcimonieuse distribution de l'eau favorisait une saleté que les médecins des prisons s'accordent à déclarer, dans l'ensemble, repoussante. Seule l'installation de l'eau courante permettra de créer de nouvelles habitudes.

La douche d'entrée n'est pas instituée dans toutes les prisons. Ici, les détenus ne passent à la douche que toutes les quatre à six semaines ; ailleurs, les douches n'existent pas encore. Il importe de rendre régulière et la douche d'entrée et la douche bihebdomadaire en été, hebdomadaire en hiver. Il n'est peut-être pas indispensable non plus que, pendant la saison froide, les détenus soient contraints de se déshabiller et de se rhabiller en plein air, et d'y attendre nus, par plusieurs degrés de froid, que vienne leur tour. Ni qu'ils soient invités à s'essuyer les uns après les autres aux mêmes peignoirs communs, quand ils ne tiennent pas de leurs familles des serviettes individuelles.

Dans les prisons de femmes, la fouille des vêtements est accompagnée d'une inspection intime, la surveillante passant d'une femme à l'autre le même doigt crasseux ; qui connaît la promiscuité des prisons peut comprendre les dangers de cette pratique.

Sortie, exercice

La durée de la sortie à la cour varie avec les prisons. Certains détenus de cellule ne sont pas descendus à la cour durant tout un hiver. Ici, une demi-heure et parfois vingt minutes seulement par jour ; dans certaines prisons, deux demi-heures. Ce temps est manifestement insuffisant : encore faut-il y prélever la durée de la toilette au lavabo de la cour. Dans certaines prisons, la réception des colis supprime la sortie. Avec la surcharge actuelle des cellules et des cours, un détenu vit donc dans une immobilité quasi complète, génératrice de torpeur et malsaine pour l'organisme.

Ne pourrait-on :

1° Prolonger le temps de sortie.

2° Prévoir, pour commencer, avec les moyens du bord, des séances de culture physique. Il n'est pas difficile de trouver un ancien sous-officier par groupe de vingt ou trente détenus, qui prendrait les exercices en main. S'il le faut, on ferait appel à des moniteurs du dehors, en attendant qu'un régime de vie plus rationnel puisse être réglé dans une réforme organique.

Les soins médicaux

Dans l'état actuel des choses, ils sont, il faut bien le dire, une dérision que les médecins sont les premiers à déplorer.

En principe, tout détenu peut se faire inscrire le matin pour la visite, avec le risque de voir punir une demande non motivée. Mais que peut être cet examen dans telle grande prison où, dans un délai d'une heure à une heure trente, le médecin doit abattre de 100 à 120 consultations ? Le médecin des prisons, au surplus, a tendance à voir dans tout consultant un simulateur ; son expérience l'excuse, mais les vrais malades en pâtissent. De même qu'il doit se contenter d'un examen au jugé, il doit se limiter à des médications symptomatiques. Un témoin a vu ordonner un cachet d'aspirine pour une sinusite, un autre pour un abcès au sein. L'occasion est perdue, nous le rappelions plus haut, de dépister et de guérir bien des misères physiologiques socialement dangereuses.

Du médecin, le malade passe entre les mains des infirmiers auxiliaires. Ceux-ci distribuant souvent les remèdes ordonnés avec une évidente mauvaise volonté et les remèdes sont, en ce moment, bien plus rares encore dans les prisons que dans le public. Il est encore moins question de pouvoir assurer des régimes.

Quant à l'infirmier, il faut être déjà mort aux trois quarts pour y entrer. Le seul avantage que l'on y trouve est d'être couché au chaud. De vrais malades, des fiévreux n'arrivent pas à quitter leurs cellules. Les soins ne sont pas plus abondants à l'infirmier qu'à la cellule. Dans telle infirmerie l'armoire aux remèdes n'a pas été ouverte depuis des années. Quant à la nourriture, qu'on se garde de croire aux menus éblouis-

sants qui figurent parfois dans les rapports. On signale de divers endroits que les draps ne sont presque jamais lavés et que les malades y meurent à petit feu. D'autres ont suffoqué sans soins pendant des mois jusqu'à la mort.

Particulièrement choquante est la condition faite communément aux femmes enceintes, dans telle prison type. Elles couchent avec les autres, sans supplément ni de gamelle, ni de matière grasse, ni de pain. Elles touchent 1/2 litre de lait par jour, deux morceaux de viande et deux morceaux de sucre en supplément dans la semaine. Si elles ne reçoivent point de colis, on imagine ce que peut être leur grossesse dans de telles conditions de sous-alimentation. L'une d'elles, qui a accouché dans la prison, a pu pendant douze jours boire le lait de l'enfant jusqu'à ce qu'il meure d'inanition sans que l'infirmière s'en soit jamais aperçue. Une autre, à quelques jours de l'accouchement, était si épuisée qu'elle sortit sa couverture pour s'étendre un moment dans la cour, pendant la sortie ; la surveillante, la voyant étendue, tira violemment la couverture sous les huées des autres détenues et submergea d'injures grossières la pauvre femme qui pleurait debout contre le mur, son gros ventre secoué de sanglots. (Fait témoigné par M^{me} Albrecht, prison de Lyon.)

Maintes fois les médecins des prisons ont demandé l'augmentation du nombre de leurs auxiliaires afin que la visite médicale n'apparaisse plus aux détenus comme une comédie dérisoire. Sur la réforme du service médical pénitentiaire, le contrôle des soins et de l'infirmierie, la prophylaxie, la protection des femmes en couches, l'ordre des médecins serait qualifié pour proposer les mesures qui s'imposent, en s'inspirant de quelques améliorations récentes, notamment à Lyon, pour les tuberculeux.

L'abandon moral du prisonnier

Nous abordons le chapitre le plus délicat de notre enquête.

Il est difficile de communiquer, à qui n'a pas connu la vie des prisons du dedans, les réalités qui commandent l'état d'esprit du détenu. En franchissant la porte d'entrée de la prison, il entre dans un univers qui s'impose à lui dès le premier pas. Une fois qu'il y est installé, avec sa misère, tout ce qui se passe au-delà de cette porte lui apparaît comme un monde lointain, bienheureux, et qui l'oublie. Au-delà c'est la caste des « gens du dehors », il y implique souvent jusqu'à ses avocats qui lui paraissent, à tort ou à raison, répondre bien lentement à ses appels et mesurer le temps à un autre rythme que celui de son impatience. Il se sent déjà dépaycé, à demi sauvé, dans ce couloir extérieur où ils le reçoivent, sur le chemin de la sortie. C'est à ce monde sans voix que nous devons rendre des transitions normales avec le monde des vivants.

L'isolement du détenu

En entrant en prison le détenu tombe dans une sorte de puits d'où ne le tireront que les visites de l'aumônier et celles, plus rares, d'un visiteur des prisons, s'il en existe. On pourrait supposer que, rayé de l'organisme social, il devrait être instantanément repris par lui pour être ramené progressivement dans un circuit normal. Il est au contraire coupé de toutes communications.

En France, les rapports du personnel administratif avec les détenus sont inexistantes. En Belgique, en Allemagne, en Pologne, en Scandinavie, il s'applique au contraire à les connaître avec leurs besoins et à préparer le reclassement social de chacun. Il semble que cette impersonnalité administrative soit issue chez nous d'une certaine conception négative de la « neutralité », de la non-intervention. Cet esprit de l'Administration pénitentiaire doit être radicalement transformé.

S'il ne voit jamais le personnel administratif, le détenu est en contact fréquent avec le personnel de surveillance. Peut-on parler de contact ? Le surveillant, c'est une habitude, ne parle au détenu qu'en vociférant. La rebuffade, le « coup de gueule », le cynisme froid, sont le ton moyen. À vrai dire, chacun pris séparément est meilleur qu'en corps. Mais une attitude professionnelle s'est établie : toute indulgence passerait auprès d'eux pour faiblesse, toute compréhension pour naïveté. De ce côté, le détenu se heurte donc à un mur d'hostilité : même ses démarches autorisées, ses demandes de renseignements sont accueillies par l'injure. Seuls les commis de greffe gardent un visage d'humanité : mais de l'entrée à la sortie on va si rarement au Greffe.

Il reste au détenu la camaraderie et la confiance de ses camarades de cellule ou d'atelier. Certes elle est d'un grand secours, même au plus dépravé. Mais elle entre en concurrence avec une âpre lutte pour la vie. Le vol guette de partout, le mouchardage, la méfiance. Le moindre avantage est l'objet d'un trafic clandestin et d'un marchandage serré. Comment pourrait se former, dans ces conditions, une amitié qui ne soit pas contaminée de complicité ou paralysée de défiance ? Le détenu n'a pas de milieu. Toute réforme des prisons devrait tendre à lui en créer un, car il en a besoin plus que tout autre.

L'isolement juridique

Il est souvent aussi abandonné juridiquement que moralement. Souvent les prévenus qui ont l'assistance judiciaire ne voient jamais leur avocat. Sitôt condamnés, les détenus sont privés de toute assistance. Les uns et les autres se sentent perdus dans l'immense machine de la justice. Ils ne connaissent pas leurs droits et leurs possibilités. Il a fallu le hasard d'une conversation extérieure, naguère, pour qu'un avocat dévoué connût le sort d'un cultivateur condamné en appel à 5 ans de prison

pour simple affichage d'un placard gaulliste : l'avocat obtint une grâce que l'intéressé n'aurait pas demandée.

Il est difficile d'obtenir sans appui une libération conditionnelle ou une grâce. Ces conditions rendent souhaitable la création, en liaison avec le service social proposé plus loin, d'un service d'assistance judiciaire des détenus qui puisse les conseiller collectivement ou individuellement sur demande.

Humiliations et brimades

À peine a-t-il mis le pied dans l'enceinte de la prison, le détenu se sent happé par une technique systématique de l'humiliation, qui le retranche brutalement du monde normal des hommes. Poussé comme une pièce de bétail dans l'étroite alvéole de la voiture cellulaire, reçu par des cris et des bourrades, le voici dirigé vers la geôle où a lieu le déshabillage. Comme un gamin, il doit se coller le visage au mur et les cris des gardiens redoublent si le moindre geste rompt son immobilité. Le déshabillage se fait en série. En hiver chacun attend nu dans une salle glaciale son tour de fouille : vêtements, contenu des valises et des poches sont tripotés, froissés sans ménagement par le préposé ; le contenu du portefeuille est dispersé sans raison, parmi ce désordre, puisque les papiers personnels ne font pas l'objet d'un contrôle. Il est rare que le détenu ne soit pas traité continuellement comme un chien. Seules de petites prisons de province semblent échapper partiellement à ce style. Comment veut-on que l'humanité se relève chez des hommes que, dès l'abord, on rejette de l'humanité ? Il est très certain que le personnel obéit à une tradition dont il ne voit pas la portée, plus qu'à une méchanceté réelle. L'expérience personnelle seule apprend les ravages que peut accumuler une lente humiliation quotidienne.

SéVICES

Des faits plus violents sinon plus graves sont venus à notre connaissance. Si les crimes de la milice et de la gestapo les font aujourd'hui pâlir, n'oublions pas que les faits, en zone sud où porte l'enquête, étaient antérieurs à leur installation, et qu'ils étaient imputables, après soixante-dix ans de république, à un personnel dont la plus grande partie était d'opinion démocratique. Le « passage à tabac » a subsisté pendant toute la III^e République, depuis l'enquête de police jusqu'à l'intérieur de la prison. Il était particulièrement exercé en 1942 sur les trafiquants d'or, les inspecteurs qui obtenaient des aveux recevant un pourcentage sur la valeur de la saisie. Des trafiquants sont arrivés dans une grande prison les pieds tailladés de plaies suppurantes ; ils avaient été contraints de marcher sur des pelles chauffées et tranchantes dont le manche venait les heurter en pleine poitrine. Un prévenu est arrivé dans la même prison à bout de forces, couvert de bleus et de plaies, privé de nourriture depuis quatre jours. C'est

dans cet état qu'il a dû répondre à un flagrant délit et ce jour-là il avait la jaunisse. Dans telle prison une presse à copier sert à comprimer les poignets ou la tête des détenus mis à la question. Ailleurs on signale des appareils analogues cachés. Un détenu est mort à l'hôpital, au cours de l'hiver 1942, d'une fracture du crâne, provoquée par les coups des gardiens, et le fait n'est pas isolé. La justice est actuellement impuissante contre ces violences par suite de la difficulté de faire la preuve. Les témoins sont peu nombreux, même s'ils sont formels, et les médecins peuvent étouffer l'affaire. Mais plus les affaires de ce genre sont étouffées, plus la rumeur les grossit, et des esprits échauffés parlaient déjà en 1942 de retour à l'inquisition devant les liaisons cléricales du gouvernement de Vichy.

Les parasites du détenu

Les prélèvements que certains intermédiaires opèrent sur le rationnement déjà congru des détenus est une coutume très anciennement installée, et cependant des plus propres à susciter des sentiments de révolte. Voici quelques échantillons des faits les plus communs :

– Il est courant que les servants, en remplissant les gamelles, ne prélèvent que la partie supérieure, donc le plus clair de la soupe, se réservant, ainsi qu'à tous les servants employés de la prison (coiffeurs, comptables, manutentionnaires, etc.), les légumes du fond. Ces divers employés s'octroient d'ailleurs une part double à quadruple en volume de celle des détenus. Si au bout du service il reste du « rab », peu de servants le répartissent équitablement : ils le gardent ou en trafiquent. Ils font souvent aux détenus des offres de parts supplémentaires de gamelle ou de pain ainsi détournées contre du tabac. Chaque détenu sait enfin que la direction touche boule entière, sous prétexte de goûter le pain ; s'il s'agit d'un privilège il faudrait l'abolir et s'il s'agit de détournement il faut une sanction exemplaire.

– À X..., le premier surveillant a été surpris plusieurs fois par des détenus à manger quatre ou cinq parts de viande sur la table de la geôle au moment du découpage, ce qui représente autant de parts enlevées aux détenus. Le même premier surveillant a été vu remplissant ses poches avant la distribution de la cantine pour aller manger le produit de son détournement sur le chemin de ronde. Ailleurs un apprenti surveillant a été simplement révoqué pour avoir sorti cinquante chemises du stock ; il en passait deux chaque fois qu'il sortait : pendant ce temps, des détenus couchaient sans chemise, et parmi eux des galeux. Ailleurs encore un surveillant a vendu la moitié des draps en les coupant en deux. À Y..., le bibliothécaire (détenu) se faisait donner par les détenus sortants, soi-disant pour la bibliothèque, les livres qu'ils avaient achetés au libraire de passage, et il les revendait à d'autres détenus pour son propre compte. À peu près partout, l'instituteur mis au service de l'Administra-

tion pénitentiaire pour la correspondance des détenus illettrés a été détourné par le directeur de la Circonscription pour son secrétariat particulier.

On pourrait aligner interminablement des faits analogues. À l'expérience, il n'en est pas de plus funestes au bon esprit des détenus. On ne peut que souhaiter de voir une Administration intègre exercer une surveillance impitoyable à la répartition, au découpage et à la distribution des vivres notamment.

Vexations diverses

Certaines attitudes, certaines initiatives ou certaines négligences du personnel pénitentiaire sont d'autant plus irritantes pour le détenu qu'il ne peut leur trouver d'autre raison qu'une intention vexatoire. Voici quelques faits entre cent venant de diverses sources :

- Les détenus qui oublient de se découvrir en prenant leur gamelle sont privés de l'unique soupe de la journée.

- Des tickets d'alimentation non utilisés pour la nourriture du détenu (ici café, là fromage, vin) sont gardés par l'établissement et perdus pour la famille qui doit lui assurer des colis, aussi bien que pour lui-même.

- Dans une prison de femmes, les femmes alignées nues ont eu le pubis rasé par l'infirmier masculin de la prison des hommes.

- Dans la même prison, le plaisir d'une surveillante est, sous le moindre prétexte, d'enfermer les 100 détenues, malades et femmes enceintes comprises, toutes portes et fenêtres closes, et de les laisser là deux heures, coude à coude, avec la tinette, dans une atmosphère irrespirable.

- D'un autre point on signale que les familles ne sont jamais averties d'une maladie grave d'un détenu. Elles sont informées de sa mort très souvent par l'intermédiaire des mairies, généralement si tard qu'elles n'ont pas le temps d'assister aux funérailles. Quand elles le peuvent, il ne leur est pas permis de voir le mort. Aucun des gardiens ne se découvre au passage du corps.

Le cachot

Une institution disciplinaire destinée à sanctionner les fautes graves est certainement une nécessité : doit-elle compromettre la santé et peut-être la vie du détenu ? Or, c'est à quoi aboutit souvent la peine de cachot. Le détenu n'y touche la gamelle que tous les cinq jours et la peine dure parfois quatre-vingt-dix jours. À X..., il doit se tenir dans une cellule avec une lucarne de 20 cm sur 10 donnant sur un couloir obscur que trois ou quatre portes séparent du dehors. « Vision d'enfer », dit l'aumônier de la prison. Or le détenu est parfois envoyé au cachot pour un fait bénin : discussion avec

un autre détenu, manque de respect à un surveillant, protestation pour insuffisance de nourriture ou pour prélèvement par un intermédiaire.

Les sanctions ne pourraient-elles consister dans un régime de travail dur, qui ait une valeur disciplinaire, au lieu de porter sur le nécessaire vital de l'individu ?

L'oisiveté

On sait peu, en dehors des prisons, que la plupart des détenus vivent dans un état d'oisiveté totale. C'est peut-être la plus surprenante aberration du régime pénitentiaire actuel. Il faut voir à quel état d'hébétude arrivent ceux qui ont vécu cette inactivité pendant des mois, dans une cellule minuscule. J'ai vu un détenu qui restait toute la journée collé au mur contre le radiateur tiède (c'était l'hiver), les yeux perdus dans le vague, sans dire un mot, s'épouillant lentement à des heures rituelles. Dans la mesure où l'esprit n'est pas totalement engourdi par cette vie végétative, il devient chaque jour, faute de nourriture, plus médiocre, plus recroquevillé sur les mêmes interminables palabres faites de bruits de cour ou d'instruction, d'excitation mutuelle à l'aigreur, ou pire encore. Quel homme sortira, la peine achevée, de cette culture en serre de la paresse ?

Il n'est peut-être pas de mesure plus urgente, pour rendre au détenu une dignité et le préparer aux disciplines sociales, que de donner à tout détenu, sous une forme ou sous une autre, l'occupation d'au moins une partie de sa journée. Ce travail ne devrait pas être réglé seulement par des considérations négatives (lutte contre l'ennui) ou utilitaires (gain), mais par un souci de rééducation : création d'équipes en communauté de travail, réadaptation professionnelle à titre de récompense pour les meilleurs sujets, etc.

La promiscuité

Un autre vice fondamental de la vie des prisons est le mélange de toutes les catégories d'individus, qui corrompt les moyens par les mauvais, décourage les meilleurs et ne laisse à tous, devant le même sort immobile, que la morne perspective d'une déchéance sans espoir.

Une réforme organique semble ici s'imposer. Elle consisterait à ne plus prendre la population des prisons comme un bloc, mais à la classer, par local et par régime de vie, en plusieurs catégories. On pourrait en distinguer quatre :

Les incurables : pervers constitutionnels, certains héréditaires, etc.

Ils peuvent être déterminés sur casier par le juge d'instruction (dont la formation devrait comporter le minimum de psychiatrie nécessaire) avec confirmation d'un psychiatre. Cette décision peut être sujette à révision sur proposition du Directeur

du service. Tous ceux qui se sont occupés de ces pervers s'entendent sur la nécessité de leur imposer un régime de discipline dure et de sanctions rigoureuses. Ils sont en général constitutionnellement inadaptables : le principe de la récupération sociale ne joue pas pour eux. Encore ne faut-il pas les classer trop vite sur des apparences et rester toujours attentif à la révision de jugement porté sur eux : les dernières recherches de la psychologie tendent à diminuer considérablement le champ de la perversité irréductible.

Les criminels et délinquants graves

Avec eux doit commencer l'œuvre de rééducation. Leur régime doit être sévère, afin d'avoir une valeur exemplaire pour le dehors et pour le délinquant léger de la catégorie C qui peut se trouver rétrogradé dans la catégorie B s'il abuse du régime de rééducation. Mais la sévérité n'est pas un but, elle n'est qu'un élément d'une méthode dont la rééducation est le mobile dominant.

Les sujets de la catégorie B ne sont plus désormais sans espoir : ils ont l'espoir de passer, par leur conduite, dans la catégorie C, transition avec la réhabilitation définitive, pendant le temps de leur peine. Des éléments de peine afflictive sévère sont maintenus pour la catégorie B. On demande seulement qu'ils ne touchent pas aux conditions élémentaires d'hygiène et de dignité.

Les délinquants légers et semi-récupérés

On classerait ici, dès leur arrivée, les délinquants qui ont cédé à une faiblesse plus qu'à une corruption profonde, dans la mesure où ils ne seraient pas proposés pour l'épreuve décrite plus haut. Il importe au moins autant de les protéger du contact de la catégorie B que de les rééduquer. Cette rééducation plus facile sera beaucoup plus proche que la précédente de celle que l'on pratique dans la vie courante, avec des sujets difficiles. Il serait même à envisager si des stages de travail dans des chantiers modèles où ils réapprendraient l'honnêteté, l'esprit d'équipe, la fidélité à des chefs aimés ne seraient pas infiniment préférables pour eux à un régime de prison. Les meilleurs résultats de la rééducation des B viendraient grossir leurs rangs. Les éléments de peine afflictive sont fortement diminués sur la catégorie B, mais subsistent.

Les détenus politiques

En aucune circonstance le délit d'opinion ne devrait être assimilé, comme il l'a été pendant toute la période 1940-1944, au délit de droit commun.

Le groupement que nous proposons, où les détenus sont séparés en catégories logées dans des locaux différents et placés dans des régimes de vie différents, nous semble préférable au système en usage dans plusieurs pays, où, dans le même local et

dans la même catégorie générale, sont créées des classes au mérite, portant l'insigne de leur élévation. Cette cohabitation des divers éléments, outre qu'elle ne porte pas remède à la promiscuité, a le désavantage de développer parmi les détenus, par le spectacle quotidien des faveurs consenties à ces privilégiés, des sentiments d'envie et des tentations de servilité.

Déshumanisation du détenu

À tous les faits que nous avons relevés, il faudrait ajouter mille détails de la vie quotidienne du détenu pour montrer comment elle le vide de son humanité à chaque heure qui s'écoule. Ces mois entiers sans initiative, où il n'a plus qu'à obéir mécaniquement à des ordres vociférés, usent en lui le sens même du vouloir. Le fricotage où le pousse sa détresse alimentaire le fixe à jamais dans une conception mercantile et défiante des rapports humains. À force de se heurter à l'hostilité butée de ses gardiens et à devoir la tourner pour arriver à ses fins, il s'habitue au mépris de l'autorité, à la simulation et à la lâcheté servile dans ses rapports sociaux. Tout le régime de vie qui devrait tourner à son relèvement tourne à son avilissement et son abêtissement progressifs. Là où chaque sollicitation devrait lui montrer un but difficile mais libérateur, chacune le pousse à désespérer de lui-même et des hommes. Il n'est peut-être pas, sur son sort, de formule plus poignante que celle-ci que nous lisons sous la plume d'une détenue récemment arrivée : « Ici, rien ne nous parle de rédemption. »

Afin d'aider le nouveau détenu dans le déchiffrement de sa vie nouvelle et de briser au départ ce sentiment d'isolement qui lui rend si pénibles ses débuts en prison, il serait opportun de publier dans chaque prison un opuscule : *Le livret du prisonnier*, qui serait distribué à l'arrivée du détenu et comprendrait les renseignements suivants : horaire de l'établissement ; ce qui est permis et ce qui ne l'est pas ; le régime des colis, le régime des visites, les autorisations ; les interventions ; les réclamations ; le régime des cartes de rationnement, les distributions intérieures et leur horaire hebdomadaire ; le service de la cantine, ses tarifs ; les comptes : débit et crédit ; le service médical ; la bibliothèque ; les services religieux ; le service social ; renseignements juridiques (avocat, libération anticipée, grâce, etc.) ; conseils d'hygiène et de morale.

Le problème du personnel

Il apparaît que ce ne sont pas de simples aménagements de l'hygiène des locaux ou des règles du régime de vie qui peuvent transformer ces foyers de déshumanisation en foyers de rééducation. Une transformation de ton et de style doit affecter le personnel lui-même.

Qu'est-il aujourd'hui ? Les conditions de son recrutement ne répondent pas aux lourdes responsabilités sociales et spirituelles qui lui sont demandées.

– *Les directeurs de circonscriptions pénitentiaires* administrent plusieurs prisons dans une région donnée, avec rang de sous-préfet. Est-il vrai qu'ils sont recrutés dans le « rang » et qu'ils passent simplement un examen à peu près équivalent au brevet ? Ils n'auraient pas, dans ces conditions, toute l'ouverture nécessaire pour dominer leur tâche. Il est à noter que, dépendant directement de la direction générale de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice, ils sont indépendants du Parquet. Le contrôle des procureurs sur le régime des prisons, la collaboration de la Justice et de l'administration générale pénitentiaire en sont rendus très difficiles. Il serait sans doute souhaitable de frayer des voies à cette collaboration.

– *Le surveillant chef*, maître à bord d'un établissement pénitentiaire, passe lui aussi un concours équivalent au brevet élémentaire. Quatre candidats sont nommés greffiers et parmi eux sont choisis les surveillants chefs. Un cinquième est nommé parmi les surveillants à l'ancienneté, sur examen des états de service. Aujourd'hui, ces états n'étant plus communiqués, nous voudrions croire qu'il n'y a pas d'injustices dues à la partialité ou de déficiences encore plus graves. Le surveillant chef est tout-puissant dans sa maison ; il peut refuser des autorisations données aux détenus par le Parquet et en accorder d'autres. Mais il ne sait à peu près rien des détenus, surtout dans les grandes prisons. Il garde et administre, il ne gouverne pas. Or la direction d'un centre pénitentiaire devrait être avant toutes choses un gouvernement éducatif.

– Pour être *surveillant*, les conditions étaient simples jusqu'à ces derniers mois. Il fallait principalement mesurer 1 m 68. Ce n'est peut-être pas tout à fait suffisant pour répondre à la fonction sociale des prisons. Nous avons déjà dit ce qu'est le ton moyen des surveillants ; il s'établit entre la brutalité, le cynisme et l'indifférence aux pensionnaires. Leur excuse est que leur tâche, assez dure, dans des locaux généralement malsains, avec peu de liberté, est très mal payée. Ils sont aussi mal logés, parfois à deux ou trois par cellule comme des détenus. On leur a retiré la carte T qu'on maintient à des agents de police dont la vie est souvent plus saine et moins fatigante. Aussi n'ont-ils aucun attachement pour le métier qu'ils considèrent comme un gagne-pain morose. Et peut-être par une réaction inconsciente se vengent-ils sur les détenus du discrédit qu'ils sentent plus ou moins lourdement peser sur eux. En tous cas, comme l'expression populaire le dit bien, ils ne sont pas formés à garder des hommes, encore moins à les réhabiliter, ils gardent la chiourme. Ils sont des préposés aux clefs et à la sécurité d'un système de portes. Le reste est du remplissage, de la matière humaine placée là par des décisions qu'ils ne connaissent pas, une matière rebelle que, comme des manœuvres, ils ont à faire couler de cellule en cellule.

Quelle que soit la bonne volonté de ce personnel, est-ce celui qu'exige une œuvre proprement sociale et rééducatrice comme celle des prisons ? Il apparaît bien que non. Le personnel des prisons, sauf certains postes inférieurs de manutention et de greffe, doit être un personnel de service social, de formation poussée en matière sociale, psychologique et juridique, de valeur spirituelle et de dévouement éprouvé. Il doit former un *corps professionnel* préparé dans des *écoles spéciales*. Nous allons parler d'un service social des prisons. Un tel service est appelé à une grande utilité pendant les années nécessaires à la formation de ce nouveau personnel. Mais dans notre esprit, c'est dans l'avenir le personnel même des prisons qui doit être un service social. La réforme que nous avons en vue ne sera définitive que par ce moyen.

Pour un service social des prisons

En attendant cette réforme, un service social encore inexistant⁹ peut considérablement atténuer les lacunes du régime actuel.

À vrai dire, quelques initiatives privées en ont déjà ébauché l'action. Il n'est pas question de nier le dévouement qu'ont apporté les visiteurs des prisons dans leur mission théorique d'établir un lien entre le détenu et le monde extérieur. Mais ils ne peuvent répondre à l'énorme tâche qui les sollicite. Peu nombreux, peu actifs, souvent âgés, ils apparaissent plutôt comme des figurants offrant la surface d'un brillant passé dans l'armée ou dans les carrières libérales, mais peu d'efficacité actuelle. Leur sollicitude n'arrive pas à se dégager de toute condescendance et l'on peut douter, soit qu'ils comprennent les détenus de cette compréhension directe et hardie qui est le privilège des jeunes vocations sociales, soit qu'ils leur donnent le sentiment d'un aide à leur niveau. Certaines œuvres ont déployé une activité plus récente. Signalons notamment *L'Œuvre des prisons* qui s'est constituée à Lyon le 6 janvier, englobant et systématisant avec l'aide de l'aumônier l'action de trois œuvres existantes :

- *L'œuvre de la visite des détenus dans les prisons* ;
- *L'œuvre des sans-abri* qui accueille les détenus à leur sortie de prison et, après un examen médical et mental, prépare leur reclassement ;
- *La Chaîne*, qui intervient dans les prisons et à la sortie, mais surtout auprès des familles qu'elle visite pendant la détention.

À l'intérieur des prisons, une seule institution (et pas dans toutes) répond aux besoins spirituels du prisonnier : la bibliothèque. Mais elle est souvent composée au hasard, sans aucune censure, les librairies se débarrassant auprès d'elle de leurs fonds de magasin. Dans telle prison du Midi, le surveillant chef ne prête pas les livres

9. Nous apprenons que quelques assistantes sociales viennent d'entrer officiellement en fonction (1945).

sous prétexte qu'ils pourraient être détériorés. Dans telle autre grande ville, outre les ressources de la bibliothèque, un libraire passe dans les cellules pour vendre des livraisons aux détenus : en fait, il leur vend au prix fort des stocks achetés au rabais et d'un intérêt le plus souvent médiocre.

Tout cela est encore insuffisant et inorganique. Un service social complet devrait prendre en mains les actions suivantes :

Auprès du détenu

Agissant d'abord de manière autonome, il se confondrait progressivement dans cette partie de son activité avec le nouveau personnel des prisons. Il s'agirait d'assurer :

a) Un *travail rééducateur* pour le détenu (artisanat en chambre ou d'atelier), en relation de préférence avec sa spécialité professionnelle au moins par la matière travaillée.

b) Une *rééducation* ou un *reclassement professionnel* pour les détenus de la catégorie C et les politiques à détention prolongée.

c) Une *rééducation sociale* dont les principaux moyens ont déjà été abordés : reconstituer aux détenus un milieu bienfaisant au sein même de la prison ; préparer, par la catégorie C, la réadaptation au milieu externe. Des conférences sociales concrètes, très illustrées, par des hommes d'action sociale et non pas des discours moralisant par des inactifs, compléteraient cette rééducation et pour beaucoup, sans doute, les ouvriraient à une vie sociale qu'ils n'ont jamais connue.

d) Une *rééducation civique* parallèle en referait les hommes d'une cité, conscients de sa réalité, de ses devoirs envers eux, de leurs devoirs envers elle. Ici encore, il faudrait faire appel à des hommes de style jeune et rude, capables de prendre un auditoire rugueux par ses rugosités, au lieu de lui proposer le maigre secours de l'ennui officiel.

e) Une action de *formation générale* à plusieurs degrés : formation primaire des illettrés, soins de la bibliothèque, achats, conseils de lecture, causeries de formation plus large pour les plus instruits, auxquelles des détenus éprouvés pour leur sérieux pourraient participer selon leurs capacités techniques.

f) *Loisirs* dont l'organisation (jeux, représentations, éducation artistique, etc.) pourrait être réservée, à titre de privilège, à la catégorie C.

Auprès des familles de détenus

Une double action est nécessaire :

– La famille du détenu perd généralement avec lui un soutien matériel et quelquefois un chef. Le service social aurait, dans la mesure du possible, à remplacer l'un et l'autre auprès d'elle.

– Mais souvent aussi, c’est le détenu qui a le rôle d’abandonné en face de sa famille. On imagine peu la dureté avec laquelle de nombreuses familles, même de sentiment religieux, réprouvent celui dont la faute a reçu une sanction publique, socialement infamante ; sans doute les trouverait-on plus indulgents pour une faute dissimulée. Il arrive fréquemment que sa famille refuse toute communication avec le condamné, même à l’annonce d’une maladie grave. Le service social aurait pour rôle de neutraliser ce « crime des justes » et de préparer au libéré une atmosphère où la réprobation ne commence pas chez ceux mêmes qui devraient lui offrir le premier visage du pardon, le premier crédit d’espoir.

Auprès du sortant

Le détenu n’est pas délivré des suites de sa faute en franchissant à la sortie les portes de sa prison. Il la quitte souvent sans un sou, ou, s’il a accumulé dans un plus long séjour un petit pécule, il doit racheter tout ce qu’il faut pour se réinstaller dans la vie. Il ne peut présenter de récents certificats de travail et la défiance le précède dans chacune de ses démarches. Les anciens camarades sont là avec leurs propositions alléchantes et l’avantage des seules camaraderies qui soient encore sans réserve ; la misère le presse avec ses tentations. Un cercle infernal de séductions, de menaces, d’impossibilités tourbillonne autour de lui, se resserre à chacun de ses gestes, le pousse vers cette porte qu’il a résolu pourtant de ne jamais franchir à nouveau. Qui s’occupe d’en briser l’anneau ? Tout autour de lui, il se heurte à la dure réprobation des honnêtes gens, enfermés dans un cercle de vertu que la charité a plus de mal à rompre qu’elle n’en a à percer l’impénitence. On voyait les honnêtes gens refuser récemment encore à l’*Œuvre des prisonniers*, quand ils connurent son but, les locaux nécessaires à son installation. Combien de bons sentiments, sans le savoir, poussent les hommes au crime. Il faut lire dans le *Roman du prisonnier*, de Hans Fallada (Gallimard), comment se noue cette sorte de fatalité qui tend à faire du condamné d’une fois un perpétuel « cheval de retour ». En détention, il a déjà accumulé la rancœur ; la réprobation qui l’accueille au dehors, chez tant de gens qu’il ne voit pas meilleurs que lui, exaspère sa charge de vengeance. Il pense bientôt ce que celui-là disait tout haut : « La prochaine fois que je reviendrai, je saurai pourquoi et ce ne sera pas pour rien. » Quand tous ses efforts ont échoué, il ne lui reste plus que trois issues : mendier, voler, se suicider – à moins qu’il ne laisse éclater sa vengeance en n’importe quelle action brutale.

Pour les femmes, la situation est encore plus grave.

La prise en charge des détenues sortantes est une des fonctions les plus importantes qui attendent le service social des prisons : premiers secours, centres d’accueil et d’hébergement provisoires, offices de placement, rééducation professionnelle, soins médicaux, réconciliations familiales, etc. Il importe d’en prévoir l’esprit : tout

ce qui dans les procédés, dans le ton, risquera de fixer le détenu dans l'idée qu'il relève d'un monde à part et de seconde zone a beaucoup de chance d'être voué à l'échec. La libération matérielle du détenu n'est pas complète tant que son entourage ne lui a pas consenti un acte de libération spirituelle, ne lui a pas fait sentir la chaleur exaltante du pardon. L'Œuvre de *La Chaîne* l'a très bien compris en mêlant volontairement à des colonies de réfugiés les détenus qu'elle emploie dans ses entreprises agricoles pour les réaccoutumer au travail.

L'Aumônerie¹⁰

Dans l'état actuel du régime pénitentiaire, l'aumônier est le seul recours du détenu dans son abandon. Son ministère doit en conscience s'attribuer, au moins tant que d'autres services ne le relèvent pas, un champ d'action très vaste que le service social devra assumer en partie quand il sera créé. La misère matérielle et l'abandon social du prévenu ont, en effet, de si graves incidences morales et spirituelles que, devant l'absence ou la carence des services nécessaires, il revient à l'aumônier, pour le bien spirituel dont il a charge, d'intervenir jusque dans les détails de la vie du détenu. Il apparaît comme son soutien naturel. La tâche est écrasante. Elle est délicate : l'aumônier sera souvent l'avocat du détenu auprès de l'administration et des surveillants ; il doit être indépendant et inflexible à l'égard des abus qu'il constate et en même temps, sous peine d'avoir la vie impossible, se concilier la confiance et la bonne volonté du personnel en franchissant souvent le barrage d'anticléricalisme qui est très vivace dans l'administration pénitentiaire.

Or, pour soutenir une condition aussi délicate, il ne possède pas de statut précis. Il doit souvent conquérir une à une des positions coutumières toujours précaires. Depuis la séparation, il est nommé par le ministre de la Justice sur la proposition du préfet. Un décret du 19 janvier 1923 précise ses fonctions. Il a le droit de visiter le détenu dans sa cellule un maximum de trois fois par semaine et assure les services religieux. Il n'est donc plus fonctionnaire. Les privilèges de l'Aumônerie n'en restent pas moins incertains.

Toutes les prisons n'ont pas un aumônier en fonction.

L'aumônier, au surplus, ne consacre pas la totalité de son temps au service de la prison comme l'exigerait l'ampleur de sa tâche. Ce service lui est affecté en supplément de ses occupations principales. Il est d'abord vicaire de paroisse ou professeur de collège. Il n'a souvent le temps que de consacrer quelques heures ou une après-midi au plus à son service de la prison. Or, si discrète et désintéressée que doit être son

10. Ce paragraphe est intégralement l'œuvre de P. Marty.

action, il ne peut oublier qu'il est un apôtre et qu'il se doit à tous les détenus, même à ceux qui ne l'ont pas fait appeler. Il n'est malheureusement pas possible qu'il renonce à d'autres sources de revenus, tant qu'il ne recevra qu'une indemnité aussi dérisoire que celle qu'il touche actuellement de l'administration : 1 200 à 2 100 francs par an dans les prisons, 500 à 900 francs dans les maisons d'arrêt¹¹.

En même temps que l'indépendance matérielle, qui lui permettrait de se vouer uniquement à son service des prisons, il doit jouir de toute l'indépendance morale nécessaire à son rôle spirituel. Il reçoit aujourd'hui son indemnité du surveillant chef ; il serait souhaitable qu'elle lui fût payée par un agent du Trésor ou par une Aumônerie générale. Il faut aussi que le détenu puisse lui faire pleine confiance et que l'aumônier ne lui apparaisse en aucune façon comme un auxiliaire de l'administration ou de la justice : il n'est pas souhaitable à ce point de vue qu'il redevienne un fonctionnaire.

Son statut doit lui garantir la liberté absolue d'aborder les détenus seul à seul dès leur arrivée, afin de leur donner des conseils et de leur éviter des faux pas. Le décret de 1923 le lui donne en principe. Il arrive cependant qu'il se heurte à une hostilité systématique ; on nous signale une prison où il ne peut voir les détenus que dans le bureau du surveillant ou au confessionnal. Il ne peut pas jusqu'ici aborder les prisonniers au cachot ou au secret qui auraient le plus besoin de son soutien. Il est à souhaiter qu'il le puisse, défendu par son propre secret contre tous soupçons. On souhaite également lui voir obtenir, comme l'avocat, le droit au secret de la correspondance.

Réciproquement doit être garantie la liberté du détenu d'aborder l'aumônier s'il le désire. Suivant les termes du décret de 1923, le détenu doit faire connaître à son arrivée s'il désire ou non assister aux exercices religieux de son culte. Au commencement de chaque trimestre, il doit renouveler cette déclaration, mais cette formalité n'est pas toujours remplie ; parfois même des obstacles indirects ont été suscités. Ainsi, dans telle prison on inscrit à l'entrée les « pratiquants » avec ordre d'expliquer le mot avec précision aux arrivants s'ils ne le comprennent pas. Seuls ceux qui ont accepté cette étiquette ont droit de voir l'aumônier. Pareil contrôle sur la spontanéité des âmes est inacceptable. Chacun doit avoir loisir à tout instant de demander l'aumônier. Il appartient à celui-ci de discerner le faux zèle du vrai. En attendant la création du *Livret du détenu*, il est souhaitable que ce qui concerne l'Aumônerie et le service religieux soit affiché avec les autres avis placés sous les yeux du détenu.

La célébration de la messe donne matière à de nombreuses observations. Dans certaines prisons, elle n'est pas célébrée par suite du refus du gardien chef. Valence n'en a pas eu entre 1906 et 1942. Il ne s'en célèbre pas, à notre connaissance, à Draguignan, à Limoges, au dépôt de Saint-Jean à Lyon, aux forts d'internement

11. Chiffres de 1942.

de Lyon, aux femmes de Toulouse. Les jeunes d'Agen en ont longtemps été privés. Ailleurs, beaucoup de détenus ne peuvent venir à la messe parce qu'elle coïncide avec la distribution de la gamelle et du pain, et qu'ils craignent de voir disparaître leur part en leur absence. Les détenus affectés au service général ne peuvent non plus y assister.

L'encombrement actuel empêche souvent que tous les détenus qui en expriment le désir puissent assister à l'office. Les gardiens renvoient le surnombre comme du bétail, parfois avec des commentaires ricanants. Un peu de bonne volonté, comme en ont montré certaines prisons, suffirait à arranger les choses : ainsi les détenus politiques ou les détenus légers pourraient sans encombre, dans les chapelles cellulaires comme à Lyon, être groupés à plusieurs par cellules, comme ils le sont au parloir.

Dans certaines prisons, l'allocution est interdite. On se demande de quel droit. Il est à regretter que dans d'autres prisons où elle ne l'est pas, l'aumônier ne se rende pas compte du retentissement énorme que peut produire chez le détenu cette seule parole d'apparence humaine qu'il entend dans la semaine, et ne soit inspiré à lui donner que des généralités vagues et froides.

La tenue des surveillants pendant la messe fait l'objet d'observations générales. Ils lancent en jurant leurs ordres, ricanant, fumant, ne se découvrant à aucun moment. Dans telle chapelle, ils se plaçaient cinq en barrage sur la balustrade de ladite chapelle, cachant l'Autel et le prêtre à l'assistance ; l'aumônier a obtenu qu'ils ne fussent plus que deux, et sur les côtés. Ailleurs, l'un d'eux s'installait à une table contre l'Autel et écrivait, cigarette en bouche, pendant l'office. On ne peut modifier les sentiments du personnel, mais comme au passage des morts, on serait en droit d'exiger un minimum de marques extérieures de respect.

La distribution des sacrements est souvent rendue difficile à l'aumônier. Le baptême est presque impossible, faute de pouvoir assurer l'instruction religieuse. Il n'est pas possible non plus, dans les conditions actuelles, d'assurer le catéchisme à des mineurs. Le prêtre n'est jamais averti à temps pour donner l'extrême-onction aux malades. Faute de pouvoir assez bien connaître les détenus, il doit parfois limiter lui-même les communions par crainte d'avoir des communions de faux zèle, certains détenus peu scrupuleux ou exagérément naïfs ne voyant dans l'aumônier qu'une sorte de toute-puissance à utiliser.

Les rapports entre les aumôniers des différents cultes sont actuellement à peu près inexistantes. Pour le bien de leur service, il serait à souhaiter qu'ils fussent réguliers. Une occasion normale de rencontre leur serait donnée s'ils faisaient partie de droit, comme il semble légitime, des commissions de surveillance et du comité directeur du service social.

L'aménagement de ces diverses mesures plaide en faveur de l'établissement d'un « *statut des aumôniers de prison* ». L'ensemble des aumôniers pourrait dépendre d'un

aumônier général attaché au garde des Sceaux, ayant sous son ressort des aumôniers visiteurs, des aumôniers de 1^{re} classe (maisons centrales) et de 2^e classe (prisons d'État et maisons d'arrêt). Des aumôniers auxiliaires compléteraient le service. Les uns et les autres seraient proposés par l'autorité ecclésiastique et ratifiés par les préfets.

Signalons la formation récente, en zone libre, de l'*Association des aumôniers de prisons* qui peut rendre de grands services aussi bien pour les renseignements d'enquêtes que pour préparer l'organisation nouvelle.

*

Nous avons essayé de dépeindre la détresse actuelle de nos prisons et la déficience de notre régime pénitentiaire avec le maximum d'impartialité. Il nous a fallu souvent contenir l'émotion qui monte à la voix quand il vous a été donné de côtoyer une aussi profonde misère, un foyer aussi dangereux que méconnu de désordre social. Les faits dont il est fait état ici ont été choisis avec une grande prudence ; la plupart nous viennent de l'expérience quotidienne des aumôniers qui ne sauraient être suspectés de parti pris subversif.

Les fraternités d'épreuve sont celles qu'on ne renonce jamais. Tous les Français que leurs activités nationales ont amenés pendant ces quatre années à partager, la misère des prisons françaises, se sont promis de ne pas oublier, quand la France se reconstruirait au grand jour, ce prolétariat économique et moral des détenus de droit commun qui paye obscurément les fautes de tous ; leurs fautes, certes, sont réelles, mais tant de fois les circonstances les ont suscitées, et tant d'autres se sont bâti sur les mêmes délits les plus brillantes fortunes...

Il est dans la cité française un certain nombre d'ilots insalubres : le régime des prisons en est un. Pour construire sans remords de beaux quartiers, décidons sans faiblesse d'abattre ces zones de désordre que ne voient plus les hommes d'ordre.

EMMANUEL MOUNIER

Feu
la chrétienté

Texte présenté par Guy Coq

Les Carnets

DDB

CHRONIQUES

AUX ORIGINES DU PERSONNALISME

Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE¹

Le courant d'idées que l'on qualifie de personnaliste est né au début des années 1930 dans la mouvance de ce que l'historiographie appelle le « non-conformisme des années 30 », en désignant ainsi la nébuleuse de groupes et de revues apparus dans les années 1930-1934, animés par de jeunes intellectuels qui avaient la volonté de situer leur « engagement », social, politique et intellectuel en marge des mouvements d'idées établis. On y distingue habituellement trois courants : le premier est celui de la revue *Esprit* qui se constitue à partir de 1931 autour d'Emmanuel Mounier ; le deuxième est celui de *L'Ordre Nouveau* créé sous l'impulsion organisatrice d'Alexandre Marc à partir d'une base théorique fondée notamment sur la réflexion de Robert Aron et d'Arnaud Dandieu, l'œuvre de ce dernier étant brutalement interrompue par la mort en 1933 ; le troisième est ce que Mounier appellera la *Jeune Droite* et qui rassemble de jeunes intellectuels plus ou moins dissidents de l'Action Française, tels que Jean de Fabrègues, Jean-Pierre Maxence, Thierry Maulnier, autour de revues comme *Les Cahiers*, *Réaction*, *La Revue Française*, *La Revue du Siècle*.

Alors que ces groupes partageaient des références personnalistes voisines, il est devenu aujourd'hui habituel de ramener les origines du personnalisme à la création de la revue *Esprit* et à la personne de son fondateur Emmanuel Mounier, en occultant plus ou moins leur environnement. Il peut être intéressant de rappeler ce que ce point de vue a de simplificateur, en évoquant la complexité d'une réalité historique dans laquelle se sont mêlées des influences et des initiatives fort diverses. Cette enquête présente d'autant plus d'intérêt qu'il faut attendre 1934 pour que Mounier se réfère au personnalisme d'une manière explicite, avant d'en systématiser les caractéristiques dans son œuvre ultérieure. En fait, le personnalisme d'*Esprit* a pris forme et s'est développé au confluent de deux courants d'idées sensiblement différents, qui se quali-

1. Professeur de sciences politiques à Toulouse I. A notamment publié : *Les non-conformistes des années 30* (nouvelle édition), Point-Seuil, 2001.

fiaient eux aussi, dès le début des années 30, de personalistes : d'une part, le groupe de *L'Ordre Nouveau* (ON) et, d'autre part, le courant de philosophie politique, dont, plus ou moins directement, l'initiateur fut le philosophe catholique et néo-thomiste Jacques Maritain.

Le groupe de *L'Ordre Nouveau*

Dans son évocation des débuts du personalisme, Mounier mentionne de façon incidente le groupe de *L'Ordre Nouveau*. En fait le rôle de ce groupe a été estompé, comme l'a montré son historien, Christian Roy, dans la biographie qu'il a consacrée à Alexandre Marc², à la fois cheville ouvrière, organisateur et l'un des inspireurs intellectuels de ce mouvement. Alexandre Marc Lipiansky – qui deviendra à la fin des années 1920 « Alexandre Marc » – est né en Russie en 1904, dans une famille de la bourgeoisie juive, laïque, athée et marxisante. Roy insiste, avec des documents apparemment probants, sur sa surprenante précocité. Précocité de l'adolescent touché par l'agitation révolutionnaire de 1917. Précocité d'une boulimie de lectures manifestant un intérêt affirmé pour la réflexion idéologique et philosophique de la période pré-révolutionnaire. Cette orientation intellectuelle originale se poursuivra, après l'exil de ses parents à Berlin et à Paris, par une fréquentation des universités allemandes et françaises, qui l'enracina dans une culture combinant des influences russe, allemande et française, ce qui est à noter à une époque où la formation des intellectuels français restait assez hexagonale.

L'historien décrit ensuite le cheminement d'Alexandre Marc qui va aboutir à la création de *L'Ordre Nouveau*, en précisant, grâce à l'accès à ses archives personnelles et à de nombreux entretiens, certaines des informations dont on disposait déjà. Ce cheminement commence à la fin des années 1920, lorsque ce familier de la culture allemande va participer, en étant plus ou moins en rapport avec la revue *Notre Temps*, aux rencontres franco-allemandes de jeunes, dites « du Sohlerg », qu'organise alors, pour favoriser une réconciliation franco-allemande, Otto Abbetz, lequel deviendra, après son ralliement au nazisme, l'ambassadeur en France du III^e Reich durant l'Occupation. Parallèlement, animateur d'un club de rencontres intellectuelles interreligieuses, Marc va contribuer à orienter celles-ci vers des préoccupations sociales et politiques, tandis qu'il se lie avec Arnaud Dandieu, dont l'influence théorique va marquer l'histoire de *L'Ordre Nouveau*, malgré sa disparition précoce. Cette réflexion théorique va s'exprimer dans de nombreux articles et dans trois livres écrits avec le

2. C. Roy, *Alexandre Marc et la Jeune Europe (1904-1934) : L'Ordre Nouveau aux origines du personalisme*, Presses d'Europe, Nice, 1999.

futur historien Robert Aron : *Décadence de la nation française* et *Le cancer américain*, publiés en 1931, et *La révolution nécessaire*, publié en 1933. Alors qu'elles attirent des intellectuels comme Daniel-Rops ou Denis de Rougemont, les positions du groupe naissant vont se préciser dans la tribune que lui offre son association avec la revue *Plans* que venait de fonder Philippe Lamour en janvier 1931. Cette collaboration s'accompagne de la poursuite des relations avec des cercles de jeunes Allemands qui cherchent à susciter une « révolution européenne de la jeunesse », agrémentée d'orientations fédéralistes favorables à une union des peuples européens. Alexandre Marc est alors très proche d'un des responsables du groupe allemand des *Gegner*, Harro Schulze Boysen, qui, éprouvant après 1933 un certain attrait pour l'expérience soviétique, sera à la tête du mouvement de résistance intérieure au nazisme *Rote Kapell* avant d'être exécuté par les nazis en 1942. Cette association avec *Plans* est interrompue en juillet 1932 et, tout en se rapprochant d'*Esprit*, le groupe commence à se structurer de façon autonome et finit par se doter d'une revue dont le premier numéro paraît en mai 1933³.

Ce récit tend à souligner la spécificité de la genèse du personalisme de *L'Ordre Nouveau* et son antériorité par rapport à l'histoire d'*Esprit* dont la gestation se situe, quant à elle, en 1931-1932. L'auteur de cette étude, germaniste lui-même, insiste sur ce que la réflexion d'Alexandre Marc doit à la culture allemande et à ses expressions philosophiques des années 1920 : par exemple, la phénoménologie de Husserl ou les prémisses de l'existentialisme de Heidegger, et surtout Max Scheler (1874-1928) et William Stern (1871-1938), chez lesquels il rencontre, semble-t-il pour la première fois, l'utilisation des termes « personne » et « personalisme⁴ ». Marc y trouve aussi une « définition du caractère irréductible de la personne par les actes dont elle est la source et où elle se met en jeu, qui sera la clé de voûte du personalisme de l'ON⁵ ». Mais, remarque Roy en passant, dès que Marc écrit, en 1929, en écho à certains auteurs russes comme Berdiaev : « L'être n'existe que dans notre action. On ne connaît l'être qu'en tant qu'on le réalise⁶ », apparaissent les difficultés qui empêcheront ultérieurement de faire coexister le personalisme de l'ON et celui d'*Esprit*.

Cette orientation se précise au cours de l'année 1930 avec la rédaction d'un petit manifeste pour un « ordre nouveau », que diffuse autour de lui Alexandre Marc,

3. La collection complète de cette revue a été rééditée en 5 volumes par la Fondation Émile Chanoux, Le Château Edizioni, Aoste, 1997.

4. Cf. M. Scheler, *Le formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs : essai nouveau pour fonder un personalisme éthique* (1913-1916), trad. M. de Gandillac, Gallimard, 1955 ; W. Stern, *Person und Sache. System der christlichen Personalismus* (1906).

5. Cité par C. Roy, *op. cit.*, p. 80.

6. *Ibid.*, p. 91.

suivi d'un texte de mars 1931 dont les rédacteurs se définissent comme « traditionalistes mais non conservateurs, réalistes mais non opportunistes, révolutionnaires mais non révoltés, constructeurs mais non destructeurs, ni bellicistes ni pacifistes, patriotes mais non nationalistes, socialistes mais non matérialistes, personnalistes mais non anarchistes, humains mais non humanitaires⁷ ». C'est, semble-t-il, l'une des premières apparitions du terme « personnalisme » qui va prendre rapidement une place centrale dans les nombreux articles définissant les positions du groupe, publiés entre octobre 1931 et juillet 1932 dans *Plans*. En avril 1932, dans un texte ayant pour titre « Primauté de la personne humaine », Alexandre Marc, amorçant la différenciation individu/personne, écrit, en soulignant la différence essentielle entre « notre personnalisme » et l'individualisme libéral : « C'est en fonction de l'homme tel que nous le concevons que nous évaluons tout. La personne humaine, tel est notre point d'Archimède⁸. » Parallèlement, il convainc Arnaud Dandieu d'utiliser le terme de personnalisme pour remplacer l'expression « individualisme révolutionnaire », que celui-ci, avec Robert Aron, utilisait précédemment dans ses livres de 1931.

Surtout, ces textes, au-delà du vocabulaire, s'attachent à expliciter la conception de l'homme, de l'« homme concret », que recouvre la notion de « personne », en mêlant les références philosophiques allemandes d'Alexandre Marc (Scheler, Stern, Jaspers notamment) aux accents nietzschéens d'Arnaud Dandieu :

L'homme de chair et de sang baigne dans la vie, écrit Marc, mais dans la mesure où il devient personne il en émerge. L'homme réel est conformiste : il l'est dans un certain sens jusque dans son égoïsme vital. La personne oppose, au contraire, à tout état donné une intrinsèque agressivité. Tout ce que nous connaissons est ou devient. La personne, elle, n'est ni ne devient : elle existe dans la mesure où elle se crée. Elle est création⁹.

Explicitant l'approche de la personne comme « agressivité créatrice », comme le formulait Dandieu en 1931 dans sa préface à une *Anthologie des philosophes français*, Marc ajoute : « L'homme n'impose au monde sa violence que dans la mesure où chaque fois que la nature lui impose des limites, il les dépasse. Les frontières de la nature intérieure et extérieure sont les ennemis de l'homme. Il s'affirme en les combattant et il ne s'affirme qu'en les combattant. Sans elle il se dissoudrait et disparaîtrait¹⁰. » Christian Roy souligne que le travail ainsi accompli contraste avec les recherches encore hésitantes d'*Esprit* : « Au moment où l'ON donne ainsi dans *Plans*

7. Cité dans *ibid.*, p. 45.

8. Cité dans *ibid.*, p. 257.

9. *Ibid.*, p. 258.

10. *Ibid.*, p. 253.

au personnalisme tous les traits d'une position spirituelle et politique originale, le groupe *Esprit* en est encore à ses balbutiements¹¹. »

C'est en décembre 1931 que la route d'Alexandre Marc va croiser celle d'*Esprit* et qu'il va devenir le pivot d'une collaboration qui durera jusqu'au début de 1934. Lorsque Marc entre en relation avec Mounier, à l'initiative de celui-ci, il représente à la fois la doctrine « révolutionnaire », « personnaliste » et « fédéraliste » déjà structurée de *L'Ordre Nouveau*, il est fortement influencé par l'interprétation qu'en donne Arnaud Dandieu et mû par une profonde évolution religieuse personnelle qui le rapproche du christianisme et du catholicisme¹². Cette dualité va influencer ses relations avec la revue *Esprit*, à la création de laquelle Mounier associe Marc en lui en confiant la responsabilité de son orientation de « revue internationale ». Cela dit, il semble qu'initialement, plus que le personnalisme, c'est l'affirmation de la « primauté du spirituel » qui rapproche Mounier de *L'Ordre Nouveau*¹³, alors que Mounier est plutôt réservé sur l'utilisation du terme de personne qu'il identifie à un élément à ses yeux ambigu de la doctrine de *L'ON*. Ainsi, rendant compte de sa première rencontre avec Dandieu en octobre 1932, c'est de manière plutôt extérieure et distanciée qu'il parle de « son personnalisme », en l'accompagnant de remarques critiques sur le « nietzschéisme » dont il témoigne et en disant sa préférence pour l'interprétation qu'en donne Marc à travers sa « vision catholique de l'univers¹⁴ ».

Il y a sans doute à ce moment-là chez Mounier la suspicion que le personnalisme de *L'ON* est une forme renouvelée d'individualisme. De fait, la préoccupation initiale des concepteurs de *L'ON* semble bien avoir été une recherche et une défense de la singularité de la personne, même s'ils redéfinissaient de façon originale cette singularité. S'il y avait bien à *L'ON* une volonté de se distinguer de l'individualisme libéral, d'une forme d'individualisme passif, replié égoïstement sur ses intérêts, ses préjugés ou ses pulsions, c'est, malgré tout, une autre conception qu'il proposait : un individualisme actif et créateur, d'affirmation et de conquête sur le monde et sur ses pesanteurs. Ce n'est sans doute pas un hasard si Aron et Dandieu se réclamèrent dans un premier temps d'une forme d'individualisme qu'ils qualifiaient, pour en souligner la spécificité, de « révolutionnaire » avant de se rallier au terme de personne. En revanche, à l'origine, le souci dominant de Mounier et d'*Esprit* semble avoir été, en réaction à la sensibilité individualiste et psychologue dominante des années 1920, de souligner les enracinements charnels, sociaux, spirituels, de la destinée humaine.

11. *Ibid.*, p. 259.

12. Marc demandera le baptême en septembre 1933, au lendemain de la mort de brutale de Dandieu, qui était revenu à la foi chrétienne dans les derniers moments de sa vie.

13. *L'ON* a adopté le slogan : « Spirituel d'abord, économique ensuite, politique à leur service. »

14. E. Mounier, *Œuvres*, t. IV, Seuil, Paris, 1963, p. 508.

Sous la plume de Mounier, la référence à la notion de personne apparaît cependant dans une lettre à Jacques Chevalier de septembre 1932, avec l'idée d'un « écornement de l'individualisme ». Lorsque est publié le premier numéro d'*Esprit* en octobre, le mot de « personne » n'est pas absent de l'article-manifeste « Refaire la Renaissance », mais avec une signification encore imprécise et sans avoir une place centrale. Évoquant une « métaphysique de la personne¹⁵ », le texte déclare : « S'il faut une opposition pour défendre et sauver la personne, nous sommes de cette opposition¹⁶. » Dans la foulée est formulé le double refus qui va constituer une des clés du personnalisme des années 1930 : « Il n'y a de société qu'entre membres distincts, les deux hérésies possibles sont la confusion et la séparation. L'homme qui s'évade de la matière rejoint l'homme qui s'y perd. Ainsi de la société que les hommes font entre eux¹⁷. » Plus explicitement, il ajoute, en mettant l'accent cette fois sur la critique de l'individualisme qui semble alors pour *Esprit* constituer la préoccupation dominante : « Il nous faut arriver à créer une habitude nouvelle de la personne, l'habitude de voir tous les problèmes humains du point de vue du bien commun, de la communauté humaine, et non pas des caprices de l'individu. La communauté n'est pas tout, mais une personne humaine qui serait isolée n'est rien¹⁸. » Si la terminologie commence donc à apparaître, c'est de façon plutôt marginale, en parlant de personne et non de personnalisme. Ce thème ne figure d'ailleurs pas dans les notes de Mounier qui rendent compte des débats du congrès fondateur d'*Esprit* à Font Romeu, où fut discuté en août 1932 le contenu de « Refaire la Renaissance ». Cette place marginale semble confirmée lorsqu'en septembre 1933, Mounier déplore qu'aux yeux de milieux proches d'*Esprit*¹⁹ « personne et personnalisme ne soit qu'un mot [...] ou un individualisme honteux ou un fétiche anticommuniste, ou un morceau d'éloquence²⁰ », ce qui tendrait à prouver que le personnalisme d'*Esprit* n'en était alors qu'à sa gestation, le terme figurant surtout dans les textes venus de l'ON.

C'est au cours de l'année 1933 que Mounier semble avoir commencé à récupérer de façon plus systématique le vocabulaire de *L'Ordre Nouveau* et à l'avoir progressivement adapté à ses propres vues. À cette évolution l'influence d'Alexandre Marc ne paraît pas avoir été étrangère, notamment à l'occasion d'un épisode un peu rocambolesque auquel Christian Roy accorde une grande importance dans l'histoire des rela-

15. *Ibid.*, p. 165.

16. *Ibid.*, p. 163.

17. *Ibid.*, p. 158.

18. *Ibid.*, p. 166.

19. Il s'agit du mouvement *La Troisième Force* fondé par Georges Izard parallèlement au lancement d'*Esprit* et initialement destiné à donner un prologue politique aux idées de la revue.

20. E. Mounier, *Œuvres*, t. IV, p. 537.

tions d'*Esprit* et de l'*ON*, et dans l'acceptation par Mounier du personalisme dont Marc se fait l'avocat. Il s'agit, dans le numéro de mars 1933 – consacré à la « rupture entre l'ordre chrétien et le désordre établi » –, d'un article intitulé « Christianisme et révolution spirituelle » intégralement écrit par Alexandre Marc, mais qui était censé se faire l'écho des thèses attribuées par lui à un théologien allemand imaginaire, Otto Neuman (aux initiales transparentes !). À l'abri de ce paravent, Marc répond implicitement à certaines des réserves qu'exprime Mounier, aiguillonné en cela par Maritain, à l'égard notamment du mot « révolution ». Il met l'accent sur la dimension de rupture révolutionnaire du message chrétien en le mettant en relation avec sa dimension personaliste. « Otto Neuman, écrit-il, établit l'identité profonde du christianisme et de l'esprit révolutionnaire, – point extrêmement important car il forme un sommet auquel toutes les autres considérations peuvent être rattachées : il s'agit de la personne humaine. » Selon le prétendu Neuman, « la Grèce a su exalter l'homme sans vouloir connaître l'infini qu'il porte en lui. Le christianisme a rendu cet infini actuel : il a révélé la personne ». Et Marc de souligner que, « comme l'ont proclamé les partisans du personalisme révolutionnaire français, c'est la personne qui fonde et réalise la Révolution ». Marc-Neuman enfonce le clou :

Le christianisme seul a fait de l'individu une personne ; c'est pourquoi l'individu est libéral et la personne catholique. En d'autres termes, c'est pourquoi l'individu est réactionnaire et la personne révolutionnaire. L'individu est une abstraction tandis que la personne est la réalité²¹.

On perçoit ici l'intention de Marc de désarmer les préventions de Mounier à l'égard du vocabulaire « révolutionnaire » et « personaliste », qui l'avait déjà agacé dans le système « tatillon et fermé » de Dandieu, lorsqu'il notait que, pour celui-ci, « une formule ne tient pas si elle n'est personaliste ni une réalité si elle n'est révolutionnaire²² ». À côté de cette plaidoirie sémantique, le but de Marc est de souligner la compatibilité de ces termes avec les perspectives chrétiennes et catholiques qui étaient les siennes comme celles de Mounier. Car, sur ce point aussi, dès la rencontre avec Dandieu, Mounier s'était inquiété des difficultés religieuses que pouvait entraîner sa définition de la personne en tant qu'« agressivité créatrice » : « En Dieu il voit littéralement une opposition à la création humaine, celui qui brimerait la personne parce qu'il est le premier créateur. [...] Dandieu voit l'homme créateur, il ne l'admet pas créature²³. »

21. *Esprit*, mars 1933, p. 959-960.

22. E. Mounier, *Œuvres*, t. IV, p. 507.

23. *Ibid.*, p. 507.

Relayant ici le point de vue d'Alexandre Marc, Christian Roy considère que ce texte a eu une importance décisive pour Mounier²⁴, en lui permettant de concilier le « personnalisme révolutionnaire » de l'ON avec sa foi chrétienne et catholique et en levant les réticences qu'il éprouvait à l'égard de la notion de personne identifiée jusque-là au dogmatisme à ses yeux ambigus de L'ON. En tout cas, en septembre 1933, dans une lettre importante au co-fondateur d'*Esprit*, Georges Izard, Mounier commence à faire explicitement référence à la « politique de la Personne²⁵ » en en tirant un certain nombre de conséquences – notamment pour les rapports avec le communisme – qu'il rappelle à son ami. Il ajoute dans cette lettre une référence à Scheler, dans lequel il « commence à mettre le nez ». Cela semble confirmer l'influence sur Mounier, qui ne lisait pas l'allemand, de références philosophiques personnalistes allemandes qui lui sont sans doute connues par l'intermédiaire d'Alexandre Marc, auquel Mounier attribue alors une particulière compétence pour son information concernant l'évolution des idées outre-Rhin²⁶.

Insistant sur l'orientation anti-individualiste et les préoccupations religieuses qui lui paraissent avoir été prédominantes dans les recherches initiales de Mounier et d'*Esprit*, Christian Roy résume ainsi la situation du personnalisme telle qu'elle lui semble avoir caractérisé la fondation d'*Esprit* et ses premières livraisons :

L'idéal d'abord communautaire de Mounier a commencé à prendre les traits d'une philosophie de la personne après en avoir emprunté la notion à l'ON pour l'adapter à sa visée propre, en dépit de la défiance qu'inspirait au fondateur d'*Esprit* le personnalisme sous sa forme première²⁷.

Le mérite de l'étude de Christian Roy est de rappeler avec insistance un environnement de la création d'*Esprit* que l'on a eu tendance à négliger ou à occulter. Cela dit, on peut se demander si lui-même ne néglige pas l'importance de la référence à une autre tradition intellectuelle qui faisait usage d'un vocabulaire analogue et marqué par celui du philosophe Jacques Maritain qui joua un grand rôle dans la création d'*Esprit*, tout comme dans l'inspiration « personnaliste » de la *Jeune Droite*.

24. Il voit un indice de cette importance dans l'insistance avec laquelle Mounier demandera à Marc d'établir des relations avec le prétendu Neuman...

25. *Ibid.*, p. 537.

26. Cette influence schelérienne sera relayée par la présence dans la mouvance d'*Esprit* de Paul-Louis Landsberg dès 1934-1935.

27. C. Roy, *op. cit.*, p. 393.

La Jeune Droite

En effet, on l'a dit au début de cette étude, le vocabulaire personnaliste s'est aussi retrouvé durant la période 1930-1934 dans les publications de la *Jeune Droite*, avec une chronologie qui semble avoir été parallèle à celle du personnalisme de *L'Ordre Nouveau* et d'*Esprit*. Ainsi, dès juillet 1930, dès la troisième livraison de la revue *Réaction*, on voit apparaître la distinction « individu-personne » dans une critique du « collectivisme matérialiste » de l'Amérique :

Elle a commis la vieille erreur qui dissocie la nature humaine et n'en fait considérer qu'une face. Pour l'Amérique, ce fut la face matérielle, par laquelle l'homme, participant à la multiplicité et au nombre, est un individu qui doit s'ordonner aux autres individus pour former une société aux lois de laquelle il doit se soumettre. Elle a oublié sa face spirituelle par laquelle l'homme devient une personne possédant une valeur éternelle au service de laquelle la société doit se mettre²⁸.

En distinguant ce qu'il y a en l'homme de matériel, de corporel et, ici, de social (l'homme-individu) et ce qu'il y a en lui de raisonnable, de spirituel et de supérieur (l'homme-personne), l'homme est conçu comme totalement immergé dans la collectivité en tant qu'individu, mais irréductible à celle-ci en tant que personne. De cette distinction était déduite une hiérarchie individu-société-personne, l'individu devant se soumettre à la société et la société s'ordonner à la personne.

L'individu n'est rien – écrivait ainsi le fondateur de *Réaction*, Jean de Fabrègues, en février 1931 –, la personne est tout, et, s'il est vrai que l'individu pur, tel que nous l'avons défini, est condamné à se soumettre parce qu'il n'est que la bête humaine, l'homme, la personne humaine, est vrai maître de la cité²⁹.

C'était là une prise de position fondamentale pour la *Jeune Droite*. Elle lui permettait d'affirmer que, s'il existait une crise de l'enracinement social et institutionnel de l'existence humaine, comme le lui avait enseigné son héritage d'Action Française, cette crise était aussi « une crise dans l'homme », comme le soulignait le titre peu maurrassien du premier livre de Thierry Maulnier, publié en février 1932 : *La crise est dans l'homme*. Après avoir déclaré dès les premières pages que « le problème de la personne efface aujourd'hui tous les autres³⁰ », Maulnier écrit :

L'idée essentielle, qu'il faut avant tout maintenir : que nulle défense du social ne vaut qui méprise l'humain, que nulle défense de l'humain ne vaut qui dédaigne le social. [...] Il n'y a point d'autre justification à la société que les services qu'elle rend à l'homme, tandis qu'il est une autre justification à l'homme que les services qu'il rend à la société.

28. R. Magniez, *Réaction*, n° 3, juillet 1930, p. 85.

29. *Réaction*, n° 5, février 1931, p. 43.

30. *La crise est dans l'homme*, Alexis Rédier, Paris, 1932, p. 17.

Il doit donc beaucoup, non la totalité de lui-même. L'homme ne saurait se dispenser de servir la société parce qu'elle n'est point par son consentement. Mais il ne doit pas lui sacrifier son essence, sans quoi la société n'a plus de sens. [...] Le même idéal apparaît apte en même temps à défendre l'homme contre la société et à construire la société.

Aussi, ajoutait-il, « il s'agit d'imposer une notion de l'homme complète, non défigurée, de reconnaître à l'individu et à la société leur juste place dans le réel et, pour les restituer idéalement dans leur ordre, de les restituer positivement dans leur unité³¹ ».

À peu près au même moment, en mars 1932, une lettre de Jean de Fabrègues à Maurras illustre ce qu'avait de fondamental cette distinction pour la *Jeune Droite*. Décrivant la singularité de sa démarche, Fabrègues écrit que, face à « l'angoisse de l'homme d'aujourd'hui », il s'agit « de refaire de lui un homme, une personne », et il affirme :

L'intérêt général ou bien commun, en effet, n'est autre que l'intérêt (non de l'individu) mais de la personne, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus constant, élevé, libérant de la matière, en nous. Plaider pour le bien commun ou l'intérêt général, c'est donc plaider pour l'intérêt profond de l'homme-personne contre l'intérêt superficiel de l'homme-individu³².

Ainsi, pour ces héritiers d'Action Française, il ne faut plus affirmer brutalement que les exigences de l'individu doivent s'effacer devant les exigences de la société, mais montrer que son enracinement social sert l'intérêt profond et vital de l'individu-personne en s'ordonnant à celui-ci.

En usant de cette terminologie, on reprochait à l'individualisme d'avoir méconnu la base « individuelle » et matérielle de la vie personnelle en déracinant l'homme de la société, tandis que les collectivismes se voyaient au contraire accusés de ne connaître de l'homme que l'« individu » et son destin social en ignorant sa vocation singulière et « personnelle ». Ce vocabulaire – avec cette signification – se retrouvait particulièrement dans *Réaction* et la *Revue du siècle*, ainsi que dans des textes de Thierry Maulnier ou de Jean-Pierre Maxence – même si l'origine de cette thématique y était peu explicite. Néanmoins, on peut penser que ce groupe l'avait emprunté à Jacques Maritain, notamment dans *Trois réformateurs*, publié en 1925, à une époque où deux des futurs leaders de la *Jeune Droite*, Fabrègues et Maxence, étaient proches du philosophe. Dans ce sens, on peut noter que *Réaction*, tout en se démarquant de *Primauté du spirituel*, exprimera une « reconnaissante admiration » pour *Trois réformateurs*, où l'on rencontre une amorce de la dialectique individu/personne :

31. *Ibid.*, p. 189, 184 et 194.

32. Lettre du 10 mars 1932, in J.-P. Deschodt, *Cher maître... Lettres à Charles Maurras*, Christian de Bartillat, Paris, 1995, p. 1.

Selon l'enseignement de saint Thomas [...] l'homme tout entier, comme « individu », est bien « *ut pars* » dans la cité et il est ordonné au bien de la cité comme la partie est ordonnée au bien du tout, au bien commun qui est plus divin et qui mérite à ce titre d'être aimé de chacun plus que sa propre vie. Mais, s'il s'agit de la « personne » comme telle, le rapport est inverse et c'est la cité qui est ordonnée aux intérêts éternels de la personne et à son bien propre. [...] Disons que la Cité chrétienne est aussi foncièrement *anti-individualiste* que foncièrement *personnaliste*.

Dans une perspective de philosophie religieuse, Maritain se référait donc à cette distinction, en la faisant déboucher sur l'idée d'une destinée surnaturelle de la personne. Toutefois, il indiquait dès ce moment que cette « approche métaphysique » appliquée aux rapports de l'homme et de la cité pourrait être « la solution de bien des problèmes sociaux³³ ».

Dans la *Jeune Droite*, ce sont les œuvres maritainiennes d'avant la condamnation d'Action Française qui semblent avoir exercé une influence, laquelle n'était sans doute pas inconnue de Maritain lui-même, puisqu'il avait longuement répondu à une « enquête sur l'ordre » de *Réaction* en 1931³⁴. Dans l'histoire d'*Esprit*, en revanche, l'influence de Maritain n'a pas été seulement une influence intellectuelle, indirecte, mais une influence personnelle et tout à fait directe, dans la mesure où le philosophe a été étroitement associé dès l'origine, à partir du début de 1931, aux initiatives qui donneront naissance à la revue, en aidant très activement à sa création et à son développement, tant sur le plan intellectuel que matériel. On peut donc penser que, même si cette origine n'est pas affichée, la thématique personnaliste de Maritain n'a pas été étrangère aux références personnalistes d'*Esprit* et de Mounier, en se croisant sur ce point avec celles de *L'Ordre Nouveau*. De même, les tensions qui vont se produire entre *Esprit* et l'*ON*, jusqu'à provoquer leur rupture en 1934, ne semblent pas avoir été sans relation avec les thèmes mis en avant par Maritain et avec ses interventions épistolaires auprès de Mounier, notamment concernant l'importance de la dimension « communautaire » du personnalisme naissant, avec, en arrière-plan, le souci de l'harmoniser avec la conception religieuse de l'engagement qui leur était commune³⁵.

Dans cette perspective, on peut noter le lien entre ces questions et la publication en 1933 du livre de Maritain *Du régime temporel et de la liberté*, dans lequel il constate que le mot « personnalisme » « a été choisi par de jeunes écoles comme désignation distinctive d'une nouvelle conception du monde³⁶ ». Il n'est pas précisé

33. *Trois réformateurs : Luther, Descartes, Rousseau*, Plon-Nourrit, 1925, p. 31 et 33.

34. On trouvera celle-ci en annexe de J.-L. Loubet del Bayle, « Maritain et les non-conformistes des années 30 », *Cahiers Jacques Maritain*, n° 41, 2001.

35. Cf. J. Maritain et E. Mounier, *Correspondance (1929-1939)*, Desclée de Brouwer, Paris, 1973.

36. *Du régime temporel et de la liberté*, Desclée de Brouwer, Paris, 1933, p. 55.

qui sont ces « jeunes écoles » : l'ensemble des goupes non-conformistes, le couple *Esprit-L'Ordre nouveau* ou *L'Ordre nouveau* seul ? En tout cas, semblant estimer nécessaire de clarifier les choses, ce livre expose une philosophie politique que Maritain décrit comme « ni individualiste ni impérialiste », et que l'on peut « appeler tout à la fois *communautaire* et *personnaliste*³⁷ ». Ici Maritain fait explicitement référence à *Trois réformateurs*, en citant la phrase selon laquelle « la cité chrétienne est aussi foncièrement anti-individualiste que foncièrement personnaliste ». Il insiste toutefois sur la dimension « communautaire », en faisant, semble-t-il, écho aux réticences de Mounier face au personnalisme à tonalité trop individualiste, selon lui, de l'ON. Maritain décrit ainsi une philosophie politique qui, dit-il, « est tournée avant tout, non vers la pure et simple liberté de choix, ni vers la réalisation d'une liberté de puissance et de domination extérieure de la nature et de l'histoire, mais vers la réalisation et le progrès de la liberté intérieure des personnes³⁸ ». Aussi comporte-t-elle, écrit-il encore, l'idée d'une « régulation [...] imposée aux actes par lesquels s'exprime la liberté de choix de chacun, respectée elle-même d'ailleurs comme privilège de la personne, mais non déifiée ». Ce sont bien des thèmes apparentés aux préoccupations de Mounier que l'on retrouve enfin lorsqu'il souligne : « Ce n'est ni le libre-arbitre, ni la puissance qui constituerait pour elle la plus haute valeur dans l'ordre propre de la culture, mais la sagesse et la bonté, l'amitié fraternelle, la promotion de structures de civilisation aidant et armant la personne³⁹. » Ainsi, comme Mounier, Maritain semble craindre qu'une fausse interprétation du personnalisme ne soit une forme déguisée d'individualisme.

Ces considérations ne paraissent pas sans rapport avec les débats internes d'*Esprit* concernant ses relations avec les personnalistes de l'ON. En écho, la publication par *Esprit*, en novembre 1933, d'un des chapitres de *La Révolution nécessaire* d'Aron et Dandieu sera précédée d'un « chapeau » déclarant : « La personne est acte, nous en sommes d'accord, et, souvent, "explosion créatrice", mais son acte suprême est le don, comme l'acte suprême de l'intelligence est l'accueil. » Cela dit, on peut noter que les interventions épistolaires de Maritain auprès de Mounier pendant cette période des débuts d'*Esprit* concernent peu cette question – peut-être parce que Maritain n'avait pas d'inquiétude sur les convictions de Mounier en la matière. En revanche, ces interventions sont insistantes – avec menace de rupture – sur l'utilisation d'un autre terme cher à l'ON, celui de « révolution ». Sur ce point, *Du régime temporel et de la liberté* comporte un passage qui semble bien viser l'ON : « Il vaut mieux être révolutionnaire

37. *Ibid.*, p. 54. Les italiques figurent dans le texte original.

38. *Ibid.*, p. 53.

39. *Ibid.*, p. 54.

que se dire révolutionnaire ; surtout en un temps où la révolution est devenue le plus “conformiste” des lieux communs⁴⁰. » Ces interventions obligeront Mounier à fournir plusieurs explications dans *Esprit* pour rappeler que « la révolution n’est pas pour nous la valeur première » et qu’« il n’y a chez nous nulle mystique révolutionnaire ». On notera par ailleurs un point commun entre Mounier et Maritain : leur agacement à l’égard de la forme des discours péremptoires de l’ON, en brocardant des « solutions hâtives » de « certains prophètes sommaires et prétentieux » (Mounier) ou en mettant en cause « une violence verbale et un dogmatisme insolent » (Maritain)⁴¹.

Il est évident que ces débats ont influencé l’évolution de la réflexion de Mounier en 1933-1934. En fait, le terme de personnalisme ne commencera à avoir une place centrale explicite sous sa plume qu’en décembre 1934, avec le texte intitulé : « Qu’est-ce que le personnalisme ? », republié un peu plus tard sous le titre « Révolution personnaliste⁴² ». Ce texte reprend finalement le vocabulaire de l’ON – « révolution » et « personne » – mais en infléchissant leur contenu en fonction des débats antérieurs concernant la définition de la personne. On y retrouve l’écho des divergences latentes apparues au cours de la période de cohabitation des deux groupes et de la rupture consommée dans les premières semaines de 1934⁴³. Décrivant dans ce texte les voies de la « personnalisation », Mounier distingue alors deux chemins possibles. Le premier est implicitement celui de L’ON : « Il aboutirait à l’apothéose de la personnalité, c’est-à-dire des valeurs de tension, d’“agressivité”, de maîtrise, d’héroïsme. Le héros en serait l’idéal. Embranchement stoïcien, embranchement nietzschéen. » À celui-ci Mounier oppose une voie qui « serait ouverte sur les abîmes de la Personne authentique », et, même s’il reconnaît qu’on ne peut en donner une définition exhaustive, il remarque que « l’expérience commune de toute vie intérieure nous apprend que cette personne-là ne se trouve qu’en s’oubliant, en se donnant – le chrétien ira jusqu’au bout – en s’abandonnant ». Il ajoute : « Le saint serait à l’issue de cette voie comme le héros à l’issue de la première⁴⁴. » C’est à partir de ces débats que va commencer à se construire et à se préciser ce que Mounier désignera bientôt comme le projet d’une « révolution personnaliste et communautaire », en inversant

40. *Ibid.*, p. 160.

41. Maritain-Mounier, *Correspondance*, p. 64 et 67.

42. Cf. *Révolution personnaliste et communautaire*, Éditions Montaigne, Paris, 1935.

43. Une tentative de rapprochement interviendra de nouveau en 1935. Un Denis de Rougemont continuera ainsi à collaborer à *Esprit*, tout en restant un militant de l’ON.

44. *Esprit*, n° 27, décembre 1934, p. 364-365.

les termes précédemment employés par Maritain dans *Du régime temporel et de la liberté*⁴⁵.

*

Si l'on fait le bilan de cette histoire des origines du personalisme, il apparaît que la notion de personne fut d'abord un moyen d'élaborer une définition des rapports de l'homme et de la société permettant d'écarter comme deux erreurs symétriques l'individualisme et le totalitarisme. Tel fut le point de départ de toutes les constructions personalistes des années 1930, avec des cheminements dont on a vu la complexité, la relative diversité et même les oppositions. Aussi, en évoquant la naissance du personalisme et le souvenir des discussions citées précédemment, Jacques Maritain notera :

Le XIX^e siècle a fait l'expérience des erreurs de l'individualisme. Nous avons vu se développer par réaction une conception totalitaire ou exclusivement communautaire de la société. Pour réagir à la fois contre les erreurs totalitaristes et les erreurs individualistes, il était naturel que l'on opposât la notion de personne humaine engagée comme telle dans la société à la fois à l'idée de l'État totalitaire et à l'idée de la souveraineté de l'individu. Ainsi des esprits qui relevaient d'écoles philosophiques et de tendances très diverses et dont le goût pour l'exactitude et la précision intellectuelle était également fort varié, ont semblablement senti que l'idée et le mot de personne offraient la réponse attendue. De là le courant « personaliste » qui a surgi de nos jours⁴⁶.

Ce point de vue est proche de celui de Mounier lui-même dans l'introduction à son *Manifeste au service du personalisme* en octobre 1936 :

En ralliant sous l'idée de personalisme des aspirations convergentes qui cherchent aujourd'hui leur voie, par-delà le fascisme, le communisme et le monde bourgeois décadent, nous ne nous cachons pas l'usage paresseux ou brillant que beaucoup feront de cette étiquette pour masquer le vide ou l'incertitude de leur pensée. [...] C'est pourquoi nous précisons sans retard : personalisme n'est pour nous qu'un mot de passe significatif, une désignation collective commode pour des doctrines diverses, mais qui, dans la situation historique où nous sommes placés, peuvent tomber d'accord sur les conditions élémentaires, physiques et métaphysiques, d'une civilisation nouvelle. Personalisme n'annonce donc pas la constitution d'une école, l'ouverture d'une chapelle, l'invention d'un système clos. Il témoigne d'une convergence de volontés. [...] C'est donc, au pluriel, de personalismes que nous devrions parler⁴⁷.

45. Celui-ci revendiquera plus tard la paternité de l'expression (cf. *Le paysan de la Garonne*, Desclée de Brouwer, Paris, 1966, p. 82) sans qu'on sache s'il ne la confond pas avec la formulation inverse figurant dans *Du régime temporel et de la liberté*.

46. *La personne et le bien commun*, Desclée de Brouwer, Paris, 1946, p. 8-9.

47. E. Mounier, *Œuvres*, t. I, p. 483.

Cela dit, la notion de « révolution personaliste et communautaire », où certains ont vu un oxymore, comportait des ambiguïtés dont *Esprit* et Mounier feront les frais, en étant accusés de dissimuler derrière leur personalisme une inclination vers l'individualisme lorsqu'ils s'opposeront au discours communautaire de la Révolution nationale de Vichy⁴⁸ et suspectés d'inclinations collectivistes durant leur période philocommuniste des années 1946-1949⁴⁹. Cette ambiguïté ou ambivalence, Maritain la soulignera :

Il n'y a pas de doctrine personaliste, mais des aspirations personalistes et une bonne douzaine de doctrines personalistes, qui n'ont parfois de commun que le mot de personne, et dont certaines penchent vers l'une des erreurs contraires entre lesquelles elles se situent. Il y a des personalismes à tendance proudhonienne, des personalismes qui penchent vers la dictature et des personalismes qui penchent vers l'anarchie⁵⁰.

De son côté, Mounier pouvait constater en 1946, en insistant sur le fait que l'« inspiration » du personalisme peut conduire à des « incarnations » diverses et parfois opposées :

Le personalisme, si chargé d'épreuve soit-il déjà, ne commande pas nécessairement telle ou telle forme historique. [...] Il va sans dire que, selon que sera comprise et construite cette insertion, l'inspiration personaliste pourra frayer des voies assez diverses, dont certaines pourront être reniées par d'autres personalistes, tant il est aisé d'incliner n'importe quelle inspiration en lui donnant corps à des fins ambiguës⁵¹.

L'intérêt de cette évocation des origines du personalisme est donc de rappeler la complexité des débats qui ont marqué l'apparition de ce courant d'idées, tout en apportant des éléments utiles pour éclairer sa destinée postérieure.

48. Cf. M. Bergès, *Vichy contre Mounier : les non-conformistes face aux années 40*, Economica, Paris, 1997.

49. Cf. M. Winock, *Histoire politique de la revue "Esprit" (1930-1950)*, Seuil, Paris, 1975.

50. J. Maritain, *La personne et le bien commun*, p. 8-9.

51. E. Mounier, *Qu'est-ce que le personalisme ?*, dans *Œuvres*, t. III, Seuil, Paris, 1963, p. 194.

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES MEMBRES DE L'AAEM SYNTHÈSE DES RÉPONSES

Jacques LE GOFF

En juin 2012, le Bureau de l'*Association des amis d'Emmanuel Mounier* a adressé un questionnaire à l'ensemble de ses membres. Il concernait : 1) Le mode de découverte de l'œuvre de Mounier ; 2) Les aspects, à leurs yeux, les plus significatifs de sa vie et de son œuvre ; 3) L'éventuelle participation à la vie de l'association.

Près de 60 personnes nous ont répondu, ce qui constitue une bonne base de connaissance et un échantillon suffisant pour éclairer les points qui nous intéressaient.

En voici une synthèse sur la base de ce que l'on pourrait nommer les quatre A : *Ancienneté, Accès, Aspects, Activités*.

Ancienneté

Il s'agit de l'ancienneté dans l'association que vous êtes assez nombreux à ne plus pouvoir préciser compte tenu probablement du fait que l'adhésion est souvent intervenue après un assez long compagnonnage.

Cinq degrés d'ancienneté :

- *Moins de 5 ans* : une dizaine.
- *De 5 à 10 ans* : une dizaine.
- *De 10 à 20 ans* : une quinzaine.
- *Plus de 20 ans* : une vingtaine.
- *Depuis la création en 1950* : cinq.

Observations

Ce qui nous a le plus frappés, c'est de découvrir que certains d'entre eux adhèrent assez tard après une longue fréquentation de l'œuvre de Mounier, à l'occasion d'un événement, d'une rencontre qui font franchir le pas.

Nombreux sont aussi ceux qui, en passant, insistent sur la nécessité et l'urgence d'un travail auprès des *jeunes* qui ne connaissent absolument pas Mounier. Et cela vaut pour les élèves, pour les étudiants comme pour leurs professeurs : « Faire connaître la pensée de Mounier aux étudiants et aux jeunes » (*R. Labourie, Y. Le Gall, M. Léna*) ; Faire du « lobbying auprès des professeurs de français et de philo » (*Y. Padis*).

Accès à l'œuvre

La question était : *Comment avez-vous découvert l'œuvre de Mounier ?*

Les réponses font état de 7 canaux d'accès : connaissance directe, par les amis de Mounier, par les enseignants, par une recherche universitaire, par des associations et mouvements, par la famille, par des lectures plus ou moins fortuites.

Connaissance directe

« Je l'ai un peu connu à Grenoble dans ma jeunesse. Jeune adulte, j'ai lu tous ses livres et la revue *Esprit* tant qu'elle n'a pas sombré dans le "volapük" socio-logico-politique » (*M. Carminati*) ; « E. Mounier est mon oncle : ma mère, Annie Leclercq, et Paulette avaient été séparées par la guerre et ont réussi à se revoir en famille une fois par an entre 1945 et 1950 à Bruxelles. J'étais ravie de jouer avec mes nouvelles petites cousines ignorant jusqu'en 1953 l'existence de Françoise pourtant née dans la même maternité à Coq-sur-mer en Belgique » (*C. Parisel*) ; « J'ai été introduit auprès d'E. M. en 1945 par François Perroux qui avait été mon professeur à la Faculté de droit de Paris et était devenu un ami, témoin à mon mariage. Perroux, qui était membre du Comité de rédaction de la revue, souhaitait se dégager et m'a présenté à Mounier qui m'a immédiatement engagé » (*J.-R. Rabier*).

Amis de Mounier

« Par son ami Marcel Reggui, Algérien converti devenu prof de lettres » (*J. Boutet*) ; « Par Marcel Reggui et Henri Bartoli » (*J. Fritsch*) ; « Je suis tombé dans la potion magique quand j'étais petit. Mes parents étaient dans le mouvement *Esprit* avant la guerre de 1940 » (*P. Martin*) ; « Je l'ai connu par Jean Lacroix lors de mon passage par la khâgne de Lyon et j'ai lu l'ensemble de son œuvre au cours des années 50 » (*M. Montabrut*).

Enseignants

« En 1949. En 1950, j'avais 20 ans et notre professeur de philo, au jour de sa mort, nous l'a fait vivre pour toute notre vie » (*M.-L. Bobichon*); « J'ai commencé à lire Mounier au début de mes études universitaires en 1946 sur le conseil d'ainés du groupe de lycéens cathos que je fréquentais. J'avais Jean Lacroix comme prof de philo et le Père Varillon comme aumônier » (*B. Comte*); « Mon prof de philo en 1955, l'abbé Jean Boulay à Blois » (*F. Desouches*); « En classe de 1^{re} grâce à l'aumônier du Lycée. Approfondissement avec un mémoire sur la revue à Sc. Po. Paris » (*B. Garrigues*); « Mon professeur de philosophie était M. Côme, au collège Saint-André à Colmar. Il enseignait aussi l'histoire et la géographie en 4^e. Aussi ai-je entendu très tôt parler de Mounier » (*J.-M. Glé*); « Terminale en 1968 » (*J. Kayser*); « En classe de philo. Par un communiste militant, marxiste-léniniste-stalinien convaincu, qui m'invita à lire Mounier: "Vous qui êtes catho de gauche..." » (*J.-F. Kesler*); « En classe de philo par mon professeur marxiste qui l'estimait beaucoup » (*P. Moineau*); « Découvert aux alentours de 18 ans. Lecture d'*Esprit* au moment de la guerre d'Algérie, de *L'affrontement chrétien*, des *Carnets* et *Lettres*. Première approche sans doute en philo en 1958 » (*J.-Ph. Motte*); « Classe terminale sinon Première. Abonnement à *Esprit*. Connaissance amicale des animateurs de la revue, par la suite: Domenach, Thibaud, A. Simon... » (*M. Steiner*).

Travail universitaire

« Formation d'histoire contemporaine à Sciences-Po. Mention spéciale aux livres de la collection Points-Histoire attentifs au rôle des intellectuels engagés dans les années 30 » (*R. Bonte*); « Mémoire sur la pensée économique de Mounier à la Faculté catholique de Lille » (*G. Glaetzlin*); « Étudiant à la Faculté de théologie où je préparais une maîtrise à Strasbourg, j'y ai entendu parler pour la première fois de Mounier. Ce fut un choc si profond que je décidai de lui consacrer ma thèse de doctorat sur le thème *Du personnalisme communautaire à une spiritualité de communion* » (*E. Pic*); « Connaissance de Mounier par un cours universitaire, puis lecture. La relative indisponibilité de son œuvre en Allemagne rend les choses difficiles » (*S. Schulz*).

Mouvements

« Par la lecture du *Personnalisme* et par *La Vie Nouvelle* et le groupe *Esprit* à Alger. Par la suite permanent de *Vie Nouvelle* du temps de Cruiziat, Lestavel... » (*A. Barbara*); « Par des communautaires ruraux savoyards qui nous ont conduits, mon mari et moi, à créer les *Foyers communautaires de vacances* » (*M.-T. Berthelot*); « Dans la *JEC* » (*J.-M. Gourvil*); « Par *La Vie Nouvelle*, les pères Congar, Liégé, A. Cruiziat... » (*R. Labourie*); « Par des amis de *Témoignage chrétien* alors que j'étais étudiant à Strasbourg dans les années 60 » (*Y. Le Gall*); « Par le milieu intellectuel

catholique dans lequel je me suis trouvé plongé dans les années 60, milieu progressiste mais réticent par rapport au marxisme » (P. Pouyaut) ; « Adhésion à *La Vie nouvelle* » (A. Texier) ; « ACJF » (M. Thiberge) ; « Les *Équipes enseignantes*. Après sa mort, j'ai assisté au grand meeting qui a eu lieu à la Mutualité, je crois. J'ai lu une bonne part de son œuvre. Et l'*Introduction à la lecture d'Emmanuel Mounier* du Père Ganne m'a aidée » (M. Thisse) ; « Par l'intermédiaire de la JAC qui diffusait sa pensée dans les années 1960-1964 » (B. Viallet) ; « Par la lecture du numéro spécial de 1950 après sa mort et ma participation à *La Vie Nouvelle* de 1960 à 1975 » (P. Waquet) ; « Ma rencontre avec son œuvre remonte aux années 1965-1966 probablement par le canal de la revue de la JEC qui s'intitulait, je crois, *Promesses*. J'y ai découvert un extrait de *L'affrontement chrétien* qui m'a impressionné et donné l'envie d'en savoir plus. Dès lors, les découvertes se sont enchaînées : ses textes, la revue dont au moins deux décennies me seront offertes par un prêtre avant une recherche, dans le cadre d'un Diplôme d'enseignement supérieur de sciences politiques, portant sur *Mounier et la social-démocratie* couronnée du prix Mounier » (J. Le Goff).

Parents

« Par mon père, un des premiers animateurs de la revue *Esprit* et un proche de Mounier » (J. Chastaing, A. Texier) ; « Lecture dans la bibliothèque de mon père » (P. Lebarbé) ; « Grâce à ma mère qui nous a éduqués dans cet esprit. Elle a fait partie de ce qu'on appelait à l'époque *Les amitiés scoutes* et *Vie Nouvelle*. J'ai lu le *Traité du caractère* et *Qu'est-ce que le personnalisme ?* en Terminale » (M.-F. Thisse).

Lectures

« Bagage personnel. J'ai enseigné en philo à Marseille mais l'ai rarement présenté explicitement aux élèves » (M. de Broucker) ; « Par *Esprit* vers 1950 » (J. Duporté) ; « Une rencontre fortuite et lumineuse lorsque, durant une adolescence laborieuse, j'empruntai le *Traité du caractère* » (R. Laage) ; « Par ma lecture de *L'affrontement chrétien* et par mes études de philo » (H. Le Baut) ; « En classe de Terminale par *Le personnalisme* » (M. Léna) ; « Par la revue *Esprit* » (J.-Y. Lescop) ; « Cela fait 40 ans que je le fréquente » (Y. Manière) ; « J'étais adolescent quand je l'ai connu par ses écrits, en particulier avec la lecture du *Personnalisme* » (G. Oyharzabal) ; « Par une biographie » (Y. Padis) ; « Dès ma classe de philo à Poitiers (66-67). Je cherchais un philosophe à l'interface du christianisme et de l'humanisme qui fasse l'équilibre entre l'essentialisme et l'existentialisme » (G. Pelletant) ; « Découvert quand j'avais 20 ans, en 1947 » (J. Péronnet) ; « J'ai lu toute son œuvre pour un travail de fin d'études théologiques » (A. Quilici) ; « J'ai connu Mounier par la lecture du *Portrait de M. Pouget* et par A. Devaux. J'ai rencontré M^{me} Mounier à deux ou trois reprises. Une première

fois seul, en 1961-62 et une autre fois avec A. Devaux et J. Guichard Melli. J'ai lu tout ce qui a été publié de lui » (*J. Riaud*) ; « Par la lecture du *Personnalisme* traduit et publié au Japon en 1953 » (*Y. Takata*).

Observations

Où se confirme le rôle décisif des enseignants et des mouvements, pour qui Mounier a incarné la modernité, le désenclavement du religieux dans une démarche fondamentalement laïque bien que et parce que profondément chrétienne.

Où se confirme aussi l'allure foudroyante de sa pensée et de son œuvre.

Aspects ayant suscité l'intérêt

À la question : « *Pourquoi cette pensée vous a-t-elle intéressé(e)* », les membres de l'AAEM ont répondu en insistant sur quatre dimensions de la personne et de l'œuvre : son *profil personnel*, la *force de sa réflexion*, la *mise à jour (aggiornamento avant l'heure) de la foi et de la pensée chrétienne*, son *style littéraire*.

Un profil personnel attachant

« C'est l'homme qui m'attire le plus » (*Y. Le Gall*) ; « Une référence de vie pour mon action dans la vie sociale » (*B. Garrigues*) ; « L'homme, son engagement, son influence dans le monde présent » (*C. Parisel*).

Et plus précisément, ce qui séduit dans son personnage, c'est :

– *La cohérence entre la vie et l'œuvre*. Bon nombre y insistent : « Son authenticité » (*J. Boutet, Y. Le Gall*) ; « La cohérence de la pensée, de l'être et de l'action dans les luttes menées » (*Y. Takata, M. Villela-Petit*) ; « Une coïncidence parfaite entre la vie et l'œuvre, qui ne court pas les rues » (*P. Martin*) ; « L'adéquation entre sa vie personnelle et son intuition sur le personnalisme » (*A. Quilici*) ; « L'accord réalisé par lui, dans une parfaite authenticité, entre ses convictions et sa présence aux monde et aux hommes, en commençant par les victimes de l'injustice » (*J. Le Goff*).

– « *Une approche globale et solidaire...* » Et particulièrement l'équilibre « vie spirituelle, vie personnelle, vie citoyenne en communauté » (*A. Barbara*) ; « Cette façon d'associer engagement politique et maturation spirituelle » (*J.-Ph. Motte*). Le souci de tenir ensemble des exigences non nécessairement convergentes : « Un modèle d'équilibre d'homme chrétien engagé lucidement dans tous les combats de son temps » ; « Liaisons entre réflexion et action sous l'horizon de la société concrète » (*J. Kayser*) ; « Exigence spirituelle et engagement social allaient de pair » (*P. Pouyaut*) ; « Une relation à la complexité assez proche de celle d'Edgar Morin » (*M. Steiner*).

– *Sa générosité*. « Un homme engagé dans le monde, alliant générosité, profondeur intellectuelle et spiritualité » (R. Bonte). D'où l'importance du « thème de l'engagement » (J.-M. Glé), dont Mounier sera, rappelle H. Le Baut, « l'“inventeur” avec P.-L. Landsberg, dix ans avant Sartre et Merleau-Ponty ».

– *Une « pensée combattante »*, insiste Y. Guilloux, mais toujours dans le dialogue : « “Irréductible et ouvert”, pour employer l'expression de Ricœur » (Y. Le Gall) ; « Son souci presque impénitent du dialogue avec tous les courants de pensée, tous les choix politiques, y compris les plus contestables comme dans le cas du fascisme dont il cherche à saisir les ressorts de la séduction et de l'adhésion de tant de masses. Il prenait au sérieux les arguments de l'adversaire mais sans nulle faiblesse ou abdication de ses propres convictions. Une disposition que l'on retrouvera chez Ricœur, Lacroix et beaucoup d'autres en quête d'une vérité qu'ils savent partagée » (J. Le Goff) ; « La pertinence de sa critique et sa dénonciation de l'injustice sociale et l'authenticité de son engagement » (M. Villela-Petit).

De là l'intérêt manifesté par un certain nombre pour *Mounier et sa génération* où transparaissent parfaitement tous ces traits. « Son journal personnel m'a bouleversé » (G. Oyharzabal).

La force de sa réflexion : un « éveilleur »

L'expression revient souvent sous les plumes, signalant très clairement la capacité d'ébranlement de cette réflexion dont la vertu mobilisatrice, dynamisante pour ne pas dire électrisante, est perçue par beaucoup. Quand on lit Mounier, on se sent « invité à sortir de soi », provoqué à aller de l'avant dans et par l'engagement, car il est un « philosophe du développement personnel et un homme d'action » (Y. Guilloux), « un éducateur philosophe qui a compris les problèmes essentiels de son temps » (R. Labourie), « un témoin » (H. Le Baut) ; « L'ensemble de son œuvre m'a toujours intéressé et fortement aidé à vivre » (P. Moineau) ; « Son réalisme intégral » (G. Pelletant) ; « Un maître à penser » (J. Péronnet, M. Steiner) ; J.-R. Rabier se dit intéressé par la « construction du personnalisme », « qualité existentielle de cette pensée » (M.-F. Thinel).

Parmi les raisons plus précises de s'intéresser encore à l'œuvre de Mounier, il en est cinq qui ressortent assez nettement des réponses :

– *La fécondité de la notion de personne* à laquelle il « a donné sa pleine teneur » (M. Léna) « pour éclairer les choix personnels et pour l'analyse du monde. Une référence de base dans ma vie » (R. Bonte) ; « Point fort de l'apport de Mounier en lien avec la notion de communauté » (J.-M. Gourvil) ; « Son approche des relations humaines » (P. Waquet) ; dimension communautaire « dans une collectivité » (M.-T. Berthelot).

– Sa « *capacité d'analyse et de lucidité avec une exigence totale* » (M.-L. Bobichon) ; le refus des simplismes de l'anticommunisme ou de la défense religieuse pour réfléchir à la « nécessaire mue de civilisation, sur la démocratie fondée sur la personne et la communauté » avec « la conviction que ces thèmes peuvent parler aujourd'hui » (B. Comte) ; « Sa résistance aux pensées majoritaires écrasantes » (J.-Y. Lescop) ; « Sa manière d'aller à l'essentiel » (Y. Manière) ; « Un témoin essentiel de l'évolution de la société et de l'Église » (J. Fritsch) ; « son engagement face au désordre établi » (B. Garrigues) ; « sa puissance d'analyse des événements » (A. Quilici).

– Sa *dimension philosophique* manifestée par sa « capacité à ouvrir des débats de fond avec Nietzsche par exemple sur la question du nihilisme » (J.-M. Glé) ; « Mounier m'a fait découvrir Berdiaev et je me suis passionné pour cette philosophie et la théologie russe et orthodoxe » (J.-M. Gourvil) et « son *Traité du caractère*, quoique méconnu par l'Université, m'a beaucoup aidé dans mes études de psycho » (P. Moineau) ; « J'apprécie les parties qui ont trait à la psychologie dans la mesure où elles peuvent s'appliquer au domaine de l'éducation pour des raisons professionnelles » (M. Thiollet).

– « La *dimension politique de son message* dans un contexte historique difficile » (M. de Broucker), ainsi que la dimension économique « dont la gauche devrait s'inspirer » (G. Glaentzlin) ; « La 3^e voie entre capitalisme et communisme reste toujours pertinente » (J.-F. Kesler) ; « Attitude prémonitoire sur la décolonisation » (Y. Padis, B. Viallet).

– Sa *force prophétique* : « Un prophète qui trace le chemin » (C. Meunier) ; force d'orientation dans le « concret » de l'existence : « Une philosophie qui éclaire et permet de vivre concrètement » (M.-T. Berthelot) : « Grâce à lui, je poursuis la quête de l'homme dramatique et complet » (R. Laage).

L'intensité de sa foi chrétienne

Cette intensité est symbolisée par son « attitude vis-à-vis de Françoise¹ » (M.-L. Bobichon) ; « Ses pages sur la maladie de la petite Françoise sont une lumière très pure qui peut rejoindre bien des personnes » (M. Léna).

« Il a su trouver les mots où je me suis reconnu pour exprimer tout ce que je ressentais si confusément en moi : l'importance du spirituel, l'engagement, l'importance de la contemplation, du mystère, l'esprit de discernement, l'actualité de sa pensée, son honnêteté intellectuelle, son esprit d'ouverture, sa critique du colonialisme... J'ai du mal à trouver les mots pour rendre compte de la façon dont il m'a guidé dans ma foi et mes engagements » (G. Oyharzabal).

1. Lettre du 20 août 1940, *Œuvres*, t. IV, Seuil, 1963, p. 262.

La dimension d'incarnation retient particulièrement : « Il a enrichi ma vision des conséquences de ma foi par rapport à ma vie » (*M.-L. Bobichon*) ; « Lien engagement social-foi chrétienne » (*F. Desouches*) ; « Relation temporel-spirituel » (*J. Duporté*) ; « Sa manière de dépoussiérer la foi » (*Y. Manière*) ; d'où le vif intérêt maintenu pour *L'affrontement chrétien* et *Feu la chrétienté* (*M. Montabrut*) ; « dimension théologique et anthropologique de sa pensée qui ouvre un horizon pour un au-delà des crises spirituelle, économique ou de civilisation » (*E. Pic*) ; « Homme de foi qui a attesté une humanité singulière » (*M. Thiberge*) ; « Ce qui m'intéresse le plus, c'est la profondeur de sa vie spirituelle. C'est sa voie authentiquement chrétienne qui a été le point de départ de sa pensée et de ses engagements. J'admire le courage et l'audace de ses engagements » (*M. Thisse*).

« L'air frais qu'il apportait dans l'engagement chrétien par son souci de retrouver l'essentiel de la foi, par-delà les calcifications de la religion catholique qu'il s'attachait à revivifier de l'intérieur en replongeant profond dans son instituant évangélique. Et puis, cette passion de l'incarnation ne pouvait, et cela n'a pas varié, laisser indifférent un jeune soucieux de présence au monde sur fond de responsabilité et presque de dette positive » (*J. Le Goff*).

Un écrivain

« Excellent écrivain » (*M. Carminati*) ; « Je dois dire avoir été très sensible au style de Mounier qui comporte, à l'instar de celui de Péguy, outre sa densité et son élégance, une vertu mobilisatrice, propulsive, provoquant naturellement à l'engagement. C'est une écriture de la convocation qui me poussera d'ailleurs à quitter mon poste d'assistant à la Faculté de droit de Rennes pour entrer à l'Inspection du travail où je resterai dix ans avant retour à mes chères études » (*J. Le Goff*).

Activités

M.-L. Bobichon en trace le vaste programme dans la fidélité au premier éditorial de Mounier en octobre 1932 : « Il faut, dit-il, refaire la renaissance. » Et à cette fin, d'abord, « diffuser et commenter la pensée de Mounier » (*P. Waquet*), « diffuser sa pensée, mais avec le souci de montrer en quoi elle demeure très pertinente » (*M. Villela-Petit*), et aussi « actualiser la pensée de Mounier » (*R. Labourie, M. Montabrut*).

Tout en ayant conscience des difficultés de participer pour un bon nombre à cette diffusion mais sans exclure la « participation à d'éventuelles rencontres » (*J. Fritsch*) ; éventuellement en faisant se retrouver les membres de l'AAEM d'une même région (*B. Garrigues, Y. Guilloux*).

Journées d'étude, colloques

Demande de « journées de réflexion » (*F. Desouches*), « Organiser un colloque tous les deux ans autour d'une question d'actualité » (*G. Oyharzabal*)... « Large colloque comme celui de Rennes tous les trois ans » (*Y. Guilloux*); « Réfléchir et échanger avec des gens venant de divers horizons sur les dimensions éthiques et politiques des grandes valeurs dont nous nous réclamons : laïcité, égalité, fraternité, hospitalité... » (*J.-Ph. Motte*).

G. Oyharzabal rêve d'une « rencontre internationale à Saint-Sébastien ou à Biarritz où se retrouveraient Français, Basques, Espagnols, Catalans, sur l'identité européenne. Un tel projet nécessiterait une grande mobilisation » ; accord de *C. Meunier* qui « souhaiterait quelque chose autour de la "construction européenne" », en vue de souligner, renchérit *R. Bonte*, la pertinence de la notion de personne « dans l'analyse de la société et la définition des politiques publiques ».

Actions communes

M.-T. Berthelot se réjouit du « rétablissement des liens avec *La Vie Nouvelle* », *G. Glaentzlin* souhaitant une « meilleure collaboration avec des associations proches » dont « *Démocratie et spiritualité + Le Pacte civique* » (*J.-M. Gourvil*) ou « *CDEP, ACO* » (*J. Kayser*). Même point de vue de *J.-R. Rabier*.

M.-L. Bobichon suggère la création d'un espace Mounier dans l'ex-prison Saint-Paul de Lyon rachetée par la Catho et *Habitat et humanisme* : « Ainsi revivront le nom et l'action de Mounier. » Il compte sur le soutien dans cette ville de notre ami *Bernard Comte* « pour nous, très précieux ». Et ce dernier lui fait écho indirectement : « Je soutiendrai et aiderai autant que possible ceux qui agissent pour que Mounier redevienne fortement présent et je reste prêt à parler de lui et dialoguer en réponse aux demandes venues de tous bords. »

« Pourquoi ne pas créer une fondation, suggère *S. Schulz*, pour recevoir des livres, des dons ? »

Et de l'importance soulignée par *MF. Tinel* de la présence sur les ondes.

Publications

Souhaits d'une « plaquette pédagogique sur Mounier afin de sensibiliser les professeurs de philo, voire les professeurs de français pour qu'ils lui accordent une petite place dans leurs cours, car il reste profondément inconnu de nos contemporains » (*G. Oyharzabal*). « J'aimerais participer à une initiative de vulgarisation genre *Le personnalisme pour les nuls*, ce qui serait une occasion pour les mouniéristes de longue date d'aboutir à des formulations d'où se dégageraient et l'originalité et l'actualité de la pensée de Mounier » (*G. Pelletant*).

Améliorer « la divulgation de ses textes » (*M. de Broucker*); « Réédition des principaux ouvrages qui marchent et diffusion internationale » (*Y. Guilloux*); « *La petite peur du XX^e siècle* et le *Péguy* » (*P. Martin*). *J.-M. Glé* travaille à la traduction de la thèse de Landsberg.

J. Kayser avance l'idée d'un *Dictionnaire Mounier* avec des entrées dûment choisies. « Publier toute sa correspondance » (*H. Le Baut*). *C. Parisel* attend la publication des *Carnets* pour « rédiger un petit article sur Bruxelles à l'époque de Mounier ». *S. Schulz* se déclare prête à traduire les textes en allemand pour notre site.

Confrontations

Avec la pensée de Camus et l'œuvre de Germaine Tillon (*A. Barbara*), de René Girard et Paul Ricœur (*F. Desouches*). « Travail autour de Mounier et Berdiaev destiné aux orthodoxes de France. Je peux faciliter une telle entreprise » (*J.-M. Gourvil*).

Et *B. Viallet* indique qu'il « a fait pression pour que l'Institut théologique d'Auvergne fondé par Mgr Hypollite Simon programme une soirée sur Mounier ».

Horizons de débat

« Contre toutes les formes d'intégrisme » (*A. Barbara*), mettre en valeur la dimension fondamentalement pluraliste de la pensée de Mounier.

Sur les questions de bioéthique, sur « la démocratie dans son rapport à la justice sociale » (*J. Duporté*), sur « la pédagogie de Mounier », *E. Pic* se déclarant « prêt à rejoindre une équipe de travail pluridisciplinaire sur des questions très ouvertes, sur un plan régional » (lui-même est sur Brive et Toulouse). Sur « l'art contemporain » (*M. Steiner* qui a écrit dans *Esprit* sur ce thème). Sur l'articulation entre individuel, « singulier et collectif » (*M. Thiberge*).

Face au nihilisme ambiant, *J.-M. Glé* suggère une riposte qui ne serait pas simplement dénonciatrice « mais positive en s'appuyant sur la réflexion de Mounier ».

Commentaires

Bien sûr, la perspective d'un futur colloque séduit. Mais il faut savoir qu'une telle manifestation requiert beaucoup d'énergie. On ne peut, en conséquence, l'envisager que dans un mouvement de mobilisation collective, la question étant de savoir où l'organiser : Paris, province ? Avis aux amateurs.

Nous préférons d'abord l'organisation de journées régionales avec la même question : où, comment ?

Le travail de publication restera important avec le souci pédagogique d'accessibilité et d'actualisation de la réflexion personnaliste.

Et nous poursuivrons le travail en commun avec les mouvements qui le souhaitent.

*

Un sentiment domine les réponses de la plupart, celui du très regrettable oubli par notre temps de la richesse et de la pertinence de la pensée de Mounier. Une « philosophie sous-estimée », selon *S. Schulz*, *Y. Takata* insistant sur le « caractère essentiel d'une œuvre dont nous avons besoin aujourd'hui ».

Selon l'intuition de Mounier lui-même et de Ricœur à propos du personalisme, « il faut oublier Mounier [dans une perspective commémo-nostalgique] pour mettre en œuvre ses intuitions plus urgentes que jamais » (*A. Quilici*).

LIVRES

DE ET SUR MOUNIER

Emmanuel MOUNIER

Feu la chrétienté.

*Prés. G. Coq. Desclée de Brouwer,
coll. « Les carnets », 2013, 107 p., 12 €.*

Dans cette réflexion d'avril 1949 qui a donné son titre à un recueil beaucoup plus étoffé dont elle constitue le dernier chapitre, Mounier s'interroge sur les rapports historiques et contemporains du christianisme à la civilisation. Il en ressort que, par-delà une puissante synergie analysée dans ses réalisations et modalités, le christianisme s'est toujours trouvé en porte-à-faux avec le « monde », oscillant constamment entre présence intense et engagement selon l'impératif d'incarnation, et au contraire retrait, mise à distance, dégage-ment par souci d'attestation de la transcendance. « Ainsi la vie de l'Église battra-t-elle continuellement entre deux mouvements : un mouvement d'insertion dans le temporel où [...] elle demandera aux structures temporelles le maximum pour substituer en elles, et un mouvement de repli du temporel, où elle leur demandera le minimum pour subsister en dehors d'elles. Temps fort et temps faible de l'Incarnation, temps fort et temps faible de la Transcendance... » On pourrait parler d'une ambiguïté – au

sens non péjoratif – structurelle, constitutive. En sorte que l'Église ne coïncide jamais définitivement avec les options temporelles qu'elle peut soutenir avant de s'en distancier. Ce que Merleau-Ponty signifiera par un raccourci disant que « les chrétiens ne sont jamais sûrs en politique ».

Guy Coq estime à juste titre, dans sa belle présentation, que « dans ce texte, on trouve le fondement spirituel et politique de l'ouverture de Mounier à la civilisation, à la société moderne, la clé de son avance dans l'acceptation de la laïcité par le monde catholique. Relisant ce texte maintenant, on saisit comment, prophétiquement, Mounier annonçait sans le savoir Vatican II ».

À relire ou à lire, en se demandant où en est aujourd'hui l'Église dans ce mouvement de balancier à l'heure du pape François.

Jacques Le Goff

***L'événement sera notre maître
intérieur. Pages choisies
d'Emmanuel Mounier.***

Dir. Yves Le Gall. Préf. J. Le Goff.

Intro. B. Comte, G. Coq et M. Villela-Petit.

Parole et silence, 2014, 190 p., 17 €.

*Nous reproduisons ci-après la préface
de Jacques Le Goff.*

Le 22 mars 1950, Emmanuel Mounier disparaissait brutalement, emporté par une crise cardiaque. Le surmenage venait d'avoir raison du fondateur de la revue *Esprit*. Il avait 45 ans et son œuvre comptait déjà parmi les plus influentes du xx^e siècle.

Qui le connaît aujourd'hui, qui le lit ? Très peu, à vrai dire. Même les enseignants de philosophie admettent ne le connaître que de nom, et encore ! Quant à l'inscrire au programme, la question ne se pose même pas. Alors que Paul Ricœur, son ami, a fini, non sans résistances d'ailleurs, par être reconnu comme l'une des grandes pensées du xx^e siècle, Mounier est progressivement sorti de la scène. Du moins en France. Car à l'étranger, en Italie, en Espagne, en Afrique, en Amérique Latine et, jusqu'à il y a peu, en Europe de l'Est, sa réflexion a nourri et continue de structurer la réflexion et l'engagement de nombre de ceux qui ne tiennent pas les dérèglements économiques, sociaux et politiques pour manifestations d'une fatalité diabolique. Car ils sont bien, en effet, le résultat d'une série d'erreurs qui convergent dans une erreur sur l'homme par oubli ou dénaturation.

« Notre humanisme est volonté de totalité. Le monde moderne a divisé l'homme [...] : nous cherchons à le recomposer, à rejoindre en lui le corps et l'esprit, la méditation et les œuvres, la pensée et l'action. » Peu d'auteurs auront autant que Mounier poursuivi le projet de restaurer l'humanisme dans son statut

de philosophie rigoureuse et crédible. D'un mot trop souvent commode jusqu'à l'inconsistance et complaisant jusqu'à la trahison, il n'a eu de cesse de faire la pointe dure d'une pensée renouvelée de l'homme ne sacrifiant aucune de ses dimensions constitutives.

Penser l'homme total dans son statut et sa destinée suppose d'en revenir à la *personne* comme point de rencontre d'une *exigence* et d'un *appel*. Le personnalisme, auquel le fondateur de la revue *Esprit* attachera son nom, témoigne continûment de cet effort de réimbrication du *donné* et du *construit* dans une perspective dynamique.

Il ne suffit pas de dire que l'homme est exigence de liberté et d'autonomie. Si l'on veut fonder l'humanisme sur les bases les plus solides, il faut le reconnaître comme l'hôte d'une transcendance qui l'excède et donne sens à la conscience de sa propre dignité. Je suis moi-même et simultanément beaucoup plus que moi-même. Comme le dira par la suite Paul Ricœur, « soi-même » est aussi un « autre ». D'où de formidables implications d'abord en termes de *respect* : l'homme placé là devant moi est infiniment plus que ce que j'en vois, et puis en dire et le réduire à l'un de ses traits physique, psychologique ou moral sur le mode « ce n'est qu'un », c'est déjà le défigurer par une détotalisation potentiellement criminelle. Les nazis l'avaient bien compris qui infligeaient à leurs victimes, à titre initiatique, l'épreuve réductrice de la dénudation visant à les

rabattre sur leur seul corps. Implications également en termes de devoirs et de droits : tout doit être mis en œuvre pour garantir à chacun la possibilité de conserver l'*estime de soi* autant par des comportements personnels que par des stratégies sociales et politiques adaptées à une telle fin. Implications enfin en termes de *responsabilité* y compris vis-à-vis de soi-même, chacun ayant à répondre du sort de l'humanité en lui : l'on voit toutes les conséquences susceptibles d'en découler dans le champ de la biomédecine et des biotechnologies ou bien face à la taraudante question de l'euthanasie. Quel que soit le plan envisagé, la *personne* ne se donne jamais pour réponse mais pour matrice de questions et pour principe d'orientation du choix.

Elle est dans le même temps *appel* sous l'horizon d'un projet d'auto-construction qui ne saurait faire l'impasse sur la dimension institutive de la relation aux autres personnes et à la société qu'elles forment. Rien n'est plus radicalement opposé à l'individualisme que le personnalisme de Mounier qui place au cœur de la dynamique de la personne le mouvement conjoint de décentration et de centration-recueillement au sens fort du terme, d'*engagement* en pleine pâte humaine et de *dégagement*, de présence à soi par les autres. « Être pour » ou « être vers » ne tient que par cet équilibre tendu entre les mouvements qui la traversent et lui permettent de coïncider avec ce qu'il nomme, d'un mot un peu daté bien qu'aujourd'hui

redécouvert, sa « vocation », axe de construction du sens. « L'homme, dit-il, est fait pour être dépassé. » Et cette dynamique spirituelle active à l'échelon des personnes se manifeste non moins à l'échelon des collectivités où elle se déploie dans la tension créatrice entre des pôles de signe différent et souvent divergent : pôle de l'économie, du politique et du « prophétique » (on dirait aujourd'hui, d'un terme plus fade, de l'« éthique »), étant entendu, comme il ne cesse de le répéter, qu'une politique échoue autant par une erreur sur l'homme que par une erreur de stratégie.

À une époque de flottement généralisé des références fondatrices mais aussi d'aspiration latente à la recomposition du sens, le personnalisme demeure une pensée d'une étonnante actualité faisant pièce à l'indigence ambiante. J'ai pu mesurer, à l'occasion de rencontres avec des centaines de jeunes, à quel point est chez eux puissante et impatiente l'attente d'un horizon capable de mettre l'existence en cohérence. « On ne meurt pas des autres, on meurt en grande partie de soi », rappelle souvent Mounier. La « bagnole », le petit appartement douillet, la résidence secondaire, un bon salaire, les beaux week-ends, les vacances au soleil... ce n'est pas là l'oxygène capable de faire vivre. À s'en tenir là, on s'asphyxie, on crève de contrarier une « vocation » naturelle à la sortie de soi, au décentrement, bref au don. « L'homme est fait pour être dépassé. » Aujourd'hui encore, on ne

peut le lire sans se sentir convoqué à quelque chose de grand.

D'où l'intérêt de ces *Pages choisies* qu'Yves Le Gall a eu la bonne idée de réunir. Elles donnent accès à un homme vrai et à une œuvre dotée d'un étonnant potentiel d'interrogation, de réflexion et de mobilisation.

Si l'on en juge au succès non démenti du petit « Que sais-je ? » sobrement intitulé *Le personnelisme* (200 000 exemplaires), de Mounier et sa génération, ouvrage initiatique pour tant de lecteurs, de *Penser la crise avec Mounier* issu d'un colloque auquel plus de mille personnes ont souhaité participer, pas de doute possible : cette pensée est encore de celles qui comptent et font figure de phares.

J. L. G.

DIVERS

Jacques LE GOFF

Georges Gurvitch.

Le pluralisme créateur.

Michalon, coll. « *Le bien commun* », Paris, 2012, 126 p., 10 €.

Georges Gurvitch (1894-1965) a affronté à différentes périodes de son existence des circonstances historiques peu ordinaires. Né en Russie, il participe à la révolution d'Octobre ; très rapidement il en mesure les conséquences que nous qualifierions aujourd'hui de totalitaires ; il quitte l'URSS en 1920 pour Prague et arrive à Paris en 1925. D'une certaine façon, il adosse son œuvre à

une expérience révolutionnaire déçue ; il avait discerné dans la révolution les différents courants socialistes à l'œuvre et avait choisi son camp, celui d'un socialisme critique distinct de l'appareil d'État contraignant qu'édifiaient les bolcheviques.

Jacques Le Goff souligne avec beaucoup de pertinence la révolution qu'introduit Gurvitch, tant dans le domaine du droit que dans celui de la sociologie, révolution qui contribue à l'émergence d'un nouveau paradigme prenant appui sur les « forces sociales collectives », paradigme qui s'oppose à l'hégémonie civiliste.

Dans le même mouvement, Gurvitch entendait bien contribuer à « la nécessaire transformation sociale », sans renoncer pour autant à son ambitieux projet de scientificité. Sa sociologie, qui se veut au plus près du réel, crée des catégories qui évoluent au cours de la recherche, car la fonction critique est intimement liée à l'œuvre. Mais Gurvitch, au nom d'une prétendue fidélité au réel, n'entend pas réduire la sociologie à une collection de cas particuliers ; ceux-ci s'inscrivent dans le cadre d'une sociologie qui ne perd pas de vue « les totalités globales » et dont le cadre général (un englobant) accepte d'évoluer également. Les influences notamment de Proudhon et de Bergson (« sa théorie de l'expérience immédiate ») sont persistantes, mais il ne néglige pas l'apport d'autres philosophes, ethnologues ou anthropologues, en particulier Fichte, Marx, Durkheim ou Mauss.

Ce qui rend cette pensée si actuelle est la réflexion sur la genèse d'un droit issu d'une réalité sociale informelle « instituant », et qui se constitue à partir du « bas », loin des conceptions du droit positif ; on rejoint là la pensée d'Hauriou ou de Duguit. À propos de l'« instituant », Gurvitch y décèle « un droit spontané déjà puissamment organisé autour d'une "œuvre commune à accomplir" par laquelle la "relation à autrui" prend sens » (J. Le Goff). La démarche et la méthode de Gurvitch continuent à inspirer de nombreux chercheurs, sociologues, juristes, politologues, sans aucun doute parce que sa pensée n'était pas « terroriste » mais empreinte de générosité à l'endroit de la réalité sociale qu'il savait mouvante.

Il est intéressant de noter la proximité de sa démarche, dès les débuts, avec la revue *Esprit*, écrit J. Le Goff, dont « l'objectif commun est d'arracher la démocratie à l'emprise de l'individualisme en vue de sa refondation sur un social-instituant naturellement pluraliste ». Gurvitch a publié dans *Esprit* deux articles avant la guerre et quatre après ; son nom fait l'objet de 109 citations dans la même revue. Le lecteur ne pourra qu'être séduit par l'analyse de J. Le Goff qui restitue et resitue le travail de Gurvitch et en retient les analyses pour ce qui est du droit national (lois Aurox, par exemple), du droit européen et du droit international auquel Gurvitch était fort attaché. Ce livre contribue à la « transformation sociale » qu'étudiait

notre penseur. Il n'exhume pas un sociologue ; il le rend contemporain.

François Denoël

Patrice OBERT

Chroniques des élections européennes (mai 2014).

Pour une alternative républicaine.

Préf. D. Payre. L'Harmattan, 2015, 224 p., 22 €.

Quelques mots pour signaler, en cours de bouclage de ce numéro, que notre ami Patrice Obert, membre de notre conseil d'administration, vient de publier une chronique des élections européennes de mai 2014.

Il y explique pourquoi, très engagé dans le social, il a décidé de sauter le pas et de se présenter pour la première fois comme candidat sur une liste citoyenne. À travers de courts récits, il décrit le déroulement d'une campagne et raconte ce qu'il a vu et entendu sur les marchés en distribuant des tracts et la manière dont les citoyens perçoivent les militants politiques et le monde politique en général.

Une réflexion libre et décapante, des plus utiles à l'intelligence des scrutins de 2015 et 2016 en France comme en Europe, et spécialement en Espagne et en Grèce où les mouvements de citoyens contestent la légitimité du politique traditionnel.

J. L. G

Jean-Pierre RIOUX
La mort du lieutenant Péguy
(5 septembre 1914).

Tallandier, 2014, 270 p., 20,90 €.

« Le départ de mon mari fut simple comme toute sa vie [...]. Après un dernier repas pris en tenue, à la table qui rassemblait tous les jours depuis tant d'années mon mari, nos enfants, ma mère et mon frère – des adieux sans larmes à la maison et la séparation définitive à la gare voisine, mon fils aîné accompagnant seul les deux officiers [...]. Ce départ fut un accomplissement. » C'est Charlotte, l'épouse de Charles Péguy, qui rapporte sobrement les derniers moments de leur vie commune, ce 2 août 1914. Cinq jours plus tard, il lui adresse un mot bouleversant qui balaie tous les doutes : « Je ne croyais pas que je vous aimais autant », ajoutant le lendemain : « Je mets au-dessus de tout que nous ayons pu nous séparer dans tant de grâce et de fidélité. »

Mais, explique Jean-Pierre Rioux dans cette superbe et minutieuse reconstitution du dernier mois de sa vie, Péguy ne rejoint pas en droite ligne son casernement. Car il tient à saluer tous ceux, parmi ses amis, qui lui sont chers, à commencer par Geneviève Favre, « passionaria de toutes les libertés, révoltée contre l'injustice, protestante très libre, [...] bonne conscience de la gauche rayonnante de jeunesse ». Il s'installe chez elle pour poursuivre son chemin d'amitié en direction de ses « grognards » des *Cahiers de la Quinzaine*, de Blum, de Lucien Herr

qu'il rate, de Blanche avec qui, avoué-t-il, il a commis un « adultère cérébral » et bien sûr du maître Bergson auquel il a consacré l'un de ses tout derniers textes, sa *Note sur M. Bergson et la philosophie bergsonienne*. Et lorsqu'il part pour de bon, « je l'ai vu s'éloigner, dira Geneviève, soulevé d'enthousiasme et du bonheur d'être le soldat de la République de France ». Avait-il à ce moment-là la prémonition de son non-retour ? On ne sait. S'il avait, comme le dira un témoin, « tout accepté d'avance » avec calme et sang-froid (« Je m'en fous d'être tué »), en recommandant à son épouse : « Si je ne reviens pas [...] aller chaque année en pèlerinage à Chartres », Daniel Halévy rapporte qu'il avait aussi dit son espoir de rentrer et d'achever son œuvre.

Une chose est certaine : il est parti en patriote fervent prêt à défendre la République et le « royaume » de France, conscient de sa responsabilité de chef en parfait accord avec son tempérament. Comme les soldats de l'an II, ceux de Valmy et Jemmapes, par-delà la préservation de la nation, son combat est celui du droit, des droits de l'homme qui exige un engagement total, car « le droit ne fait pas la paix mais la guerre ». Non qu'il aime cette dernière (il rêve lui aussi de la « der des der », de « tuer la guerre »), mais il faut en assumer le risque, même si « nous ne savons pas si nous serons heureux ». En tout cas, « nous savons que nous ne serons pas petits ». Une nouvelle fois, l'enjeu dépassant et de beaucoup

le seul honneur national, son esprit est de croisade. En cela on aurait tort d'en faire un nationaliste. Il est décidé à se battre pour une cause universelle qui « éclot, comme l'a dit Valéry, à la cime du particulier ».

Péguy rejoint le 5^e bataillon du 276^e régiment d'infanterie et part pour le front le 4 août, en ce jour si hautement symbolique pour la mémoire républicaine. Il mourra le 5 septembre fauché par la mitraille devant Villeroy dans la Marne en « s'accroch[ant] au sol » et en « continu[ant] d'agir par le feu » conformément au règlement, sur l'ordre lancé à sa troupe : « Tirez, tirez, nom de Dieu ! » « Il se dresse, dira le témoin V. Boudon, comme un défi à la mitraille, semblant appeler cette mort qu'il glorifiait dans ses vers. Au même instant, une balle meurtrière fracasse la tête de ce héros, brise ce front généreux et noble. Il est tombé sans un cri, ayant eu, dans le recul des barbares, l'ultime vision de victoire proche. » Il n'y a pas l'ombre d'un doute : « Péguy a été tué en brave, debout devant ses hommes face à l'ennemi » (lieutenant Casimir-Périer). A-t-il accédé au bonheur des « épis mûrs et des blés moissonnés » ? La question vient à l'esprit au terme du récit très minutieux de ces jours et de ces heures au cours desquelles Péguy a fait corps avec son bataillon, s'est imposé comme un chef admiré et aimé, sans cesser de fredonner obstinément *La carmagnole* pour se donner du cœur au ventre : « Ah, ça ira ! » Jean-Pierre Rioux cisèle chacun de ses instants avec un art

consommé de la narration restituant toute la dynamique de l'événement.

Il n'excelle pas moins à faire revivre le grand débat que cette mort va susciter presque dès les premières heures, dès l'article de Barrès dans *L'Écho de Paris* du 17 septembre qui l'attire à droite. Bien que de ton mesuré, cet éloge ouvre la voie à une annexion tant politique que religieuse, car « c'est dans ce hiatus entre l'héroïsme du républicain et la fois chrétienne du croisé qui voulait sauver une civilisation menacée, que le souvenir "catholique et français" d'un Péguy converti va se lover, se construire pour se surajouter au souvenir du lieutenant tué ». Une perspective qui révulse Suarès, grand adversaire de Barrès, craignant « qu'on ne nous gâte Péguy sous l'excès des louanges et le misérable encens ». Car il était d'abord et avant tout un républicain, « né pour être l'aumônier de la République et son directeur de conscience ». Deux visions antagonistes dans cet « hommage conflictuel » auquel la gauche s'associe d'ailleurs timidement, oscillant « entre désaveu et silence prudent », pour finalement le classer dans le camp d'en face. Même réserve d'ailleurs chez les catholiques qui n'ont pas oublié l'âpreté de ses attaques.

Il faut attendre les années 1930 et le travail de relecture auquel se livrent les « non-conformistes », et Mounier le premier avec son étude si forte sur *La pensée de Charles Péguy* (1931), pour redécouvrir l'œuvre dans sa vérité et sa force subversive. Pour un temps : car si

le CNR en fait l'un de ses inspirateurs, le régime de Vichy le tire violemment à lui au prix d'un nouvel écartèlement qui lui vaudra une nouvelle traversée du désert accentuée par la déchristianisation.

« L'heure de Péguy a sonné », claironnait *La Croix* au premier mois de l'année du centenaire de sa mort. Exagération ? Un peu sans doute, même si l'on ne demande qu'à partager cet optimisme fondé sur un certain regain attesté par la production éditoriale et la visibilité accrue de l'Amitié Charles Péguy. En contexte de dépression généralisée, y compris spirituelle, son œuvre, si elle n'apporte guère de solutions, reste une matrice d'intuitions fortes pour repenser le vivre-ensemble et le faire-corps autour de fortes convictions partagées dans un esprit d'ouverture à visée universelle. L'actualité vive impose, comme le disait si bien Roger Secrétain en 1951, ce « premier devoir dont il décréterait certainement l'urgence, dans l'agitation et la transformation rapide du monde, qui est de recomposer la substance de cette patrie, de lui refaire, au nom des jeunesses montantes, un corps et une âme ». On le dirait autrement aujourd'hui, mais l'intuition demeure juste.

Outre ce beau livre de Rioux, signalons parmi les publications récentes : Marie Boeswillwald et Claire Daudin, *Comprendre Péguy : guide graphique*, Max Milo, 2014, 144 p., 14 € ; Charles Coutel, *Petite vie de Charles Péguy : l'homme-cathédrale*, Desclée de Brouwer, 2014, 170 p.,

10 € ; Damien Le Guay, *Les héritiers Péguy*, Bayard, 2014, 360 p., 19,90 €.

J. L. G.

Élisabeth TOULET

La beauté à la rencontre de l'éducation.

Préf. A. de Peretti. *L'Harmattan*, 2014, 245 p., 29 €.

« Face à une culture sans espérance, considérez l'art comme la source d'une espérance nouvelle. » Ce conseil formulé avec conviction par notre ami Olivier Fenoy, fondateur du Théâtre de l'Arc-en-Ciel, va réorienter le cours de l'existence d'Élisabeth Toulet alors qu'elle a 25 ans. Capes en lettres classiques en poche, elle s'interroge sur son avenir d'enseignante et plus encore sur ce qu'elle peut apporter de vraiment personnel à des élèves en quête de sens. Une « révélation », une « reconnaissance ». « J'achevais l'année scolaire et rejoignis les comédiens au Festival d'Avignon pour partager leur vie et les aider là où je pourrais être utile. »

Quarante ans après, elle y est toujours. Il y a trente ans, elle a fondé l'Académie internationale de théâtre pour enfants. C'est le récit de cette expérience et de ses enseignements qu'elle nous fait partager dans ce livre vibrant d'enthousiasme pour une démarche à la fois esthétique et spirituelle. « Vérité, bonté et beauté demandaient à s'unifier en moi » dans une « réconciliation intérieure : me donner, me décentrer de moi-même ».

La suite démontrera l'extraordinaire puissance de métamorphose du théâtre dans sa capacité inouïe à arracher à eux-mêmes tous les enfants y compris les plus renfermés, à les libérer de leurs appréhensions, de leurs peurs du « monde » pour faire s'épanouir en beauté leur singularité. Elle raconte tout cela avec charme. Le père Wresinski n'était pas loin de partager cette conviction, lui qui n'a cessé d'insister sur la priorité à accorder à la beauté dans sa cité de Noisy-le-Grand. Les hommes ont besoin de beau autant que de pain, de cette beauté dont É. Toulet fait un droit de l'homme. « Je pense aujourd'hui, écrit-elle, que c'est la beauté plus que l'art qui est éducatrice. Beauté indissociable de la bonté et de l'amour ; beauté présente dans la nature et dans tout l'univers vivant ; beauté dont l'homme est capable dans toute activité dès lors qu'il en fait un art ; et la plus importante à mes yeux, beauté de la personne humaine, le plus souvent cachée, retranchée derrière les artifices ou les souffrances. »

Car, en effet, l'auteur se réclame ouvertement, comme Olivier Fenoy, du personnalisme de Mounier qui constitue l'instituant de leur action. Il faut lire son beau chapitre sur « Théâtre et personnalisme » où elle montre à quel point la scène est le « lieu du don ». Car, explique-t-elle, « elle n'interpelle pas d'abord l'enfant au niveau moral mais au niveau ontologique ; elle ne lui demande pas de bien se conduire mais de se donner tel qu'il est avec ses défauts,

ses limites, ses pauvretés, sa noirceur. Elle est un chemin de douceur qui l'emmène à son insu, comme malgré lui, de la surface de lui-même à sa vie intérieure », pour, pourrait-on dire, revenir sous la forme de l'expression enracinée au plus profond. En sorte que l'on puisse dire : « Il vit ce qu'il dit. »

Avec Edgar Morin et quelques autres dont, en particulier, notre ami André de Peretti qui préface ce livre, elle plaide pour une approche élargie de l'éducation comme apprentissage du juste rapport au monde. « Nous accordons tous nos soins au développement des facultés rationnelles et nous constatons notre impuissance à former sa conscience morale et nous laissons sa sensibilité et sa conscience esthétique complètement à l'abandon ! »

Plus que l'art, la beauté au cœur de l'existence. C'était aussi la conviction de notre ami Jacques Douai qui rêvait de transfigurer un tant soit peu la société par ses chansons, son Théâtre du Jardin et cette bonté généreuse qui se retrouve chez François Cheng si présent dans ces pages et qui écrit dans son superbe *Dit de Tyanyi* : « Il n'était pas jusqu'à leur façon de boutonner un vêtement, de nouer un ruban, d'allumer une pipe qui n'ait un côté rituel comme si, dans la vie, rien n'était négligeable et que tout détail avait son importance. »

Il n'est pas de noirceur que la beauté ne finisse par éclairer.

J. L. G.

Visitez le site de l'Association des amis
d'Emmanuel Mounier :

www.emmanuel-mounier.org

- Il donne accès à un certain nombre de documents inédits, et aux cent numéros des *Bulletins des amis d'Emmanuel Mounier* (1952-2010), ainsi qu'aux *Cahiers Mounier* (depuis 2014).
- Il permet de mieux découvrir, à travers différents textes, une pensée qui interpelle puissamment l'homme du xxi^e siècle en contexte de crise économique et morale.
- Il permet d'être informé et d'échanger sur et autour la pensée de Mounier.
- Il permet de participer aux activités proposées par l'Association (colloques, expositions, conférences, séminaires).
- Il permet de soutenir l'action de notre association.

ÉCHOS DE LA VIE DE L'ASSOCIATION (2013-2015)

Rencontres

- La deuxième **rencontre annuelle de l'Association** s'est tenue à La Baume-lès-Aix, le 20 octobre 2013, dans une atmosphère conviviale et chaleureuse entre la vingtaine de personnes présentes venues à la fois de notre association et d'ailleurs, en particulier de *Poursuivre* et *La Vie Nouvelle*.
- Le matin, nous avons entendu une conférence du regretté Jean-François Mattéi évoquant la *situation de l'Europe* sous l'horizon des élections européennes de mai 2014. Un propos érudit et brillant allant droit au cœur du problème de l'identité culturelle européenne dont la réalité ne fait pas de doute aux yeux de l'intervenant.
- L'après-midi, Jean-Marie Glé nous a donné une conférence sur le thème de l'*engagement* chez Mounier et Landsberg, thème si important à l'heure où l'indignation tend à tenir lieu d'action. Très bel exposé dont ressort une nouvelle fois la centralité de la notion dans la pensée de Mounier sur fond de pensée de l'incarnation.
- De l'importance, discutée par certains, de cette forme de sociabilité pour « faire association ».
- Au **congrès national de Metz de La Vie Nouvelle**, début juillet 2013, exposé de Jacques Le Goff sur le thème de l'événement chez Mounier. Atmosphère très chaleureuse. On sent un vrai regain d'intérêt pour notre auteur à *LVN*.
- Regain confirmé, d'ailleurs, par les *Journées personalistes*, séminaire réunissant une quarantaine de personnes, auxquelles ont pris part J. Le Goff, le 25 janvier 2014, et Hubert Hausemer, le 12 avril suivant. Thème : les défis contemporains du personalisme.
- Lors de la première université d'automne d'**Esprit civique** (Cluny, 25-26 octobre 2013), Yves Roullière a été invité à intervenir sur Mounier. Le public (150 personnes), constitué de chrétiens de gauche d'âges très différents, s'est montré particulièrement sensible au message mouniériste sur les motivations de l'engagement à partir d'un événement politique majeur, qui a des répercussions sur la personne tout entière : affectivité, intelligence et imaginaire (on peut lire cette intervention sur www.espritchivique.org).
- À noter aussi la récente publication du *Manifeste d'Esprit civique* (accessible à la même adresse). Ce texte insiste sur l'urgence d'un ré-ancrage anthropologique de l'action politique : « Ne pas perdre de vue la boussole anthropologique qui l'oriente. Cette boussole s'incarne pour nous dans le personalisme annoncé par Emmanuel Mounier dans les années 1930, enrichi depuis par l'œuvre politique de Paul Ricœur et par la réflexion fondamentale d'Emmanuel Levinas... »
- À noter aussi que notre ami Patrice Obert vient d'être nommé président des *Poissons roses*, mouvement proche du parti socialiste, très actif au sein d'Esprit civique.
- Jacques Le Goff est intervenu à une journée co-organisée par l'association **Confrontations** avec divers mouvements d'action sociale sur le thème général de la *Fraternité*. Son sujet : « La fraternité dans la tradition républicaine ». Une publication sous forme d'ouvrage suivra en fin d'année.
- Le **centenaire de la mort de Péguy** a donné lieu à évocation de l'attention portée par Mounier à sa pensée (cf. aussi ci-dessous). Jean-François Petit a fait une intervention « Mounier et Péguy » dans la table ronde autour de la revue *Esprit* au colloque *La pensée de Péguy* (École Normale Supérieure/ Institut Catholique de Paris, 14-15 mai 2014). Et à Grenoble, il a donné une conférence sur le

- même thème : « Mounier et Péguy : aux fondements d'une relation », conférence grand public à la Bibliothèque municipale (4 juin 2014).
- À signaler l'exposé de J.-F. Petit, « Le personalisme au secours de l'histoire ? » dans le cadre du séminaire doctoral du Centre d'Études du Saulchoir (17 mai 2014), axé sur la conception du temps et de l'histoire de Mounier.
 - Dirigé par J.-F. Petit et Y. Roullière, le **séminaire Mounier** de doctorat de philosophie de l'Institut Catholique de Paris a eu pour thème : « La détermination du réel dans la philosophie française » (3 février-19 mai 2015).

Publications

- Les **Actes du colloque de l'Abbaye d'Ardenne** (IMEC) de juin 2012, colloque auquel l'AAEM a pris part, a paru en septembre sous le titre *Vers une économie « humaine » ? Desroche, Le Bret, Lefebvre, Mounier, Perroux, au prisme de notre temps* (Hermann/IMEC, 2014, 618 p., 34 €).
- De Jean-François Petit, noter « Une génération en marche : Blondel, Teilhard, Mounier » (Saint-Léger Éditions, 2014, p. 61-95), relecture du débat **Mounier-Teilhard** dans la perspective des mutations contemporaines.
- Événement important : la republication au Seuil du *Mounier* de Jean-Marie Domenach, grand classique et présentation la plus claire et synthétique de son œuvre. Le livre coûte 7,50 €.
- Les **Pages choisies** de Mounier, *L'événement sera notre maître intérieur*, chez Parole et Silence et sous la direction d'Yves Le Gall, avec des présentations de Bernard Comte, Maria Villela-Petit, Guy Coq et une préface de Jacques Le Goff.
- Le dernier chapitre éponyme de **Feu la chrétienté** dans une édition présentée par Guy Coq (Desclée de Brouwer, 2013).
- En mai 2015 paraît la réédition *La pensée de Charles Péguy* de Mounier aux Éditions du Félin, annotée par Nadia Yala Kisukidi et Y. Roullière avec une préface de N. Y. Kisukidi.
- Les *Carnets* de Mounier ont été remis à l'éditeur au terme de huit années d'intense labeur pour Bernard Comte, aidé d'un certain nombre de membres de l'AAEM. Ils devraient paraître en coédition Fayard-Le Seuil courant 2016 (1 300 pages).

Site

Notre site a été entièrement reconfiguré par les soins de Pierre-Baptiste Cordier, notre trésorier par ailleurs. Le résultat est remarquable et nous vous invitons à le consulter et à le faire connaître. www.emmanuel-mounier.com

ASSOCIATION DES AMIS D'EMMANUEL MOUNIER

Vous désirez :

- * Être informé(e) et participer aux activités proposées
autour d'Emmanuel Mounier
- * Découvrir une pensée qui interpelle l'homme du XXI^e siècle
- * Soutenir le travail de l'association et son action,
pour le rayonnement international de sa pensée et de son œuvre

Nom, Prénom

Adresse.....

Âge

Profession.....

Adresse mail.....

ADHÈRE À L'ASSOCIATION RENOUVELLE SA COTISATION

Ci joint un chèque de: 20 euros
 30 euros (cotisation de soutien)
 40 euros (membre donateur)

Association des Amis d'Emmanuel Mounier
11, rue des 3 Forget
29 000 – QUIMPER

Si virement: CCM PARIS LES LILAS: 10278 06219 00020096901 32
IBAN: FR76 1027 8062 1900 0200 9690 132

Le directeur-gérant: Jacques LE GOFF
Adresse Internet: www.emmanuel-mounier.com
Tous droits de traduction et de reproduction des textes réservés pour tous pays

